

# **Rapport d'activité (RA) & Rapport sur le Prix et la Qualité des services publics (RPQSP) 2021**



# Sommaire

## Le mot du président

### 1 - Le Siredom

- P. 04 — 1.1 Présentation
- P. 06 — 1.2 Les équipements industriels

### 2 - Bilan 2021

- P. 08 — 2.1 Les chiffres clés (finances et tonnages)
- P. 12 — 2.2 Les faits marquants

### 3 - Les directions

- P. 14 — 3.1 Administration
- P. 20 — 3.2 Communication et Prévention
- P. 24 — 3.3 Finances
- P. 28 — 3.4 Éco-centres
- P. 36 — 3.5 Collectes
- P. 42 — 3.6 Traitement et valorisation

### 4 - Le RPQSP

- P. 48 — 4.1 Indicateurs techniques
- P. 65 — 4.2 Indicateurs financiers

Les Établissements Public de Coopération Intercommunale (EPCI) ont l'obligation de communiquer sur leurs comptes et leurs activités (L5211-39 du CGCT). Pour ce faire, le Siredom établit chaque année un rapport annuel qui est présenté devant le Comité Syndical.

Ce rapport tient lieu également de rapport sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés (Décret du 15 décembre 2015). Il doit être présenté au plus tard dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

**Directeur de publication :** Olivier THOMAS

**Directeur général :** Olivier LE CLECH

**Mise en page :** Nathalie LAVENIR

**Conception des graphiques et iconographie :** Florent PERVEZ

**Photos :** Siredom / Freepik

**Rédacteurs :** Riwanon BRANCHUT-HERVE, Carlos CORDEIRO, Nathalie LAVENIR,

Bruno PATRICE, Stéphanie PATRICE, Ly PHAN, Delphine WACHS

Imprimé par l'Artésienne, certifiée Imprim'Vert sur papier certifié PEFC™ 10-31-1240.

# Édito



Chères concitoyennes,

Chers concitoyens,

Comme je m'y suis engagé en septembre 2020, le redressement du Siredom est en cours. Redressement financier d'abord puisque nous avons répondu – en un temps record – à la totalité des rappels au droit de la Chambre Régionale des Comptes.

La comptabilité analytique que nous avons mise en place – merci à Fabrice Jaouen, Olivier Le Clech et toute la nouvelle équipe finances du Siredom – porte ses fruits et le lien avec chacun des EPCI qui nous compose s'est considérablement renforcé grâce à cette transparence totale.

Le redressement financier est aussi spectaculaire, puisqu'avec l'effort de tous, nous remboursons à marche forcée la colossale dette dont nous avons hérité. Nous avons même un temps d'avance sur le rythme des remboursements.

Les relations avec le SITREVA avec lequel nous sommes en contentieux, se sont normalisées et nous avons pu construire ensemble – avec le concours de Christian Schoettl et Jean-Marie Gelé - un protocole de sortie et reprendre en gestion au 1<sup>er</sup> janvier 2022 les 3 déchèteries de Briis-sous-Forges, Dourdan et Saint-Chéron.

Sur le fond, la commission déchèterie, présidée par Klerwi Landrau a lancé de nombreuses actions pour mieux accueillir nos usagers, mais également pour améliorer le tri et faire face aux volumes d'apports croissants. La déchèterie de Sainte-Geneviève-des-Bois a été livrée et celle d'Étampes réouverte.

Un gros travail est également engagé par tous les membres du Bureau, en charge de la transition écologique, qu'ils en soient remerciés. Nous poursuivons nos efforts pour être moins assujettis à la TGAP, mais aussi par conviction que le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit.

Avec Serge Mercieca, et Olivier Le Clech bien sûr, nous avons également resserré fortement la cohésion de tous les agents du Siredom. Il s'agit d'une équipe d'agents volontaires, engagés dans leur mission de service public et au service des usagers de nos territoires.

Cette année 2021 nous aura permis d'installer cette vitesse de croisière dans notre redressement et d'envisager l'avenir en redevenant un syndicat innovant, compétitif et aux coûts maîtrisés.

Ce document met en exergue cette année de transition et une partie des actions que nous avons mises en place pour faire face à la situation exceptionnelle, mais également pour répondre à l'afflux de déchets constaté durant cette pandémie. Le chemin est encore long, mais nous le parcourons à grands pas.

Nous tiendrons nos engagements.

Olivier Thomas  
Président du SIREDOM

# 1 - Le Siredom: présentation

## UN ACTEUR INCONTOURNABLE

Le Siredom est l'un des acteurs majeurs de la gestion des déchets en Île-de-France et notamment en Essonne. Doté d'une usine d'incinération et d'un centre de tri des emballages basés à Vert-le-Grand, il traite les déchets de 175 communes de l'Essonne et de Seine-et-Marne. Le Siredom assure la collecte en porte à porte de 37 communes, et en apport volontaire pour 138 communes, et il gère, en 2021, 24 déchèteries. Le Siredom porte une attention particulière à la prévention des déchets afin de limiter sa production ou de les rendre moins nocifs pour l'environnement.

## UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE

Le Siredom est un syndicat mixte fermé à la carte, administré par un comité syndical composé de délégués désignés par les assemblées délibérantes des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et des syndicats. Chaque EPCI est représenté au prorata du nombre de communes qui le compose par un délégué titulaire et 2 délégués suppléants.

Le Bureau syndical représente l'exécutif du Siredom et est composé d'un président, de 15 vice-présidents ainsi que de 9 délégués avec mandat spécial.



## L'EXÉCUTIF DU SIREDOM

### Le bureau syndical



**Olivier Thomas**  
Président



**Christian Schoettl**  
1<sup>er</sup> vice-président  
Collecte en porte à porte et lien avec le SITREVA



**Germain Dupont**  
3<sup>ème</sup> vice-président  
Réduction des déchets à la source



**Pascal Simonnot**  
4<sup>ème</sup> vice-président  
Lutte contre les déchets sauvages



**Gilles Le Page**  
6<sup>ème</sup> vice-président  
CITD



**Bernard Dionnet**  
7<sup>ème</sup> vice-président  
Points d'apports volontaires



**Klerwi Landrau**  
8<sup>ème</sup> vice-présidente  
Éco-centres



**Julien Garcia**  
9<sup>ème</sup> vice-président  
Prévention et sécurité des équipements



**Jean-Marie Gelé**  
10<sup>ème</sup> vice-président  
Déchèteries gérées par le Sitreva



**Fabrice Jaouen**  
11<sup>ème</sup> vice-président  
Finances



**Alain Lamour**  
12<sup>ème</sup> vice-président  
Transition écologique



**Serge Mercieca**  
13<sup>ème</sup> vice-président  
Personnel



**Patricia Bergdolt**  
14<sup>ème</sup> vice-présidente  
Collectes sélectives



**Jérôme Bérenger**  
15<sup>ème</sup> vice-président  
Éducation à l'environnement

### Les délégués avec mandat spécial

Gabriel Cruzillac, Amalia Duriez, Vincent Mevel, Françoise Guillard, Gregory Courtas, Sylvie Carillon, Stéphane Galiné, Christian Fournès et Daniel Corre.

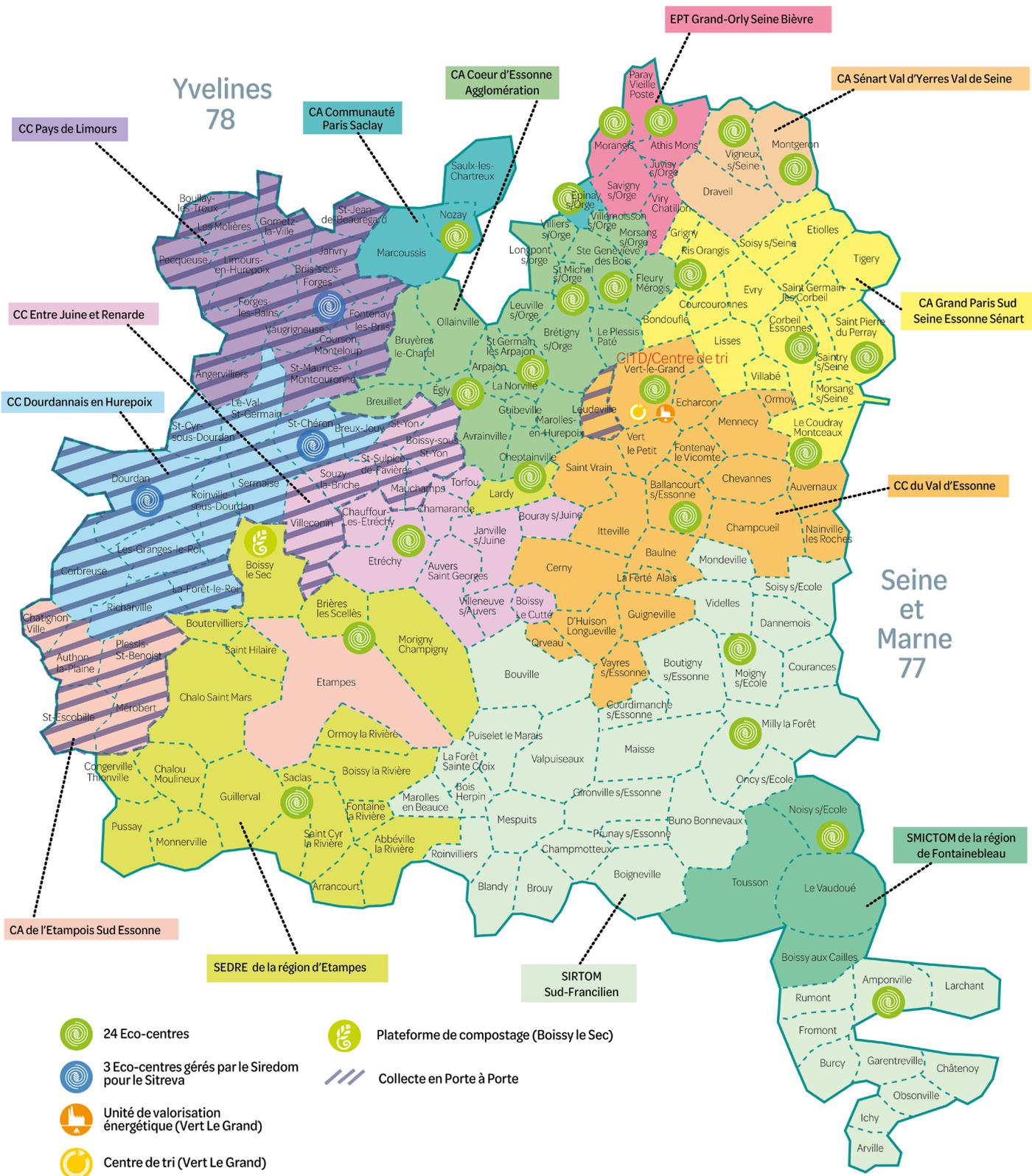
# 1 - Le Siredom: présentation

## Les chiffres clés

13 EPCI  
175 communes  
910 433 habitants  
69% de la population de l'Essonne

## Les 13 EPCI

4 communautés de communes  
5 communautés d'Agglomération  
1 établissement public territorial  
3 syndicats



# 1 - Le Siredom: Les équipements industriels

## LE CENTRE INTÉGRÉ DE TRAITEMENT DES DÉCHETS (CITD)

Le Centre Intégré de Traitement des Déchets (CITD) de Vert-le-Grand/Écharçon réunit sur un même site un ensemble de solutions performantes et innovantes pour le traitement des déchets dans le respect de l'environnement.

Il comprend en un seul lieu :

- Une unité de valorisation énergétique avec production d'électricité et de chaleur ;
- Un centre de tri avec 2 lignes (55 000 et 30 000 t/an) ;
- Une plateforme de transfert du verre ;

Jusqu'en 2038, le Siredom a confié à la société SERIVEL, filiale de la SEMARDEL, l'exploitation du CITD, au travers d'une Délégation de Service Public.

De nombreux travaux ont eu lieu en 2021 afin d'optimiser la consommation d'eau, d'améliorer la production de chaleur et d'électricité, de finaliser la seconde ligne de tri des emballages et papiers et ainsi augmenter sa capacité de tri. En 2021, un site internet spécifique au CITD a été mis en ligne afin d'informer et de promouvoir son activité.

En 2022, tous les travaux seront finalisés, avec l'amélioration de la première chaîne de tri des emballages et la mise en place d'un programme de sensibilisation à destination des collégiens. L'ensemble de ces investissements s'élèvera à 37 millions d'euros environ.

**Retrouvez toutes les infos du CITD :**  
<https://citd-siredom.semardel.fr/>



## 24 ÉCO-CENTRES

Un éco-centre (déchèterie) est un **espace aménagé accueillant les déchets des particuliers, des collectivités, des associations et des professionnels**. L'accueil se fait par le biais d'une carte nominative délivrée par les collectivités adhérentes du Siredom.

**Les déchets acceptés** sur 22 éco-centres sont : le tout-venant enfouissable, le tout-venant valorisable, le carton, les végétaux, les inertes, le plâtre, la ferraille, les pneus de véhicules particuliers, les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), les déchets diffus spécifiques (DDS), l'huile de vidange, les lampes et les piles. 2 déchèteries (Moigny-sur-École et Noisy-sur-École) acceptent uniquement les déchets végétaux.

Sur l'aspect organisationnel, **une déchèterie se divise en 2 parties : le haut de quai et le bas de quai.**

Sur la partie « haut de quai », les agents valoristes ont pour mission d'accueillir, d'orienter les différents usagers et de promouvoir le tri des déchets. Les agents valoristes assurent également le tri des déchets diffus spécifiques.

Pour la partie « bas de quai », les différents collecteurs évacuent les déchets vers les installations de traitement adaptées.



**Déchèterie de Montgeron**

Liste des collectivités qui accueillent des déchèteries : Amponville, Athis-Mons, Ballancourt-sur-Essonne, Corbeil-Essonne, Égly, Épinay-sur-Orge Étampes, Étréchy, Lardy, Le Coudray-Montceaux, Milly-la-Forêt, Moigny-sur-École, Montgeron, Morangis, Noisy-sur-École, Nozay, Ris-Orangis, Saclas, Sainte-Geneviève-des-Bois, Saint-Germain-lès-Arpajon, Saint-Michel-sur-Orge, Saint-Pierre-du-Perray, Vert-le-Grand, Vigneux-sur-Seine.

# 1 - Le Siredom: Les équipements industriels

## COMPOST SUD ESSONNE

Compost Sud Essonne est une plateforme de compostage de déchets végétaux produisant du compost qui est ensuite vendu aux professionnels et aux particuliers.

Sous-exploité par le Siredom, ce site sera mis en vente début janvier 2022 (11 000 t sont traitées pour une capacité de 20 000 t).



## ECOSITE SUD ESSONNE

L'Écosite Sud-Essonne à Étampes était un centre de transfert des déchets ménagers permettant de regrouper les déchets issus de la collecte des communes du sud du département de l'Essonne, avant leur acheminement vers les centres de traitement.

Le Siredom, au regard de sa situation financière, a fait le choix de diviser son terrain pour vendre le bâtiment et conserver un espace situé entre le bâtiment et la déchèterie afin de se donner la possibilité de reconstruire une plateforme de transfert.



## ÉQUIPEMENTS PARTENAIRES

### 5 RECYCLERIES

Les recycleries sont des associations ou des entreprises d'insertion qui récupèrent des objets déposés par les particuliers à la recyclerie ou via les éco-centres. Ces objets sont remis en état afin d'être revendus à moindre coût et ainsi avoir une nouvelle vie.

Il existe 5 recycleries sur le territoire du Siredom : Athis-Mons, Corbeil-Essonnes, Montgeron, Prunay-sur-Essonne, Saint-Michel-sur-Orge.

Le Siredom travaille en partenariat avec ces recycleries, notamment pour la récupération des vélos et, à la demande, lui ouvre les portes de ces déchèteries.



### CENTRE DE TRI DES ENCOMBRANTS

SEMAVAL – Vert-le-Grand/Écharcon



### INSTALLATION DE STOCKAGE DE DÉCHETS NON DANGEREUX

SEMAVERT – CSDU de Vert-le-Grand



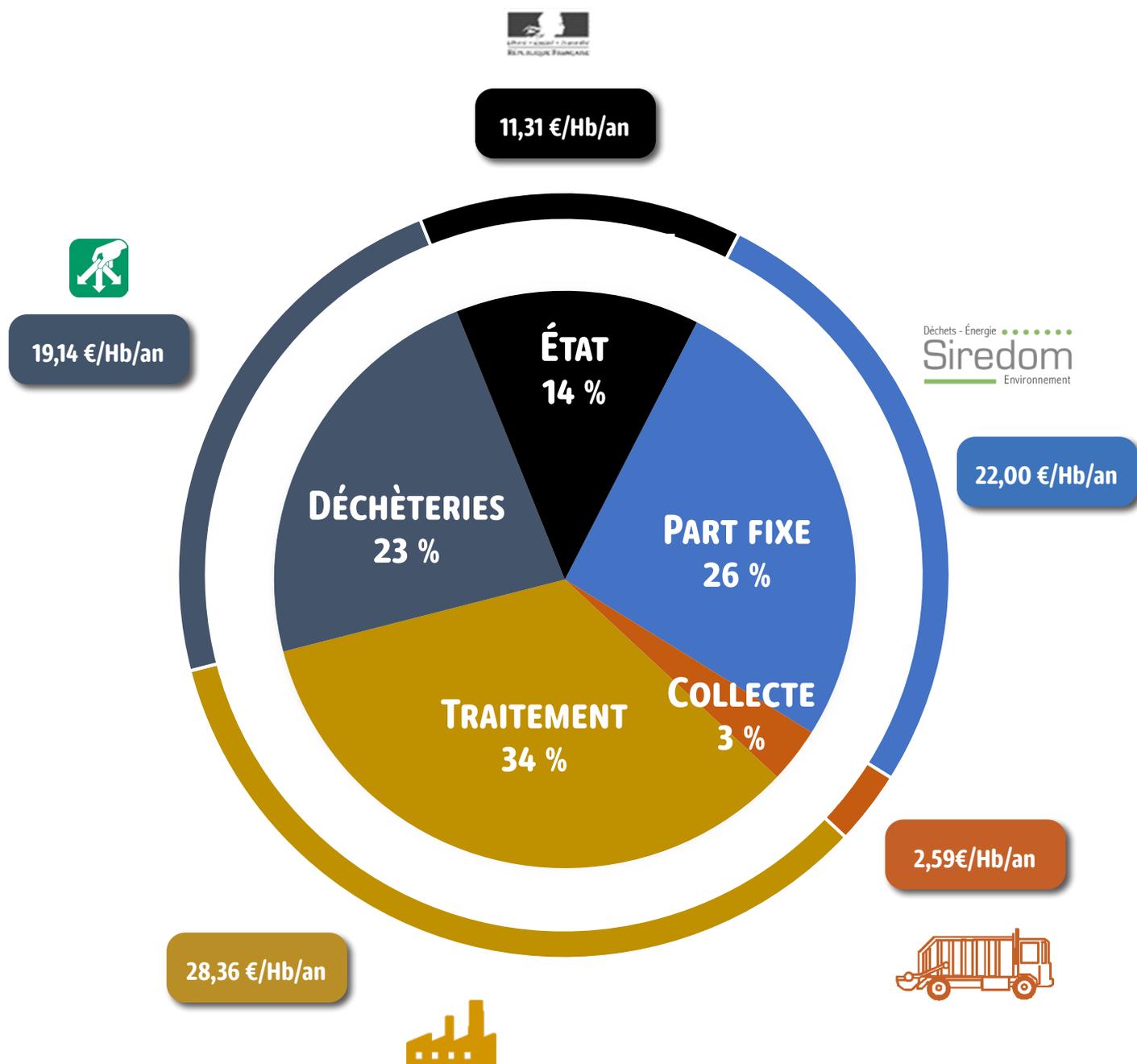
### PLATEFORMES DE COMPOSTAGES DE MOIGNY-SUR-ÉCOLE ET DE VERT-LE-GRAND

# 2 - Bilan 2021 : Les chiffres clés

## BILAN FINANCIER COMPÉTENCES TRAITEMENT ET PRESTATION DE COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE (138 COMMUNES)

### Les chiffres clés

Contributions : 70 693 962 € TTC  
soit 83,40 €/hab/an  
847 600 Habitants



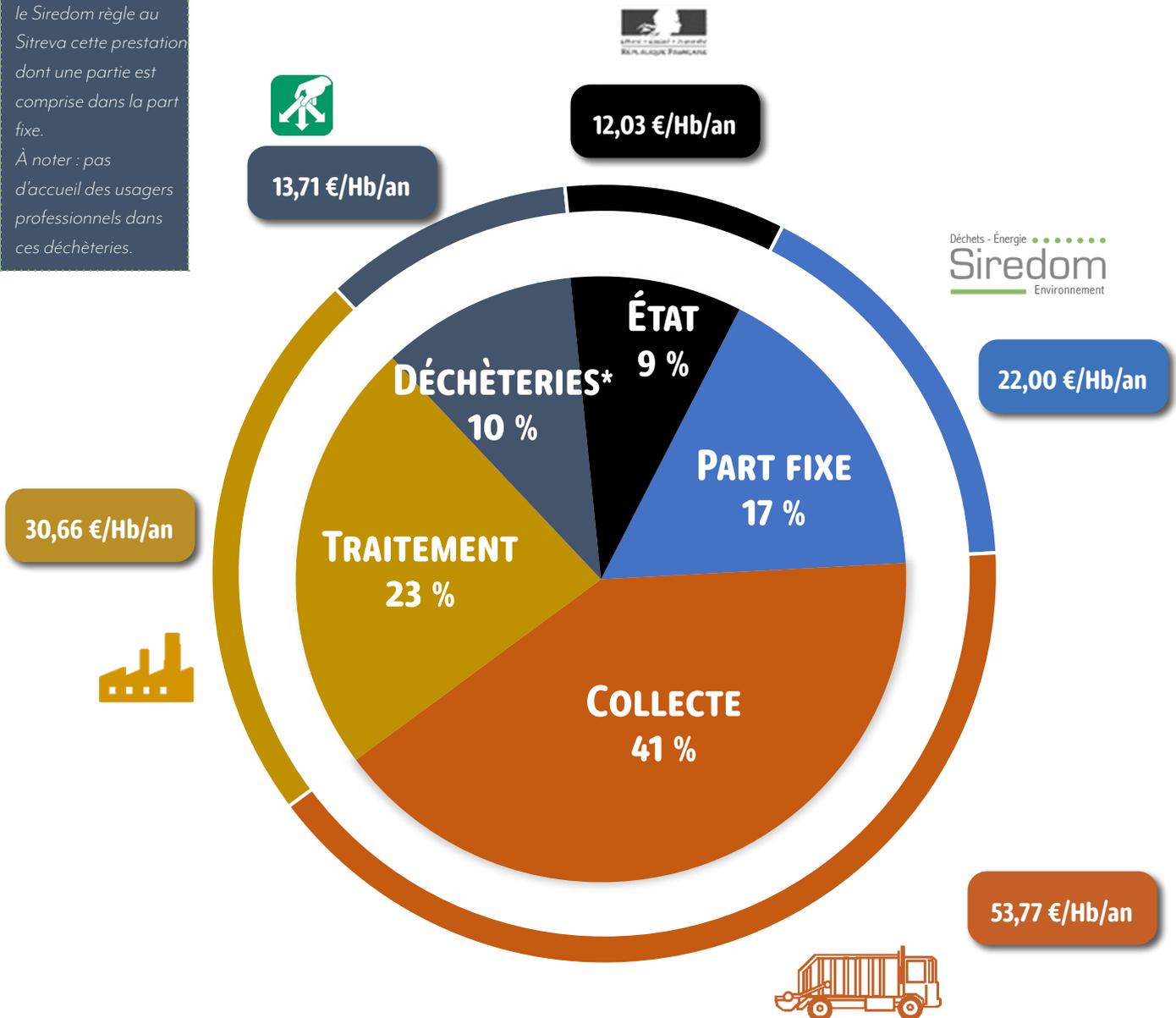
# 2 - Bilan 2021 : Les chiffres clés

## BILAN FINANCIER COMPÉTENCES COLLECTE ET TRAITEMENT (37 COMMUNES DU HUREPOIX)

### Les chiffres clés

Contributions : 8 304 279 € TTC  
soit 132,16 €/hab/an  
62 833 Habitants

\* Pour les déchèteries,  
le Siredom règle au  
Sitreva cette prestation  
dont une partie est  
comprise dans la part  
fixe.  
À noter : pas  
d'accueil des usagers  
professionnels dans  
ces déchèteries.



# 2 - Bilan 2021 : Les chiffres clés

## Collecte



### Collecte en apport volontaire sur 138 communes

**1 696 bornes**

dont

**326** pour les emballages/papiers

**1 370** pour le verre

**Tonnages 12 577 t**

dont

**1 863 t** d'emballages/papiers

**10 714 t** de verre

### Collecte sur les 37 communes du Hurepoix

**Tonnages collectés : 25 356 t**

#### 21 865 t en PAP (Porte à porte)

- 12 964 t ordures ménagères résiduelles (OMr)
- 3 522 t emballages/papiers
- 5 379 t déchets verts

#### 3 491 t en BAV (apport volontaire)

- 1 966 t de verre pour 155 bornes
- 600 t d'emballages / papiers pour 159 bornes
- 925 t d'OMr pour 34 bornes

### Apport direct des collectes gérées par les EPCI de 138 communes

### Collecte des encombrants sur les communes du Hurepoix

**Tonnages collectés : 40,66 t**

**Adresses collectées : 444**

**Taux de valorisation : 98 %**

### Apports directs des services techniques des collectivités

Déchets végétaux - Tout-venant valorisable -  
Tout-venant enfouissable - Gravats

### Éco-centres - 24 déchèteries / 782 816 passages

**165 765 t**

dont

- **966 t** cartons
- **60 009 t** Tout-venant Enfouissable
- **35 374 t** Tout-venant Valorisable
- **23 417 t** végétaux
- **4 669 t** ferraille
- **40 101 t** inerte
- **530 t** plâtre
- **46 t** pneus
- **653 t** DDS (Déchets Dangereux Spécifiques), hors éco-DDS

### Traitement via les éco-organismes

DEEE / DAE / Pneus non-jantes / piles

# 2 - Bilan 2021 : Les chiffres clés

## Traitement

### Centre Intégré de Traitement des Déchets (CITD)

**237 487 t** d'ordures ménagères  
résiduelles (OMr)

**69 929 t** emballages/papier et verre

**72 942 t** déchets verts

**12 366 t** encombrants

**17 116 t** déchets des services  
techniques

**35 852 t** tout-venant valorisable

**60 009 t** tout venant enfouissable

**41 957 t** gravats (inerte)

**4 669 t** ferraille

**2 201 t** DEEE

**653 t** DDS

**3 608 t** DEA (déchet d'élément  
d'ameublement)

**530 t** plâtre

**266 t** pneus

**186 t** huiles usagées

**26 t** piles

## Valorisation

### Répartition des flux entrants

44 % incinération

19 % stockage de déchets non dangereux

16 % centre de tri (collecte sélective) ou  
en repreneurs directs

13 % compostage

8 % stockage de déchets inertes



### Incinération

**270 534 t** incinérées

Production chaleur : 156 443 MWh thermiques

Production électrique : 111 997 MWh

dont 21 695 MWh autoconsommés

44 461 t sous-produits de l'incinération



### Centre de tri

58 % de recyclage des déchets d'emballages

38,48 % de taux de refus sur les entrants

35,89 % de taux de refus sur les sortants



### Compostage

72 942 t de déchets végétaux traités



### Enfouissement

**118 712 t** enfouies

#### Origine des flux enfouis :

51 % tout-venant enfouissable

14 % déchets des services techniques

26 % OMr du Siredom

7 % refus de tri issus du tout venant valorisable

2 % refus de tri encombrants

<1 % plâtre

<1 % refus de tri de la collecte sélective

# 2 - Bilan 2021 : Les faits marquants

## GESTION ET IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE

Au cours de l'année 2021, le Siredom a dû continuer à déployer des efforts pour permettre aux services de fonctionner avec la **succession de variants au Covid-19** et aux **épisodes de confinement** qui ont caractérisé l'année 2021. 7 agents ont été testés positifs à la Covid-19 et parmi eux, un seul a été hospitalisé.



Le service Ressources Humaines a communiqué, tout au long de l'année et au fur et à mesure de leur évolution, les consignes à respecter par le personnel : distanciation, lavage des mains, port du masque (dès qu'il a été rendu obligatoire).

Le premier semestre de l'année 2021 a été marqué par un **encouragement à la systématisation du télétravail des services supports**. Ces services ont été équipés d'ordinateurs avec connexion VPN. Les réunions en distanciel via l'outil de connexion Teams ont été maintenues.

Le Siredom a **facilité la vaccination des agents et de leurs enfants** en accordant une Autorisation Spéciale d'Absence (ASA).

Concernant le port obligatoire du masque, une dotation mensuelle pour les agents du siège selon leur temps de présence au siège a été mise en place par le secrétariat général.

dépenses directes occasionnées par l'épidémie de covid19 en 2021 :

- 1 877,30 € HT de fournitures Covid (masques, gel, visières...)
- 27 606,40 € TTC de dépenses de matériel informatique (22 620,95 € en ordinateurs portables, 2 904,01 € en écrans et 2 081,08 € en accessoires divers).



## DIALOGUE SOCIAL

Le travail dans le contexte pandémique, en sus des mesures visant à protéger les agents, nécessite un suivi attentif de ces derniers, qu'ils soient en télétravail ou sur le terrain. Outre l'information du CHSCT sur les mesures d'organisation et de protection engagées, le **Siredom a, à la demande des organisations syndicales, organisé 11 réunions en 2021 du groupe de travail sur les conditions de travail en crise sanitaire** pour faire le point sur les éventuelles difficultés et attentes des agents en télétravail et des agents sur le terrain.

Ainsi, les **échanges réguliers entre la direction et les représentants des 3 organisations syndicales** au Siredom (FO, CGT, et CFDT) ont permis d'exercer une veille régulière en se basant sur les retours des agents, notamment par voie de questionnaires diffusés en ligne.

## SUIVI DU CONTRÔLE DU SIREDOM PAR LA CRC

Le Préfet a institué une commission de suivi des rappels au droit et recommandations de la Chambre Régionale des Comptes (rapport définitif présenté au Comité Syndical du 2 février 2021).

Une première réunion s'est tenue en septembre 2021 qui a permis de mettre en avant toutes les actions correctrices mises en œuvre par le Siredom : rétablissement financier, comptabilité analytique, définition plus stricte de l'exercice des compétences...

**Ainsi, sur les 9 rappels au droit, 7 sont corrigés et 2 le seront d'ici fin mai 2024, date de fin du contrat de collecte des bornes d'apports volontaires.**



## VENTE DE L'ÉCOSITE SUD-ESSONNE

L'Écosite Sud-Essonne, situé à Étampes, **a été vendu le 27 décembre 2021 pour un montant de 1 453 000 € à la commune d'Étampes.**

# 2 - Bilan 2021 : Les faits marquants

## BILAN DES TONNAGES DES COLLECTES

### LA COLLECTE HORS HUREPOIX (APPORT VOLONTAIRE)

**12 577 tonnes** ont été collectées avec les 1 696 bornes : 10 714 t sur les bornes en verre et 1 863 t sur les bornes emballages/papiers. Cela représente une **hausse de 8 % par rapport à 2020**.

### LA COLLECTE SUR LE HUREPOIX (PORTE À PORTE ET APPORT VOLONTAIRE)

**25 356 tonnes** ont été collectées sur les **37 communes du Hurepoix** dont 21 865 en porte à porte et 3 491 en apport volontaire.

Sur la collecte en porte à porte, 12 964 t sont des ordures ménagères, 3 522 t des emballages/papiers et 5 379 t des déchets verts, soit une **hausse de 1,9 %** par rapport à 2020.

Sur la collecte en apport volontaire, 925 t sont des ordures ménagères, 600 t des emballages/papiers et 1 966 t de verre, soit une **hausse de 2 %** par rapport à 2020. Le parc est constitué de 394 bornes.

La collecte des encombrants a permis de collecter 40,66 t sur 444 adresses avec un taux de valorisation de 98 %.

## BILAN DES TONNAGES EN ÉCOCENTRES

**165 765 t** collectées dans les déchèteries en 2021 soit une **augmentation de près de 30 %** par rapport à 2020 !

Les hausses les plus significatives sont celles des déchets enfouissables (+40 %), des végétaux (+30 %), du tout-venant valorisable (+23 %) et des inertes (+20 %). Les tonnages sur les déchets spécifiques sont également en hausse avec +52 % de pneus et +4 % de DDS.

Au vu de la hausse de la **TGAP** (taxe sur les déchets enfouis) de 17 €/tonne en 2019 à 30 € en 2021 pour atteindre 65€ en 2025, il est indispensable de réduire les tonnages de déchets enfouissables en favorisant le tri.

Avec **782 816 passages**, le **record de fréquentation** a été battu cette année. Les éco-centres les plus fréquentés sont ceux de Ballancourt-sur-Essonne, Morangis et Saint-Michel-sur-Orge.

Les habitants qui fréquentent le plus nos déchèteries sont issus pour 20 % de Cœur d'Essonne Agglomération, 18 % de la Communauté de Communes du Val d'Essonne et 17 % de la communauté d'Agglomération Grand Paris Sud.

## BILAN DES TONNAGES AU CITD

**237 487 t d'ordures ménagères** du Siredom ont été incinérées (+1,2 %). Cela a permis la production de 111 997 MWh d'électricité (+ 50 %) et 156 443 MWh de chaleur (+32 %).

**49 440 tonnes d'emballages et papiers** ont été traitées avec un taux de refus de 38,51 %, taux en légère baisse.

**14 940 tonnes de verre** ont été réceptionnées pour être valorisées.

**31 532 tonnes de matières premières secondaires traitées** dans les filières de recyclage (+8,7 % alors que les tonnages entrants ont progressé de 3 %).



# 3 - Direction de l'Administration

## PRÉSENTATION DE LA DIRECTION

Pilotée par la Directrice Générale Adjointe des Services en charge de l'administration, la direction est composée de 4 services :

- Secrétariat général (2 agents)
- Moyens généraux et systèmes d'information (2 agents)
- Marchés publics (2 agents)
- Ressources humaines (3 agents + 1 apprentie)

## MISSIONS GÉNÉRALES

La direction de l'administration assure la sécurité juridique des actes du Siredom et de ses instances.

### RESSOURCES HUMAINES

- Recruter et former les agents du Siredom,
- Assurer le suivi de leur carrière,
- Établir et verser leur rémunération

### SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET MOYENS GÉNÉRAUX

Assurer le fonctionnement quotidien du syndicat (accueil, courrier, information des élus, entretien des locaux, réseaux et outils informatiques, téléphonie, pool de véhicules...) et la gestion des instances.

### MARCHÉS PUBLICS

Préparer et passer les marchés et contrats pour les besoins du Siredom (collecte, écocentres, traitement, communication...)

## RESSOURCES HUMAINES - BILAN 2021

### STABILITÉ DE L'ACTIVITÉ DU SERVICE

	2019	2020	2021
Actes réalisés (arrêtés et contrats)	419	442	375
Courriers – certificats – notes réalisés	537	506	469



## LES EFFECTIFS ET LEUR RÉPARTITION AU 31/12

Le Siredom connaît une légère augmentation des effectifs en 2021. Il passe de 98 agents en 2020 à 106 en 2021, mais la répartition entre les catégories d'emploi et entre les hommes et les femmes reste stable.

	2019	2020	2021
Catégorie A	7	8	8
Catégorie B	5	7	4
Catégorie C	81	81	93
Apprenti	0	2	1
TOTAL	93	98	106
Femmes	20	27	26
Hommes	73	71	78
Âge moyen (ans)	41	42	44

## DIMINUTION DU TURN-OVER

Les arrivées et les départs suivants ont été comptabilisés en 2021 :

### → 16 arrivées

- o 2 agents d'exploitation ;
- o 2 gestionnaires finances ;
- o 1 apprentie Ressources Humaines ;
- o 1 chargée de mission en comptabilité analytique ;
- o 1 adjoint au Responsable administratif et financier des écocentres
- o 9 agents valoristes dont 3 temps non complet (11h hebdomadaires) suite à la création de postes et remplacement d'agents partis en retraites ou placés en congés pour indisponibilité physique.

### → 1 départ

- o 1 gestionnaire finances ;

### → 2 départs en retraite

- o 1 directeur finances et budget ;
- o 1 agent valoriste

## L'ABSENTÉISME

Le tableau ci-dessous indique le taux d'absentéisme (en nombre de jours par an) :

Absentéisme	2019	2020	2021
Nombre de jours de congés pour indisponibilité physique	2327	2390	2545
Moyenne par agent	25,02	24,38	24,01

On note une augmentation du nombre de jours d'absence par an en 2021, en raison de la survenance d'un accident du travail fin 2020 ayant entraîné une longue absence en

# 3 - Direction de l'Administration

2021 ainsi que la survenue d'un autre accident du travail en juillet 2021 dont la conséquence a été un arrêt de travail jusqu'à la fin de l'année civile. En 2021, la continuité de la pandémie et le fait que 8 agents ont contracté la Covid-19 a également contribué à une augmentation du nombre de jours de maladie ordinaire.

## LA FORMATION, UN ENJEU IMPORTANT

Le budget consacré à la formation en 2021 est de 39 783 € HT incluant une part de cotisation CNFPT qui permet aux agents de suivre à titre individuel les sessions proposées par cet organisme. Ces frais ont permis la formation du personnel à la prévention et à la sécurité, et de 2 apprentis sur l'année scolaire 2020-2021. En complément à ce budget, des prestations de formation et d'assistance, notamment avec l'éditeur de logiciel RH/Finances, ont été réalisées pour un montant de 7 695 € HT.

## ACTION SOCIALE

- Poursuite de l'adhésion au CNAS : tous les agents justifiant de plus de 6 mois d'ancienneté, et recrutés pour une durée au moins égale à 6 mois, ont pu bénéficier des prestations offertes par le CNAS en matière d'aide à la famille, de solidarité, d'accès à des prêts à un taux attractifs, sans oublier la possibilité d'avoir recours à la billetterie Meyclub. L'adhésion du Siredom au CNAS a représenté une dépense de 21 200,02 € en 2021 ;



- Participation aux contrats de mutuelles labellisées et réflexion générale sur la protection sociale complémentaire : le Siredom a continué à verser une participation mensuelle, d'un montant compris entre 25 à 41 €, à tout agent pouvant justifier de la souscription d'un contrat auprès d'une mutuelle santé labellisée. Les nouvelles dispositions législatives et réglementaires prévoient l'obligation de participation des collectivités à au moins 20% d'un montant de référence fixé par décret à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 pour la prévoyance et à au moins 50 % d'un montant de référence fixé par décret à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 pour les mutuelles santé.



Le Siredom a souhaité étudier les garanties contractualisées par les agents par le biais d'un questionnaire distribué en octobre 2021. Le Siredom envisage d'organiser des permanences dès le mois de septembre 2022 afin de permettre aux agents de pouvoir dialoguer avec des spécialistes de la santé et de la prévoyance. Par ailleurs, une réflexion va être engagée avec les représentants du personnel siégeant au Comité Technique en vue de mettre en place une participation aux contrats de prévoyance labellisés ;

- Les chèques cadeaux : dans le cadre d'un marché liant la société Edenred au Siredom, les agents du Siredom se sont vu octroyer un chéquier cadeaux d'une valeur faciale correspondant à 5% du plafond mensuel de la Sécurité sociale, soit une valeur de 171,40 € pour chacun des agents du Siredom qui ont travaillé au moins 6 mois au cours de l'année 2021. La dépense totale concernée a été de 18 168,40 €.



## PROJETS MIS EN ŒUVRE EN 2021

Les principaux projets menés par le service des Ressources Humaines en lien avec les élus et les représentants du personnel au cours de l'année 2021 ont été les suivants :

- La poursuite de la mission de **prévention des risques professionnels**, notamment par les formations et dans le cadre de la campagne de sensibilisation des agents aux pratiques addictives ;
- Le **passage aux 1607 h** : finalisation du travail amorcé en 2020 de façon que tous les agents, selon un planning hebdomadaire ou annuel, atteignent l'objectif de 1 607 heures travaillées minimum par année civile, ce qui a conduit à l'octroi de 9 jours au titre de l'Aménagement de la Réduction du Temps de Travail (ARTT) pour tous les agents, à l'exception des agents valoristes dont le temps de travail annualisé ne dépasse pas les 1607 heures ;
- L'**organisation et le déploiement du télétravail** comme pratique régulière : adoption de la charte de télétravail, accompagnement de 11 agents et de leurs encadrants dans la mise en place du télétravail, à raison de 3 jours maximum par semaine, mise à disposition des outils (PC portable, écrans...) et formations ;
- L'**harmonisation des classements** des agents contractuels lors de leurs recrutements selon des critères objectifs (âge, expérience professionnelle, diplômes requis), mais aussi du régime indemnitaire selon les fonctions exercées ;
- L'**harmonisation des régimes indemnitaires** à fonctions égales.
- La mise en place d'une **progression de carrière** pour les contractuels identique à celle des fonctionnaires (avancement par échelon selon le même rythme)
- L'élaboration et la mise en application des **Lignes Directrices de Gestion** (LDG) adoptées par le Comité Technique du 10 février 2021.



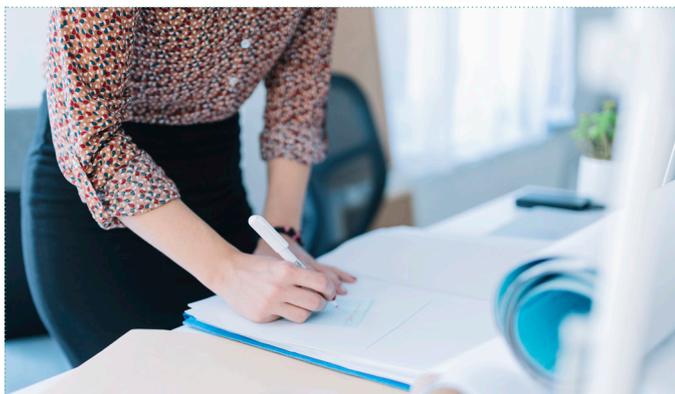
# 3 - Direction de l'Administration

## SECRETARIAT GÉNÉRAL - BILAN 2021

Actions	2019	2020	2021
Réunions du Bureau Syndical	7	6	8
Réunions du Comité Syndical	7	6	7
Délibérations du Bureau	37	20	27
Délibérations du Comité	82	100	109
Décisions du Président	29	10	27
Courriers enregistrés « arrivée »	6079	3412	3884
Courriers enregistrés « départ » (hors courriers des ressources humaines)	293	295	363

### FAITS MARQUANTS 2021

- Constitution des registres des délibérations de 2014 à 2020 : 39 registres ;
- Changements au sein du comité syndical : 7 nouveaux délégués titulaires et 12 suppléants ont été désignés par les EPCI suite à des démissions d'élus (annulations d'élections municipales, démissions du conseil municipal, départ en dehors de la région...).



### Sortie du SITREVA

En 2021, le Siredom a réglé les parts fixes 2019 (3 500 975,05 €), 2020 (1 971 802,54 €) et 2021 (1 812 116 €) dues au Sitreva. De ce fait, un certain nombre de contentieux ont pris fin. En outre, après plusieurs échanges entre les deux syndicats, un accord a été trouvé sur le coût de sortie du Sitreva à hauteur de 1 820 728 € HT.

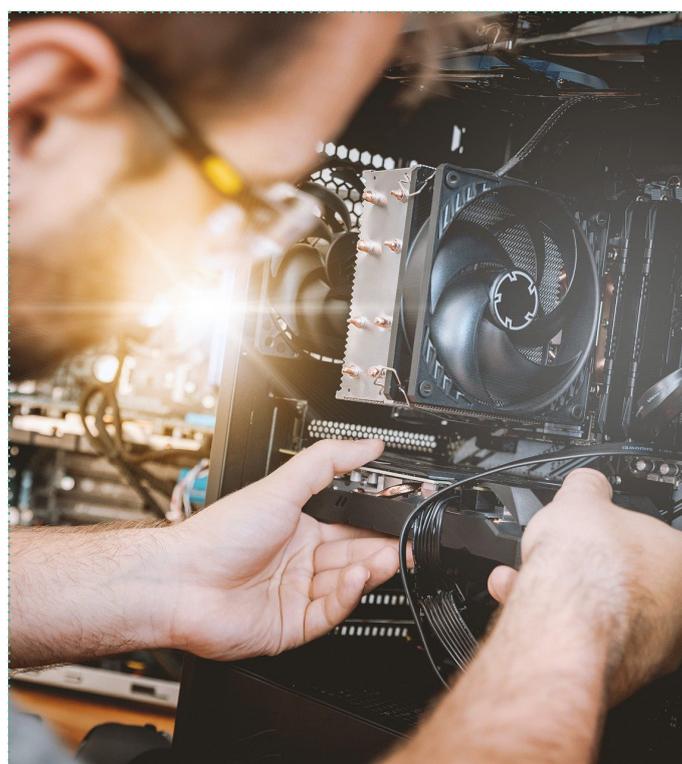
Cependant, le Sitreva n'a pas donné son accord pour la sortie du Siredom au 1<sup>er</sup> janvier 2022, conditionnant celle-ci au règlement du contentieux «Arpajonnais». Le coût de sortie a été fixé par arrêté préfectoral à hauteur de 4,8 M€ à régler en 5 ans. Le Siredom a contesté cet arrêté devant le tribunal administratif en 2019 d'une part sur la méthode du calcul du coût de sortie, d'autre part sur le fait qu'il ne considère pas être redevable de cette indemnité, le retrait de l'Arpajonnais étant le résultat de la création de Cœur d'Essonne Agglomération qui, une fois créée, a fait le choix d'adhérer au Siredom. Cependant, Cœur d'Essonne

Agglomération conteste devoir régler le coût de sortie. Le juge administratif devrait prendre une décision d'ici juin 2022.

En décembre 2021, une convention a été conclue avec le Sitreva afin de fixer le coût de sortie du Siredom, arrêter le paiement des frais de gestion hors haut de quai (part fixe) et mettre à disposition les trois déchèteries appartenant antérieurement au Sictom du Hurepoix (Briis-sous-Forges, Dourdan et Saint-Chéron) et le personnel afférent pour une durée d'un an renouvelable une fois.

## MOYENS GÉNÉRAUX ET SYSTÈMES D'INFORMATION : BILAN 2021

- Gestion des archives : déménagement des archives depuis l'écosite d'Étampes avec aménagement d'un local spécifique au siège à Lisses, mise à jour des archives (tri, destruction et rangements des archives orphelines, demande de transfert aux archives départementales...).
- Mise en place d'une climatisation générale pour les bureaux non équipés du siège
- Mise en place d'une solution de facturation pour les usagers professionnels des écocentres
- Renouvellement des véhicules légers en LLD (fin de contrat) et diminution du parc
- Préparation de l'intégration des 3 écocentres auparavant gérés par le Sitreva
- Participation aux opérations de fermeture de l'Écosite Sud Essonne (tri, déménagement...)
- Déploiement des outils de télétravail (PC portables, écrans...).



# 3 - Direction de l'Administration

## LES MARCHÉS PUBLICS - BILAN 2021

En 2021, le Siredom a adhéré au groupement de commandes du Sipperec pour l'achat d'électricité.



### MARCHÉS ATTRIBUÉS EN 2021

17 marchés ont été attribués en 2021 dont 13 à des entreprises essoniennes (PME).

Trois procédures ont été déclarées sans suite :

- 2021.01/2 : location d'équipements de Protection Individuels
- 2021.02 : location longue durée de véhicules légers
- 2021.05 : conception et réalisation d'un quai de transfert

N° de marché	Objet	Notification	Montant (€ HT)	Attributaires	Code postal
<b>Montant de 40 000 à 90 000 € HT</b>					
2021-006	Travaux d'installation de climatisation et chauffage dans une partie des bâtiments du Siredom	24-juin-21	44 463,90 0€ HT	SAS FLUIDYMA	91
2021-007	Marché de maîtrise d'œuvre relatif à la réalisation d'un éco-centre sur la commune d'Épinay-sur-Orge	13-oct.-21	87200 € HT	CECOTECH INGÉNIERIE	91
2021-009	Consultation relative à la location et la maintenance de distributeurs de boissons chaudes, boissons fraîches et denrées alimentaires pour les besoins du Siredom et ses prestations annexes	30-sept.-21	maxi 5 000€ HT / an	CARON SERVICES	91
<b>Montant de 90 000 et 214 000 HT (fournitures et services)</b>					
2021-001/1	Accord-cadre relatif à l'achat, la location et l'entretien de vêtements de travail et d'équipements de sécurité individuelle pour les besoins du Siredom LOT 1 «Achat de vêtements de travail et d'équipement de sécurité individuelle et ses prestations annexes»	14-juin-21	38 805,35 / an	VETIPRO	91
2021-003	Accord-cadre relatif à des prestations de conseil juridique et de représentation contentieuse dans le domaine du droit public général pour les besoins du Siredom et ses prestations annexes	24-juin-21	maxi 30 000€ HT / an	WOOGET ASSOCIÉS	75
2021-008	Accord-cadre relatif à la fourniture et la pose de bavettes rabattables en caoutchouc pour le réseau d'éco-centres du Siredom et ses prestations annexes	13-oct.-21	213 042,02€ HT	ENVIRONNEMENT SERVICES	77
2021-011	Accord-cadre relatif à la fourniture de carburant par cartes accréditives pour les besoins du Siredom et ses prestations annexes	29-nov.-21	maxi 45 000€ HT / an	TOTAL France MARKETING	92
2021-013	Accord-cadre relatif à des prestations de nettoyage des locaux (bureaux administratifs et éco-centres) du Siredom	28-déc.-21	forfait 16 618€ HT / an	RENOV ACTION	91
2021-014	Accord-cadre relatif à la fourniture et la livraison de bennes pour les besoins du Siredom	7-déc.-21	maxi 210 000€ HT	CRB	77
2021-015	Accord-cadre relatif à des prestations d'enlèvement des dépôts sauvages et de nettoyage des abords des équipements du Siredom	28-déc-21	forfait 61 406,80€ HT / an	PNE	91

# 3 - Direction de l'Administration

N° de marché	Objet	Notification	Montant (€ HT)	Attributaires	Code postal
<b>Montant de 90 000 et 5 350 000 HT (travaux)</b>					
2021-010/1	Accord-cadre relatif à des travaux neufs et d'entretien pour les besoins du Siredom LOT 1 «Réalisation de travaux de Gros œuvre, VRD et étanchéité pour les besoins du Siredom et ses prestations annexes»	24-janv.-22	maxi 260 000€ HT / an	TPS	91
2021-010/2	Accord-cadre relatif à des travaux neufs et d'entretien pour les besoins du Siredom LOT 2 «Réalisation de travaux de maçonnerie intérieure et peinture (intérieure et extérieure) pour les besoins du Siredom et ses prestations annexes»	24-janv.-22	maxi 125 000€ HT / an	TPS	91
2021-010/3	Accord-cadre relatif à des travaux neufs et d'entretien pour les besoins du Siredom LOT 3 «Réalisation de travaux de métallerie et de serrurerie pour les besoins du Siredom et ses prestations annexes»	24-janv.-22	maxi 165 000€ HT / an	TPS	91
2021-010/4	Accord-cadre relatif à des travaux neufs et d'entretien pour les besoins du Siredom LOT 4 «Réalisation de travaux de plomberie, carrelage et faïences pour les besoins du Siredom et ses prestations annexes»	24-janv.-22	maxi 44 000€ HT / an	TPS	91
2021-010/5	Accord-cadre relatif à des travaux neufs et d'entretien pour les besoins du Siredom LOT 5 «Réalisation de travaux de menuiserie et vitrerie pour les besoins du Siredom et ses prestations annexes»	24-janv.-22	maxi 33 000€ HT / an	TPS	91
2021-010/6	Accord-cadre relatif à des travaux neufs et d'entretien pour les besoins du Siredom LOT 6 «Réalisation de travaux d'électricité pour les besoins du Siredom et ses prestations annexes»	24-janv.-22	maxi 44 000€ HT / an	TPS	91
<b>Montant de plus de 214 000 € HT (fournitures et services)</b>					
2020-12	Collecte, transport et traitement des DDS issus des éco-centres	21-févr.-21	sans maxi	TRIADIS	91



# 3 - Direction de l'Administration

## 12 AVENANTS CONCLUS EN 2021

Marché n°	Procédure	Titulaire	N° d'avenant	Objet	Impact financier
2020.02/1	MAPA	Urbaine de Travaux	1	Ajout et suppression de prestations prévues au marché	Plus-value de 5.20% (+83 344.97€ HT)
2020.02/1	MAPA	Urbaine de Travaux	2	Ajout de prestations notamment suite avis bureau de contrôle	Plus-value de 4.23% (67 803.94€HT)
2020.02/2	MAPA	BTM	1	Travaux supplémentaires (étanchéité)	Plus-value de 2.87% (6077.59 € HT)
2017.007	AO	VETIPRO	1	Changement d'indice de référence (disparition d'un indice)	Néant
2020.11	AO	SEMAER	1	Ajout d'un prix au BPU : Collecte et traitement des pneus jantés	Marché sans mini ni maxi
2020.08	AO	Natixis Intertitres	1	Ajout d'une valeur faciale de titres restaurants	Néant
2020.08	AO	Natixis Intertitres	2	Transfert à la société Bimpli	Néant
2019.13/1	AO	SEPUR	1	Changement d'exutoire et majoration des tarifs de collecte	Marché sans mini ni maxi
2019.13/2	AO	SEPUR	1	Changement d'exutoire et majoration des tarifs de collecte	Marché sans mini ni maxi
2019.011/2	AO	SEPUR	1	Changement d'exutoire et majoration des tarifs de collecte	Marché sans mini ni maxi
2018.01	AO	SEMAER	1	Prolongation de marché	Néant
2020- DSP CITD		SERIVEL	1	Précisions sur le calcul des pénalités, l'affectation du pourcentage du chiffre d'affaires et modification du projet d'espace pédagogique	

### FOCUS SUR LA CONCESSION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DU CITD DE VERT-LE-GRAND - ÉCHARCON

2021 était l'année du bilan de la 1<sup>ère</sup> année de la DSP relative à l'exploitation du CITD de Vert-le-Grand-Écharcon. La commission de consultation des services publics locaux et la commission de contrôle financier ont eu à étudier le rapport d'activité 2020 et les premiers éléments de bilan financier. Dans l'objectif d'affiner le suivi de la trajectoire financière de la DSP, et dans une démarche constructive avec le délégataire Serivel, il a été demandé à ce dernier de compléter ses tableaux de suivi et de fournir un complément d'information relatif au détail des travaux, aux frais de personnel, à la maintenance hors GER et aux frais de siège, ce qui a été fait..

Un premier avenant a été passé en mai 2021 comprenant :

- La définition des modalités d'application de pénalités en cas de dépassement journalier des valeurs garanties pour la teneur en polluant dans les émissions gazeuses ;
- La révision de la limite de valeurs garanties pour le Monoxyde de Carbone, en conformité avec l'arrêté préfectoral du site, au regard de l'optimisation des chaudières et afin de ne pas être contraint de modérer la capacité d'incinération de l'outil et les productions d'énergie électrique et chaleur associées.

- La révision de l'article portant sur la conformité des produits triés issus du centre de tri en supprimant la pénalité en cas de refus d'un lot de matières valorisables par le repreneur pour cause d'humidité puisque ce critère est imputable à la pré-collecte et/ou à la collecte et non à l'activité de tri ;
- Une précision sur l'article portant sur le tonnage limite de déchets détournés. Une clause a été ajoutée pour prendre en compte les périodes d'arrêt de l'usine d'incinération induisant un détournement des déchets réceptionnés.

En outre, l'avenant a déterminé :

- Les modalités d'évolution du prix de la chaleur fourni au réseau de chauffage urbain de l'Agglomération Grand Paris Sud du fait de l'intégration de l'ensemble des subventions liées à cette opération ;
- La précision du financement d'actions liées à la politique environnementale du syndicat, et notamment des actions de sensibilisation sur le thème des déchets, dans le cadre de la somme perçue par le Siredom au titre de mécénat, prévu à l'annexe 16 du contrat ;
- La simplification du reversement au Siredom des subventions nouvelles ou des Certificats d'Économie d'Énergie obtenus par le Délégataire ;
- L'abandon du projet de maison de l'environnement au profit du déploiement d'outils numériques permettant d'aller au-devant du public pour mener des actions de sensibilisation;
- La prise en compte de changement de la nature juridique de la société dédiée.

# 3 - Direction Communication et prévention

## PRÉSENTATION DE LA DIRECTION

La direction communication et prévention est composée de 3 agents : la directrice, un agent de prévention et un chargé de la communication numérique.

## MISSIONS GÉNÉRALES

La direction communication et prévention applique la stratégie de communication internet et externe définie par les élus et coordonne les actions destinées à assurer la promotion de l'image de marque du Siredom, ses valeurs et ses partenaires. La direction met également en oeuvre des actions de sensibilisation et d'information visant à réduire la quantité de déchets produits et/ou de diminuer leur dangerosité.

## COMMUNICATION - BILAN 2021

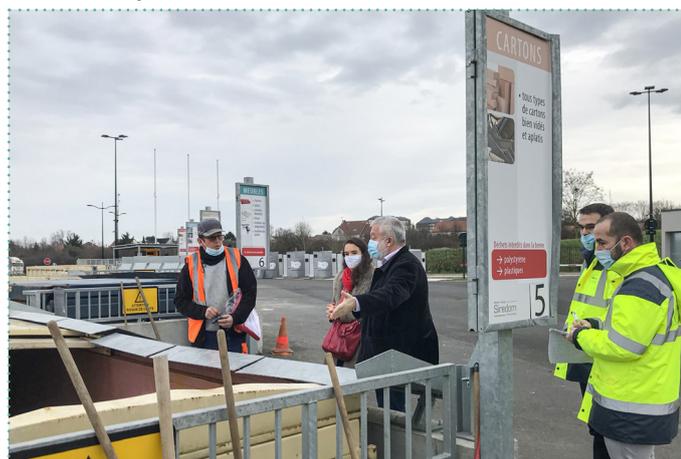
### MANIFESTATIONS

#### - Actions de formation, visite et inauguration

Le service communication a suivi M. Thomas, président du Siredom, dans ses visites de l'ensemble des 24 éco-centres. L'objectif était d'aller à la rencontre des agents valoristes et de voir les améliorations possibles de la qualité du service rendu aux usagers.

Pour les élus, des actions ont été menées : Les 13 avril et 20 mai, 2 webinaires, organisés par Citéo, sur les enjeux du tri ont été suivis par de nombreux élus. En octobre 2021, 2 visites des usines d'incinération et du centre de tri ont été organisées. 2 formations ont eu lieu au siège du Siredom : le 2 décembre, sur la prévention des déchets et le 16 décembre sur la gestion des déchets et l'économie circulaire.

Le service communication était également très présent lors de la réouverture après travaux des éco-centres d'Étampes et de Sainte-Geneviève-des-Bois respectivement les 1<sup>er</sup> février et 1<sup>er</sup> juin.



#### - Interviews et reportages

En 2021, des interviews ont été tournées, montées et diffusées sur les réseaux sociaux :

- recommandations et rappels à la loi du rapport de la CRC,
- inauguration de l'éco-centre de Sainte-Geneviève-des-Bois,
- mise en service de la seconde ligne de tri.

Le service a participé également à l'élaboration de vidéos synthétiques et complètes sur le devenir de nos emballages en verre et la composition du budget du Siredom 2022.

### ACTIONS TRANSVERSALES

- **Trash spotter** : le Siredom s'est fait le relais pour les EPCI, les mairies et les citoyens de l'application mobile collaborative «Trash spotter» qui vise à recenser les dépôts sauvages, à recueillir les données et à rémunérer les associations qui oeuvrent positivement pour l'environnement.

- **Prêt d'expositions** : le Siredom dispose de 2 expositions de 4 panneaux chacune : une sur le tri et l'autre sur le compostage. En 2021, elles ont été empruntées 13 fois chacune pour une durée totale de prêt de 130 et 145 jours, soit 40 % de l'année.

- **Gestion de 3 nouvelles déchèteries** : Afin d'informer les citoyens et les mairies de la gestion par le Siredom au 1<sup>er</sup> janvier 2022 de 3 nouvelles déchèteries, le service communication a préparé des supports de communication (flyers, panneaux, calicots, communiqué de presse...) pour que la transition se passe au mieux pour les citoyens.

### PUBLICATIONS

Différents sujets ont fait l'objet de publications tels que le rapport d'activité / Rapport sur le prix et la qualité du service public, le calendrier de collecte ou la carte de vœux, mais quelques publications plus spécifiques sont parues comme le PLPDMA révisé.

À noter que le calendrier de collecte a été repensé et remanié pour le rendre plus facile d'utilisation et de lecture.

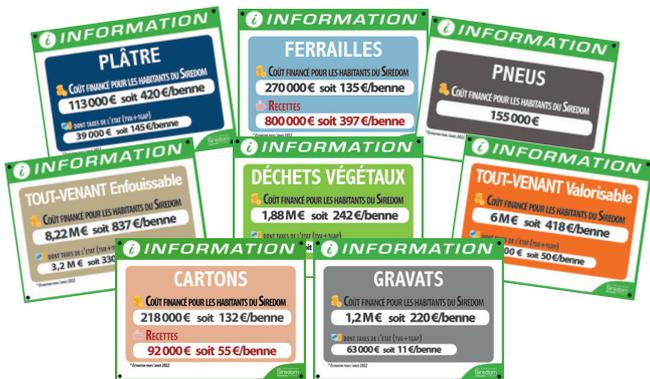
16 communiqués de presse ont été envoyés aux mairies, aux EPCI et à nos contacts. 3 annonces de presse sont également parues dans la presse locale.



# 3 - Direction Communication et prévention

## SIGNALÉTIQUE

En soutien aux services opérationnels, et notamment aux services éco-centres, de nombreuses affiches sont créées : fermetures exceptionnelles, travaux, horaires d'entrée des éco-centres, risque de chute, diverses informations dont des panneaux d'informations sur le coût des différents flux en déchèterie.



## NUMÉRIQUE

- **Fiches EPCI** : Des fichiers à destination des EPCI sont mis en ligne chaque mois sur un portail dédié. Ils regroupent les tonnages de la collecte, du traitement et des déchèteries.

### - Réseaux sociaux

#### Les chiffres clés

#### Abonnés au 31 décembre 2021

Abonnés Facebook : **2 148**  
(+4,6 % en 1 an)

Twitter : **414**

Instagram : **354**

#### Nombre de posts en 2021

Facebook : 192

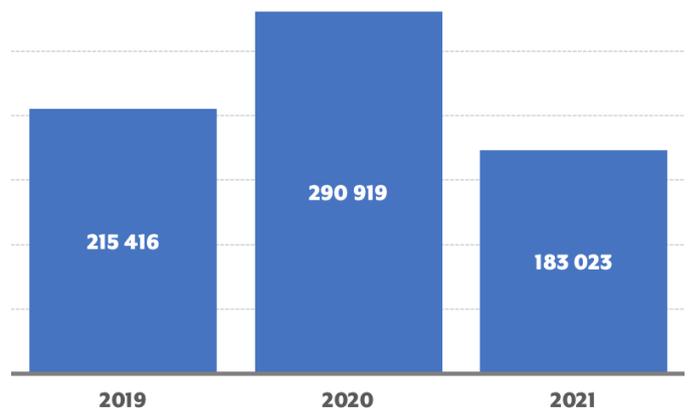
Twitter : 5

Instagram : 25

### Les meilleurs posts

Date	Post Facebook	Portée
11/10/2021	Passage des éco-centres aux horaires d'hiver	10 196
14/12/2021	Fermeture des déchèteries pendant les fêtes de fin d'année	9 195
06/01/2021	Vers la fin du plastique à usage unique ? Nouvelles dispositions s'appliquant au 1 <sup>er</sup> janvier 2021, dans le cadre de la «loi anti-gaspillage»	8 658
11/01/2021	Le "Point Vert", c'est fini ! Bienvenue au "Triman"	8 372
09/02/2021	Fermeture des éco-centres le 10 février 2021 en raison des précipitations neigeuses.	7 996

## Évolution de la fréquentation du site Internet



La fréquentation est globalement stable. Seul le déconfinement a provoqué un pic de fréquentation en 2020.

### - Newsletter interne

4 fois par an, une newsletter est distribuée à l'ensemble des agents du Siredom pour les informer des actualités du service ressources humaines et de l'amicale du personnel, mais également de donner une interview d'un agent

### - Newsletter externe

Chaque mois, une newsletter est envoyée aux mairies, aux EPCI, à l'ensemble des élus et à nos contacts. Elle regroupe 5 informations. Quand on clique sur une des actualités, on accède à une information plus complète située sur notre site internet.

- **Site internet sur le CITD** : Participation à l'élaboration de cet espace numérique entièrement dédié au Centre Intégré de Traitement des Déchets (CITD) de Vert-le-Grand qui a ouvert début février 2021. Vous y découvrirez son histoire, ses projets et comment sont traités et valorisés vos déchets.



# 3 - Direction Communication et prévention

## PRÉVENTION - BILAN 2021

### ADOPTION D'UN PLPDMA RÉVISÉ

Le comité syndical a adopté le 15 décembre 2021 le PLDPMA révisé, après un avis positif des commissions collecte et prévention des déchets à la source.

Voici les grands changements :

- précision sur le territoire d'application des actions : les 37 communes où le Siredom effectue la collecte en porte à porte
- renforcement des formations sur le compostage
- réalisation d'un diagnostic sur les biodéchets
- arrêt des opérations «mise à disposition de poules et poulaillers», mise en place de vergers pédagogiques et communication sur les AMAP
- récupération des textiles et installation de give box : travail sur les déchèteries et en partenariat avec les communes
- fourniture de stop pub imprimés aux 37 communes
- édition d'un guide à destination des personnes peu sensibilisées et des professionnels du BTP
- création d'une page dédiée sur le réemploi sur le site internet



### • Animations de sensibilisation des enfants

30 animations ont été réalisées par la recyclerie du Gâtinais. 742 enfants ont ainsi été sensibilisés en 2021.



### MISE EN OEUVRE DES ACTIONS DU PLPDMA

#### • Promotion du compostage

2 897 composteurs ont été distribués en 2021 aux habitants des 37 communes de l'ex-Sictom de l'Hurepoix. Le guide du compostage a été distribué en même temps.

EPCI	Composteurs bois	Composteurs plastiques	Bioseaux 10L
CCVE	0	51	20
CAESE	86	61	46
CCDH	847	272	433
CCPL	379	87	265
CCEJR	200	70	100
Total	1 512	541	834
<b>Total 2021</b>	<b>2 897</b>		



Date	Niveau scolaire	Nbre enfants	Commune	EPCI
<b>OCTOBRE</b>				
1 <sup>er</sup>	CP/CE1	24	Saint-Chéron	CCDH
1 <sup>er</sup>	CE2/CM1	27	Saint-Chéron	CCDH
8	CM1/CM2	25	Saint-Chéron	CCDH
8	CM2	23	Saint-Chéron	CCDH
11	CP/CE2	25	Leudeville	CCVE
11	CE1	25	Leudeville	CCVE
15	CE1/CE2	26	Saint-Chéron	CCDH
15	CP	26	Saint-Chéron	CCDH
22	CE2/CM1	24	Leudeville	CCVE
22	CM1/CM2	28	Leudeville	CCVE
<b>NOVEMBRE</b>				
12	CP	21	Dourdan	CCDH
12	CP	21	Dourdan	CCDH
19	CM1	27	Briis-sous-Forges	CCPL
19	CE1	25	Briis-sous-Forges	CCPL
22	CE2	27	Fontenay-les-Briis	CCPL
23	CE2/CM1	21	Fontenay-les-Briis	CCPL
23	CM1	23	Fontenay-les-Briis	CCPL
29	CM1	23	Briis-sous-Forges	CCPL
29	CM1	23	Briis-sous-Forges	CCPL
30	CP	29	Briis-sous-Forges	CCPL
30	CP	24	Briis-sous-Forges	CCPL
<b>DÉCEMBRE</b>				
7	CE1/CE2	26	Briis-sous-Forges	CCPL
7	CM2	23	Briis-sous-Forges	CCPL
10	CP à CM2	24	Saint-Jean-de-Beauregard	CCPL
10	CE1/CE2	23	Soucy-la-Briche	CCEJR
10	CM1/CM2	26	Soucy-la-Briche	CCEJR
14	CP	24	Boissy-sous-Saint-Yon	CCEJR
14	CP/CM2	25	Boissy-sous-Saint-Yon	CCEJR
14	CM1	23	Boissy-sous-Saint-Yon	CCEJR
14	CE1	25	Boissy-sous-Saint-Yon	CCEJR

# 3 - Direction Communication et prévention

- **Promotion de la récupération des textiles et du stop pub** via nos supports de communications habituels : newsletter, Facebook distribution de nombreux stop pub.



- **Création de jeux et d'une exposition sur la prévention**  
Recensement des besoins et des outils à disposition et préparation des documents en vue d'une réalisation en 2022.

- **Le réemploi**

Promotion d'action de sensibilisation sur le réemploi, notamment en éco-centre. Ainsi, des animations et des ateliers ont été organisés sur la déchèterie de Montgeron et Vigneux et une récupération de vélos s'est mise en place sur la déchèterie de Ballancourt  
Recensement et listing des associations sur le réemploi sur le territoire du Siredom.



- **Recensement des bailleurs sociaux** sur le territoire en vue de toucher les personnes peu sensibilisées et de promouvoir le compostage collectif. 15 seront ainsi contactés en 2022.

- **Opération « vergers pédagogiques »**

En raison de l'arrêt de l'opération depuis 2019, les communes ont été interrogées pour effectuer un bilan de l'opération :  
Tous les vergers pédagogiques sont entretenus par les services techniques de la ville. 2 servent à des animations et un a eu de nouveau aménagement, tous sont ouverts au public et fréquentés régulièrement. À part quelques dégradations (vol, vandalisation), toutes les communes sont satisfaites de cet aménagement.

- **Création de fiches méthodes**

4 fiches méthodes ont été créées afin de partager avec l'ensemble des communes adhérentes l'expérience acquise par le Siredom.

Voici les thématiques abordées :

- mise en place du compostage individuel et collectif,
- opération des poules pour réduire les déchets,
- création de vergers pédagogiques,
- mise en place de la collecte de biodéchets dans 2 lycées en 2019.

- Une **formation pour les élus** a eu lieu le 2 décembre sur la prévention des déchets.

- Le Siredom s'est inscrit dans le **projet zéro déchet** organisé par la CAESE. Une famille de la commune de Saint-Escobille participe ainsi, au projet, subventionné par le Siredom. Elle apprend à travers des ateliers à réduire sa production de déchets. L'objectif souhaité étant d'atteindre 30 % de déchets produits en moins.

- **sensibilisation des citoyens** aux bons gestes pour réduire la quantité de déchets produits et à la prévention de façon générale.

# 3 - Direction Finances

## PRÉSENTATION DE LA DIRECTION

La direction des finances a été réorganisée et se compose désormais d'un directeur et de 5 agents. Le pôle contrôle de gestion est rattaché directement au Directeur général des services.

## MISSIONS GÉNÉRALES

### LA DIRECTION DES FINANCES

La direction des finances s'est reconstituée avec l'arrivée progressive d'une nouvelle équipe. L'organisation mise en place a privilégié la polyvalence de chaque agent, responsable tant des recettes que des dépenses.

Les agents assurent la réalisation des engagements, l'enregistrement, la liquidation et le mandatement des factures sur le logiciel CIRIL.

Ils réalisent les différentes facturations, le titrage des factures émises le cas échéant et le suivi de leur recouvrement, notamment celles relatives aux prestations aux professionnels en déchèterie dans le cadre de la mise en place de la régie en mai 2021.

Par ailleurs, l'équipe effectue également un suivi régulier des encaissements et des reversements des soutiens perçus auprès des éco-organismes.

En dépenses comme en recettes, elle veille au respect des délais en vue d'optimiser la trésorerie et la diminution des intérêts moratoires.

Elle répond aux demandes de la Trésorerie et intervient en lien avec celle-ci sur différents sujets : déclarations mensuelles de TVA, gestion des comptes d'attente, mandats des échéances des emprunts...

En lien avec la Direction générale, la direction des finances prépare les orientations budgétaires (budget primitif, supplémentaire, décisions modificatives) et établit le compte administratif.

### Les chiffres clés

- 4 482 mandats émis
- 6 863 titres émis
- 48,36 jours de délai de paiement
- 6,14 jours de délai paiement du comptable
- 75,23 jours de délai de recouvrement
- 91,21 % taux de recouvrement

## LE PÔLE « CONTRÔLE DE GESTION »

Le contrôleur de gestion effectue au quotidien le suivi analytique du budget du Siredom.

Il calcule les contributions des EPCI et effectue 2 fois par an l'ajustement entre les dépenses estimées et les dépenses réelles.

Il a également mis en place des outils, des indicateurs et des tableaux de bord performants et efficaces pour suivre par EPCI et par flux le suivi du budget.

Il procède ainsi à des évaluations et met en évidence des améliorations possibles tant pour réduire les coûts que pour améliorer les performances métiers.

## LES GRANDS ÉQUILIBRES

Dans les grands équilibres sont prises en compte les recettes réelles de fonctionnement issues de la gestion des services (ne sont pas prises les opérations d'ordre de transfert entre les sections) et les dépenses réelles de fonctionnement.

Les investissements peuvent être financés par des ressources propres (épargne brute) et par des ressources externes (subventions et emprunts).

Recettes de fonctionnement 84 662 155,50 €	Dépenses de fonctionnement 82 052 251,82 €
Capacité d'autofinancement 2 609 903,68 €	Épargne brute 2 609 903,68 €
Subventions d'équipement 289 312,87 €	Remboursement du capital 2 017 410,45 €
Emprunt 0,00 €	Autres dépenses d'équipement 5 953 864,18 €

# 3 - Direction Finances

## BILAN FINANCIER 2021

### LE COMPTE ADMINISTRATIF 2021

#### - La section de fonctionnement

Elle retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services du Siredom. L'excédent de recettes par rapport aux dépenses dégagées par cette section est appelé « épargne brute ». Elle est utilisée en priorité au remboursement du capital emprunté. Le surplus constitue l'épargne nette qui permet d'alimenter le financement des investissements prévus par le Siredom.



#### - La section d'investissement

Elle présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Ces dépenses sont financées par les ressources permanentes du Siredom, par des dotations et subventions et éventuellement par l'emprunt. La section d'investissement est, par définition, celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine du Siredom.

### LE BUDGET 2021

	Recettes	Dépenses	Total
<b>Fonctionnement</b>	86 384 230,99 €	86 708 696,72 €	- 324 465,73 €
		Déficit de fonctionnement reporté de n-1	+ 0,00 €
		Excédent de fonctionnement reporté de n-1	+ 4 399 350,03 €
		<b>Résultat de fonctionnement reporté (résultat brut)</b>	<b>+ 4 074 884,30 €</b>

	Recettes	Dépenses	Total
<b>Investissement</b>	13 639 831,83 €	9 693 350,12 €	+ 3 946 481,71 €
		Solde d'exécution négatif reporté de n-1	- 5 839 590,78 €
		Solde d'exécution positif reporté de n-1	+ 0,00 €
		<b>Résultat d'investissement reporté (résultat brut)</b>	<b>- 1 893 109,07 €</b>

	<b>Résultat de clôture</b>	<b>+ 2 181 775,23 €</b>
--	----------------------------	-------------------------

### RESTES À RÉALISER DE L'ANNÉE N À REPORTER SUR LE BUDGET N+1

	Recettes	Dépenses	Total
<b>Fonctionnement</b>	- €	- €	+ 0,00 €
<b>Investissement</b>	186 958,65 €	685 023,62 €	- 498 064,97 €
		<b>Résultat des restes à réaliser</b>	<b>- 498 064,97 €</b>

	<b>Résultat final de l'exercice (résultat net de clôture)</b>	<b>+1 683 710,26 €</b>
--	---	------------------------

# 3 - Direction Finances

## FAITS MARQUANTS 2021

Le résultat final de l'exercice 2021 s'établit à 1 683 710 €.

### Remboursement de la dette

Le Siredom a poursuivi le remboursement de la dette relative au protocole financier signé avec ses créanciers, le groupe Semardel et La Banque Postale Leasing & Factoring, conformément à ses engagements.

#### Protocole de remboursement de la dette

Date	Payé dans l'année	Reste à payer en fin d'année
2021	5,12 M € HT	24,36 M € HT
2022	9,66 M € HT	14,70 M € HT
2023	11,73 M € HT	2,97 M € HT
2024	2,97 M € HT	0 M € HT

### Dépenses d'investissement programmées

Le Siredom a achevé et payé le solde de l'opération de réhabilitation de la déchèterie de Saint Geneviève des Bois pour un montant de 1,32M€ HT.

### Capacité d'autofinancement du Siredom

L'autofinancement permet au Siredom de financer une partie de son investissement avec des ressources qui sont issues de son propre fonctionnement.

### L'épargne de gestion

**Épargne de Gestion = recettes de fonctionnement - (dépendances de fonctionnement - intérêts de la dette).**

Elle mesure l'épargne dégagée dans la gestion courante

hors frais financiers. Le mode de calcul de l'épargne de gestion a été revu. Ce ratio correspond aux recettes de fonctionnement moins les dépenses de fonctionnement hors intérêts de la dette, mais inclut les cessions d'immobilisation. Cette modification du mode de calcul impacte l'épargne brute et nette.

### La capacité d'autofinancement brute ou épargne brute

**Épargne brute = Épargne de gestion - intérêts de la dette**

Il s'agit d'un des indicateurs les plus pertinents puisqu'il mesure à la fois les marges de manœuvre et la capacité à investir.

### La capacité d'autofinancement nette ou épargne nette

**Épargne nette = Épargne brute - remboursement en capital de la dette**

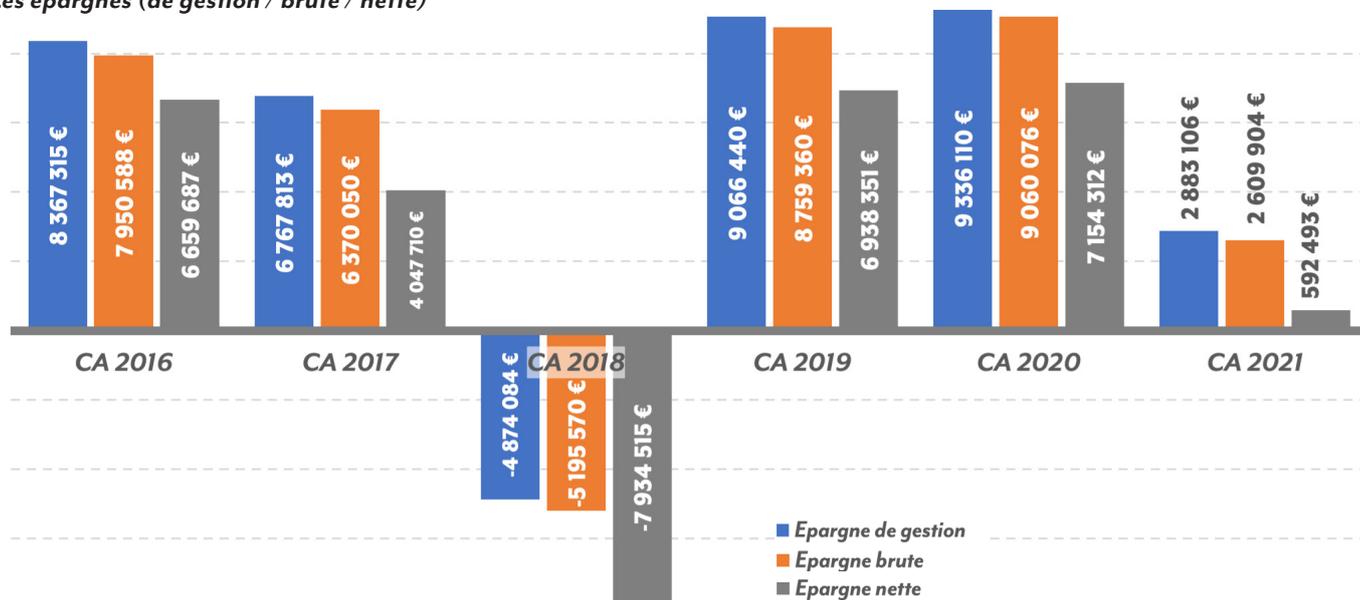
L'épargne nette exprime le montant des recettes de fonctionnement pouvant être consacré aux dépenses d'investissement après remboursement du capital de la dette, soit l'épargne disponible.

En 2021, le taux d'épargne brute s'établit à 3,13 % en diminution par rapport aux années précédentes.

À l'instar du taux d'épargne brute, le taux d'épargne nette est également en diminution à 0,71 % après remboursement du capital des emprunts. Le Siredom ne dégage plus d'épargne pour investir suite à la décision d'ajuster très précisément les contributions des adhérents du Siredom aux dépenses réalisées.

Après le paiement de la totalité des factures de l'encours du protocole financier prévu en 2024, le Siredom se dotera d'un fonds de roulement estimé à 8 % du budget de fonctionnement lui permettant de faire face aux aléas de trésorerie.

Les épargnes (de gestion / brute / nette)



# 3 - Direction Finances



## Contentieux avec Sitreva

Dans le cadre des contentieux avec le Sitreva, le Siredom a :

- versé **6,89 M€ HT au Sitreva** au titre des frais de gestion hors haut de quai,
- payé **1,12 M€ HT, en collaboration avec la CA Cœur d'Essonne Agglomération**, relatifs au coût de service des 10 communes de l'ex-communauté de communes de l'Arpajonnais, déterminé par arrêté interprefectoral
- provisionné la **totalité des sommes** figurant dans l'arrêté inter-préfectoral pour les années 2019 à 2021 à hauteur de **2,55 M€ HT**.

## Autres dépenses exceptionnelles

Conformément au protocole de fin de contrat au bail emphytéotique administratif (BEA) relatif au CITD, le Siredom a payé les échéances de la deuxième année pour un montant de 3,05 M€ HT.

## Les emprunts

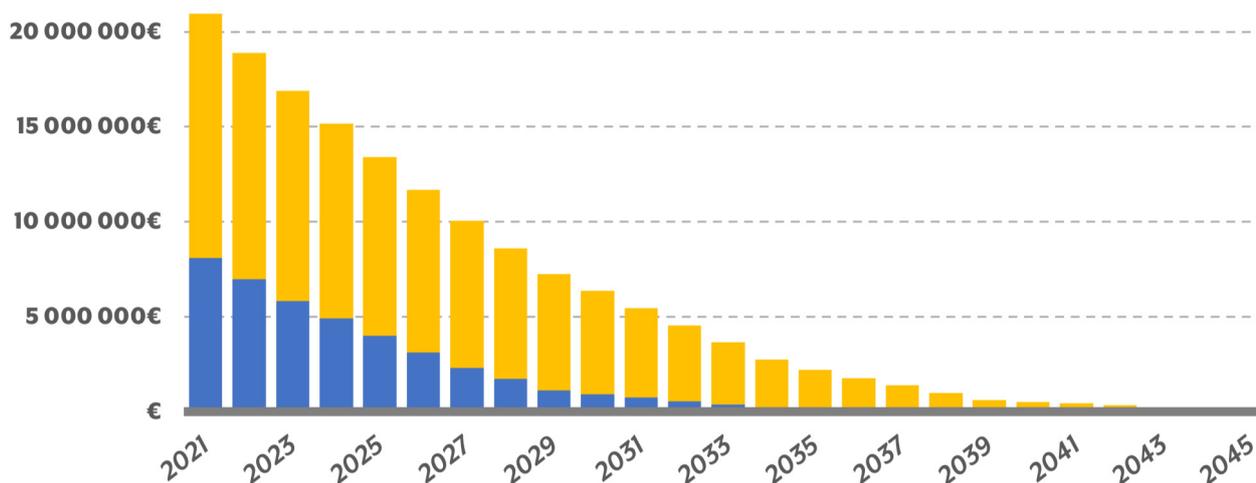
Afin d'avoir une vue complète de la dette auprès des établissements de crédit, les informations communiquées reprennent l'ensemble des emprunts des budgets principal et annexe.

Capital restant dû au 31 décembre 2021	18 893 512 €
Taux moyen (Ex/Ex Annuel)	1,38 %
Durée de vie résiduelle	12 ans et 9 mois
Durée de vie moyenne	6 ans et 5 mois
Nombre de lignes	14

En 2021, le Siredom n'a pas contracté de nouvel emprunt et a poursuivi le remboursement de ceux en cours conformément aux échéanciers fixés dans les contrats. L'extinction de l'encours est prévue selon le rythme suivant :



Extinction de l'encours



# 3 - Direction Éco-centres

## PRÉSENTATION DE LA DIRECTION

Le service est composé de :

- 1 directeur
- 1 responsable administratif et finances
- 1 adjoint au responsable administratif et finances
- 3 chefs d'exploitation qui gèrent chacun le bon fonctionnement d'un secteur d'environ 8 éco-centres
- 55 agents valoristes à temps complet et 3 agents en contrat 11h et week-end, qui accueillent les usagers et professionnels en éco-centres.

## MISSIONS GÉNÉRALES

Les déchèteries accueillent les usagers particuliers et professionnels et leur permettent d'apporter leurs déchets (végétaux, gravats, meubles, déchets électroniques, déchets dangereux...) en les répartissant dans des conteneurs spécifiques en vue d'être valorisés ou éliminés.

## LOCALISATION ET SECTORISATION DES ÉCO-CENTRES

Le Siredom dispose d'un important réseau d'éco-centres essentiellement localisés sur le département de l'Essonne.

Ce réseau est constitué de 22 déchèteries multiflux et de 2 déchèteries accueillant uniquement des déchets végétaux.

Fort d'un important maillage géographique du territoire, le Siredom propose un réel service de proximité pour l'ensemble des usagers particuliers, professionnels et collectivités publiques.

Grâce à ses 24 éco-centres, le Siredom propose 1 éco-centre pour 37 500 habitants (contre 67 500 habitants en moyenne en Île-de-France).



# 3 - Direction Éco-centres

## HORAIRES D'OUVERTURE

### Horaires d'hiver Du 15 octobre au 31 mars

Lundi, Mardi, Mercredi Jeudi & Vendredi :  
10h-12h & 13h-16h45  
Samedi : 9h-12h & 13h-16h45  
Dimanche & Jours fériés : 9h-12h

### Horaires d'été Du 1<sup>er</sup> avril au 14 octobre

Lundi, Mardi, Mercredi Jeudi & Vendredi :  
10h-12h & 13h-17h45  
Samedi : 9h-12h & 13h-17h45  
Dimanche & Jours fériés : 9h-12h

À noter, que les éco-centres sont ouverts tous les jours fériés à l'exception du 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai et 25 décembre.

Écocentre	Adresse	Jours de fermeture
Amponville	Chemin de Jacquerville à la Chapelle-la-Reine	Lundi et mercredi
Athis-Mons	37 quai de l'Industrie	Mardi et jeudi
Ballancourt-sur-Essonne	Lieu dit La Vallée	-
Corbeil-Essonnes	14 rue Émile Zola	Lundi
Égly	Rue des meuniers / Lieu dit Villelouvette	Lundi et vendredi
Épinay-sur-Orge	Rue de la Croix Ronde	Lundi, mardi, jeudi, vendredi et dimanche
Étampes	15-17 rue de la Butte de Corbières - ZI d'Étampes	Jeudi
Étréchy	Rue des Aunettes	Mardi et jeudi
Le coudray-Montceaux	RN7 - Complexe sportif D. Douillet	Mercredi
Lardy	Rue Jacques Cartier	Mardi, jeudi, samedi après-midi et dimanche
Milly-la-Forêt	ZI Le Chenets	Mercredi et vendredi
Montgeron	Place Mireille Valeau - RN6	Mercredi et vendredi
Morangis	Voie du Cheminet	-
Moigny-sur-école	Rue des Rimberts	Lundi Horaires d'ouverture : Du Ma au Ven 10h-13h - sam et dim : 9h-12h30
Noisy-sur-école	Rue du Pont de l'Arcade	Lundi, mardi, jeudi et vendredi Horaires d'ouverture : Me 10h-12h & 13h-17h - sam 9h-12h & 13h-17h - dim : 9h-12h
Nozay	RD59 - Chemin des boeufs	Mardi et jeudi
Ris-Orangis	Rue Paul Langevin	Mercredi
Saclas	Rue de la Gare	Mardi et mercredi
Saint-Germain-lès-Arpajon	Rue des 50 arpents	Mercredi et vendredi
Saint-Michel-sur-Orge	Rue Diderot Techniparc	Mercredi
Saint-Pierre-du-Perray	Route du Golf	Mardi
Sainte-Geneviève-des-Bois	13 rue Paul Langevin	-
Vert-le-Grand	Route de Braseux	-
Vigneux-sur-Seine	Chemin Port Courcel	Lundi

# 3 - Direction Éco-centres

## DÉCHÈTERIES - BILAN 2021

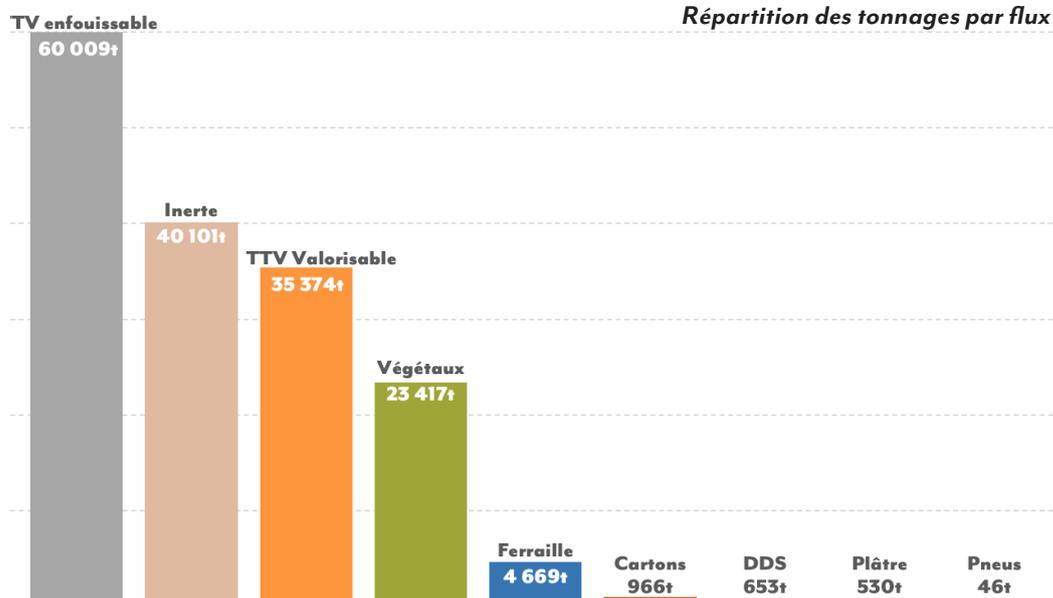
### TONNAGES 2021 PAR FLUX ET PAR ÉCO-CENTRES

	Cartons	Enfouissable	Valorisable	Végétaux	Ferraille	Inerte	Plâtre	Pneus	DDS (poids)	TOTAL TONNAGE	"PNEUS (rotation)"	Total DDS (pièces)
Amponville	18t	1201t	1248t	294t	61t	1610t	11t	1t	33t	4 477t	15u	345u
Athis-Mons	182t	2 631t	3 151t	6 968t	200t	2 847t	0t	2t	52t	16 034t	55u	1 652u
Ballancourt	55t	4 139t	1 353t	615t	130t	1 540t	0t	0t	22t	7 854t	17u	423u
Corbeil-Essonnes	63t	1 140t	885t	858t	181t	1 164t	6t	2t	22t	4 320t	21u	527u
Coudray-Montceaux	59t	2 774t	1 522t	871t	293t	1 429t	0t	4t	29t	6 981t	27u	892u
Égly	14t	182t	221t	126t	44t	349t	0t	0t	12t	949t	6u	394u
Épinay-sur-Orge	35t	1 314t	1 011t	521t	190t	788t	0t	0t	20t	3 879t	22u	719u
Étampes	22t	1 759t	1 654t	823t	268t	1 371t	0t	1t	37t	5 935t	32u	1 130u
Étrechy	27t	384t	423t	410t	102t	455t	0t	1t	12t	1 813t	8u	275u
Lardy	47t	1 628t	1 849t	1 618t	306t	1 350t	0t	5t	30t	6 834t	48u	1 047u
Milly-la-Forêt	26t	8 824t	4 891t	1 142t	491t	5 843t	119t	4t	78t	21 418t	53u	1 247u
Moigny-sur-École	0t	0t	0t	551t	0t	0t	0t	0t	0t	551t	0u	0u
Montgeron	21t	4 528t	1 547t	613t	240t	1 747t	6t	2t	24t	8 728t	19u	525u
Morangis	32t	4 511t	2 197t	719t	242t	4 017t	146t	3t	41t	11 907t	43u	902u
Noisy-sur-École	1t	705t	717t	614t	148t	508t	0t	1t	21t	2 715t	26u	605u
Nozay	32t	3 674t	1 226t	490t	161t	1 727t	0t	2t	20t	7 331t	29u	769u
Ris-Orangis	40t	8 212t	3 020t	1 002t	429t	3 619t	17t	5t	58t	16 403t	53u	1 648u
Sadras	74t	3 239t	1 624t	1 549t	197t	1 491t	0t	1t	18t	8 192t	22u	555u
Sainte-Genève-des-Bois	12t	2 651t	1 874t	594t	182t	1 884t	99t	5t	29t	7 331t	27u	566u
Saint-Germain-lès-Arpaçon	107t	3 229t	1 921t	982t	304t	1 756t	0t	3t	24t	8 326t	29u	1 030u
Saint-Michel-sur-Orge	0t	0t	0t	498t	0t	0t	0t	0t	0t	498t	0u	0u
Saint-Pierre-du-Perray	33t	984t	1 074t	571t	196t	1 398t	0t	3t	21t	4 280t	25u	568u
Vert-le-Grand	9t	317t	330t	293t	55t	269t	0t	0t	7t	1 281t	10u	155u
Vigneux	57t	1 982t	1 637t	694t	250t	2 939t	124t	1t	42t	7 727t	40u	809u
<b>TOTAL</b>	<b>966t</b>	<b>60 009t</b>	<b>35 374t</b>	<b>23 417t</b>	<b>4 669t</b>	<b>40 101t</b>	<b>530t</b>	<b>46t</b>	<b>653t</b>	<b>165 765t</b>	<b>627u</b>	<b>16 783u</b>
		<b>95 383 t</b>										

La somme des tout-venant enfouissable et valorisable représente 57 % des apports en déchèterie !

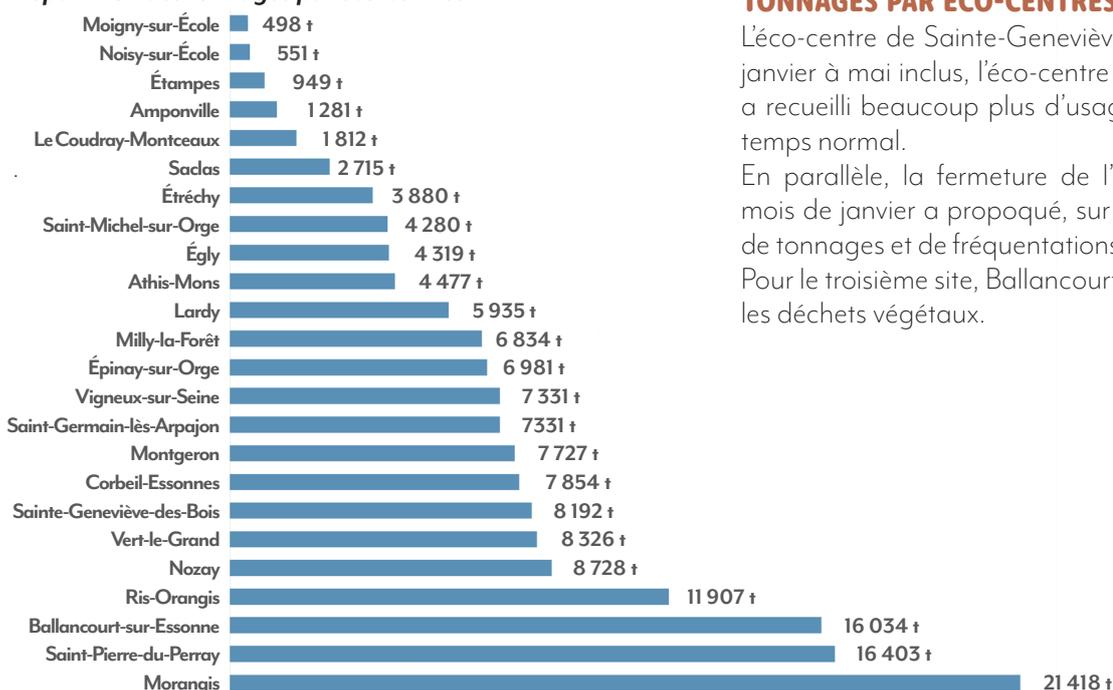
### RÉPARTITION DES TONNAGES PAR FLUX

L'apport principal en éco-centre s'effectue dans les bennes tout-venant enfouissable (36 %), gravats inertes (24 %) et tout-venant valorisable (21 %).



# 3 - Direction Éco-centres

## Répartition des tonnages par éco-centres



## TONNAGES PAR ÉCO-CENTRES

L'éco-centre de Sainte-Geneviève-des-Bois étant fermé de janvier à mai inclus, l'éco-centre de Saint-Michel-sur-Orge a recueilli beaucoup plus d'usagers et de tonnages qu'en temps normal.

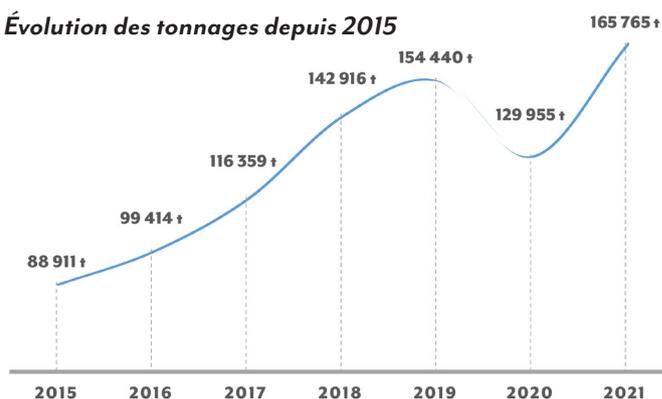
En parallèle, la fermeture de l'éco-centre d'Étampes au mois de janvier a provoqué, sur cette période, des reports de tonnages et de fréquentations sur l'éco-centre d'Étréchy. Pour le troisième site, Ballancourt, le flux principal concerne les déchets végétaux.

## ÉVOLUTION DES TONNAGES TOUTS FLUX CONFONDUS DEPUIS 2015

Pour l'année 2021, les éco-centres ont dû faire face à une forte augmentation des tonnages avec notamment un record de tonnage tous sites confondus de 18 135 tonnes pour le mois d'avril.

L'année 2021 comptabilise le plus gros tonnage sur le réseau depuis la fusion avec le Sictom du Hurepoix.

## Évolution des tonnages depuis 2015



## COMPARATIF DES TONNAGES ENTRE 2020 ET 2021

L'ensemble des apports ont subi une hausse sur l'année 2021.

- Tout venant enfouissable : + 17 108 t
- Tout venant valorisable : + 6 500 t
- Les végétaux : + 5 432 t
- Les gravats et inertes : + 6 718 t

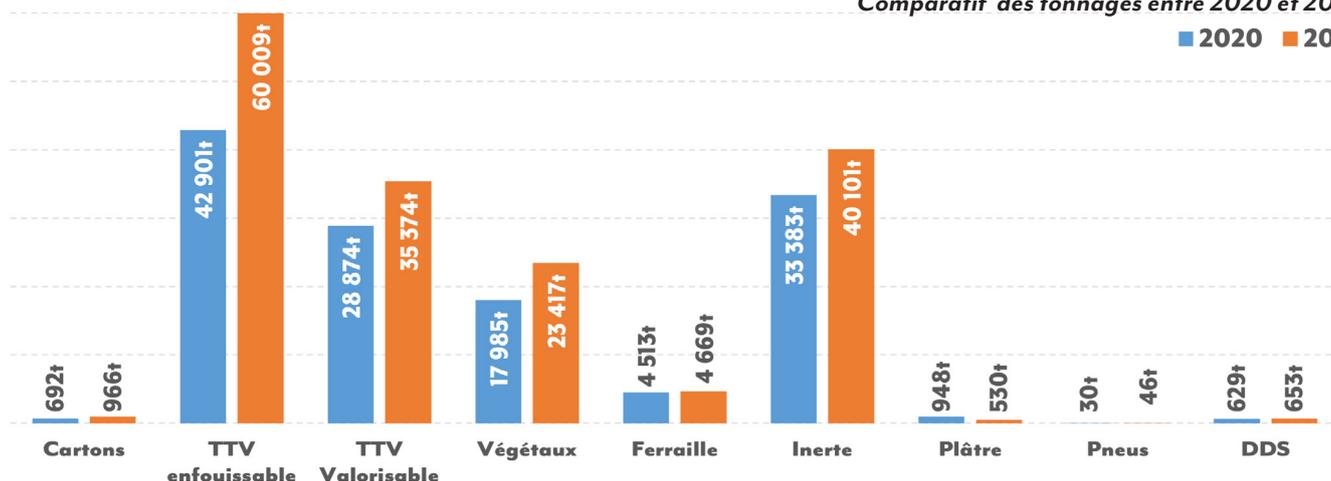
Seul le plâtre a vu ses tonnages baisser de 418 t

Aussi, les hausses les plus significatives portent sur les déchets enfouissable (+40 %), végétaux (+30 %), valorisable (+23 %) et inerte (+20 %)

À noter que, les tonnages des déchets spécifiques comme les pneus sont en forte hausse (+52 %) ainsi que les DDS (+4 %).

## Comparatif des tonnages entre 2020 et 2021

■ 2020 ■ 2021



# 3 - Direction Éco-centres

## Évolution des tonnages par flux

	CARTONS	ENFOUISSABLE	VALORISABLE	VÉGÉTAUX	FERRAILLE	INERTE	PLÂTRE	PNEUS	DDS	TOTAL TONNAGE
2020	692t	42901t	28874t	17985t	4513t	33383t	948t	30t	629t	4477,36t
2021	966t	60009t	35374t	23417t	4669t	40101t	530t	46t	653t	16033,52t
<b>Évolution</b>	<b>40%</b>	<b>40%</b>	<b>23%</b>	<b>30%</b>	<b>3%</b>	<b>20%</b>	<b>-44%</b>	<b>52%</b>	<b>4%</b>	<b>7854,34t</b>

## FOCUS SUR LE TOUT-VENANT ENFOUISSABLE

### • Tonnages

L'apport de déchets tout venant enfouissable a augmenté sur les 3 dernières années (+19 %) avec une année record pour 2021 où nous avons traité 60 008,60 tonnes.

Les déchets tout-venant enfouissable représentent 36 % des déchets traités sur notre réseau d'éco-centres

### • Taxe

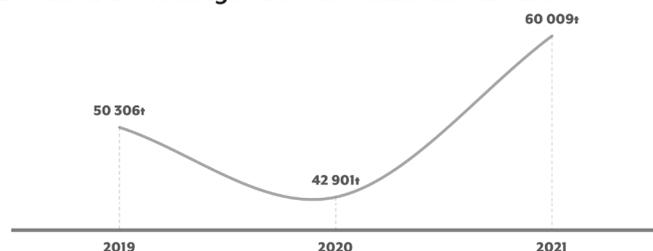
Au-delà du coût de collecte et de traitement des déchets enfouissable, il faut ajouter une taxe pour chaque tonne de déchets enfouissable traités.

La Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) a vu son coût évoluer depuis son instauration en 2019. Initialement définie à 17€ par tonne traitée, elle s'élève en 2021 à 30€.

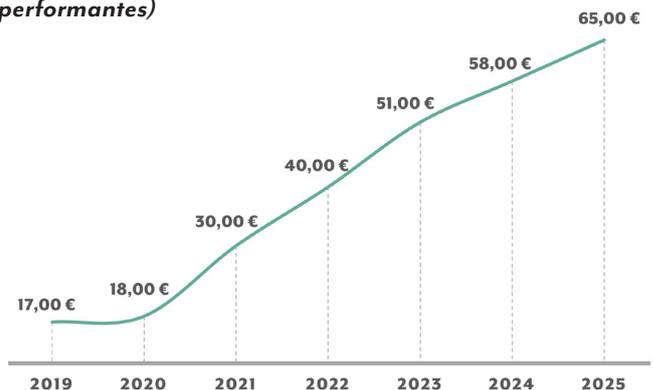
Ainsi en 2021, le traitement d'une tonne de déchet enfouissable a coûté 88,50 € HT (58,50€ de traitement + 30€ de TGAP). **Cette taxe représente donc 34% du coût de traitement.** Entre 2020 et 2021, la TGAP a augmenté de 12€ par tonne traitée soit 66,67%.

La TGAP devrait augmenter jusqu'en 2025 où son coût sera fixé à 65€ la tonne traitée, soit presque 53 % du coût de traitement.

## Évolution des tonnages du tout venant enfouissable



## Évolution du coût à la tonne de la TGAP sur le tout venant enfouissable (TGAP réduite grâce à ses installations performantes)

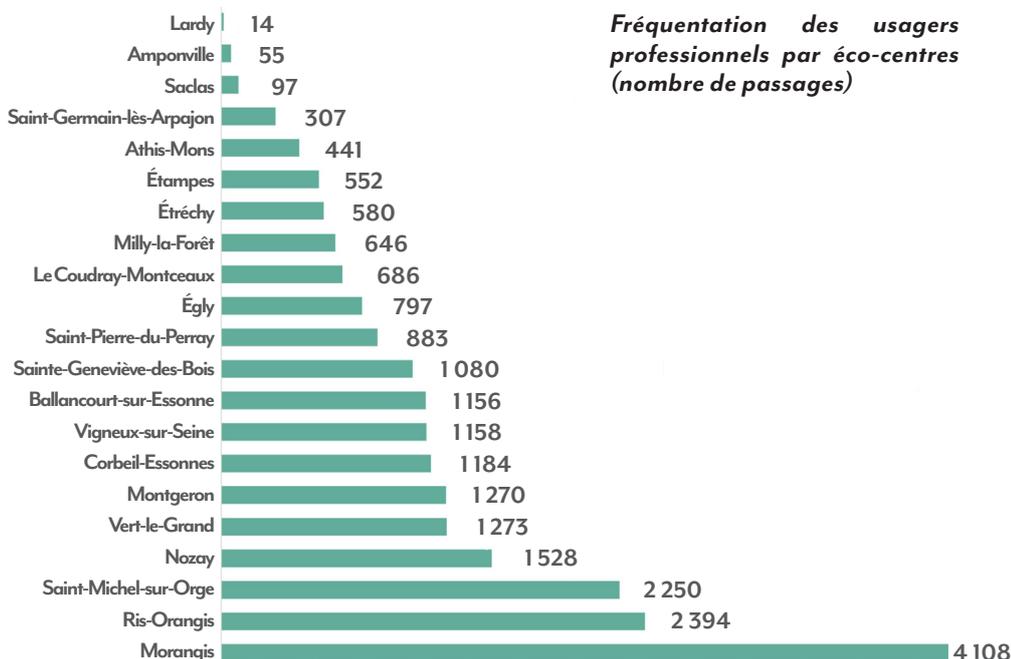


## FOCUS SUR LES « USAGERS PROFESSIONNELS »

La déchèterie la plus fréquentée par les professionnels est celle de Morangis, puis vient Ris-Orangis et Saint-Michel-Sur-Orge. Globalement, ce sont les déchèteries du Nord-Est du territoire où les entreprises sont plus nombreuses qui sont le plus fréquentées par les professionnels.

Recettes des professionnels	2021
Facturation des professionnels	754 410 €
Encaissement des professionnels	647 835 €
<b>Taux de recouvrement</b>	<b>86%</b>

Ce taux de recouvrement est en augmentation grâce à la mise en place d'une régie en mai 2021.



Fréquentation des usagers professionnels par éco-centres (nombre de passages)

# 3 - Direction Éco-centres

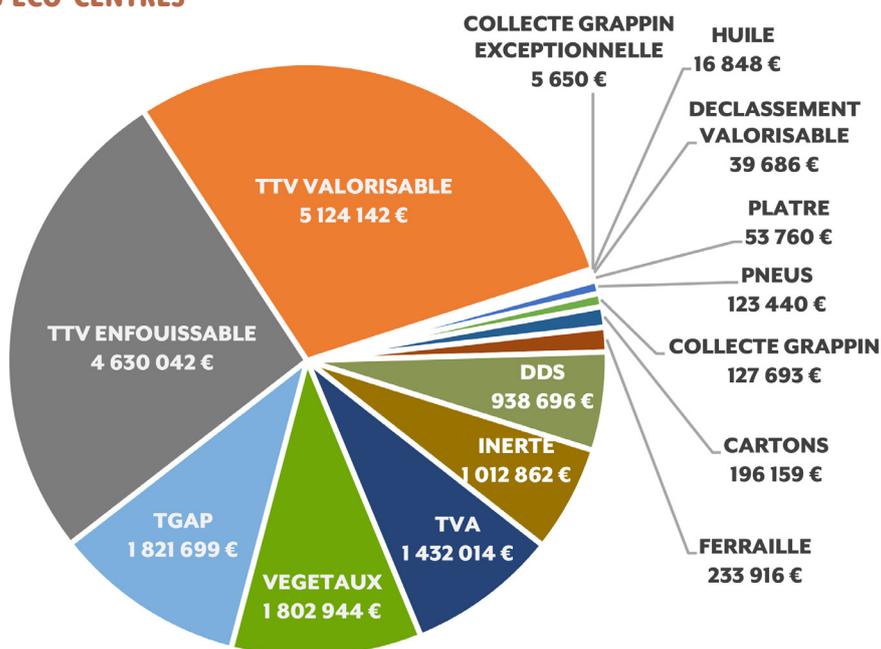
## COÛT DE TRAITEMENT ET DE COLLECTE DES ÉCO-CENTRES

Pour rappel, la contribution des EPCI est établie selon le coût du service ventilé selon 2 critères :

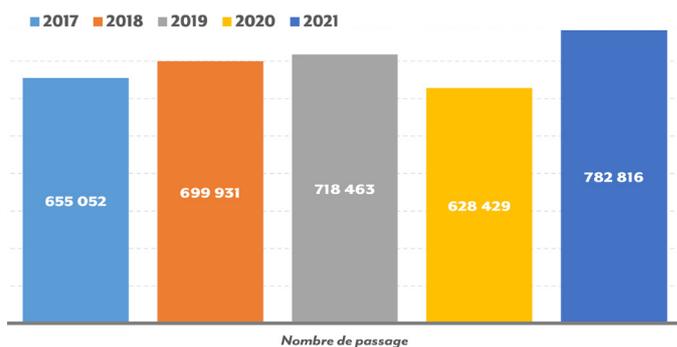
- 50% à la population de l'EPCI selon les chiffres INSEE
- 50% de la fréquentation particulière de l'EPCI par déchèterie

Le graphique ci-contre présente les coûts de collecte, de transport et de traitement des déchets par flux, hors TVA, en indiquant le coût de la TGAP sur les déchets enfouis. Ces tarifs ne prennent pas en compte la gestion du haut de quai (salaires, bâtiments, réparations...). Ainsi, le coût des éco-centres en 2021 est de 16 221 468 € HT.

Les déchets enfouissable et valorisable représentent 60% des coûts, vient ensuite avec 11 % les déchets végétaux. À noter que la TGAP représente 11 % du budget 2021 hors TVA.



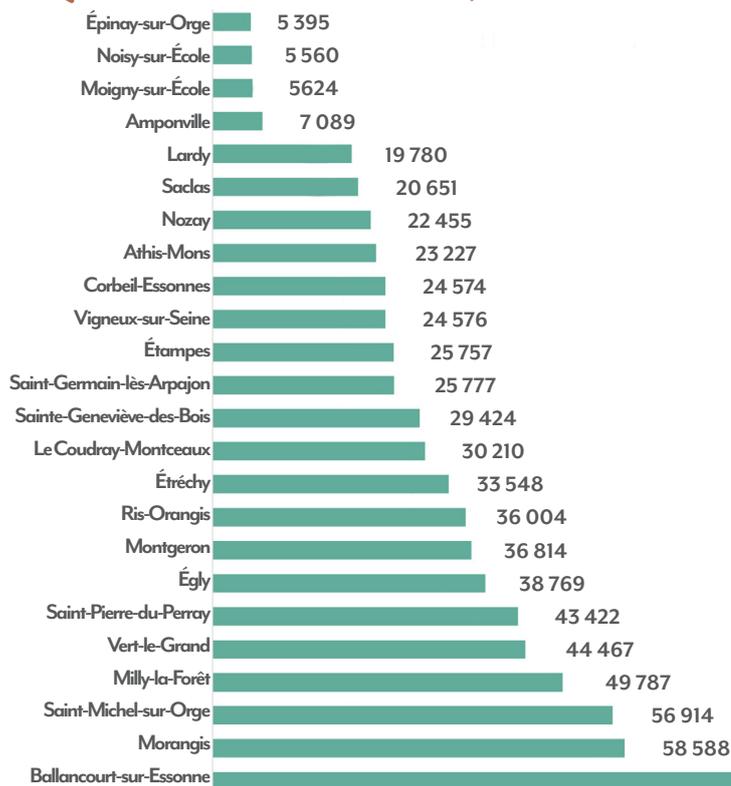
## Évolution de la fréquentation des éco-centres depuis 2017



## FRÉQUENTATION DES ÉCO-CENTRES

Au même titre que les tonnages, les éco-centres ont fait face à une forte augmentation des fréquentations. Aussi, avec 154 387 passages supplémentaires par rapport à 2020 (+25 %), la fréquentation a atteint un record en 2021.

## FRÉQUENTATION PAR ÉCO-CENTRES (NOMBRE DE PASSAGES)



Comme les années précédentes, l'éco-centre de Ballancourt est le site accueillant le plus d'utilisateurs notamment pour les déchets végétaux. La fréquentation journalière de ce site a dépassé sur certains jours les 600 passages.

Au-delà de l'éco-centre de Ballancourt, les sites de Morangis et Saint-Michel-sur-Orge ont comptabilisé 58 588 et 56 914 passages sur l'année 2021.

À noter que pour Saint-Michel-sur-Orge, cette très forte fréquentation s'explique par le report de fréquentation de l'éco-centre de Sainte-Geneviève-des-Bois suite à sa fermeture pour travaux jusqu'au mois de mai 2021.

# 3 - Direction Éco-centres

## FRÉQUENTATION PAR EPCI

Sur 2021, plus de 20% des passages sont effectués par des usagers de la Communauté d'Agglomération Cœur Essonne Agglomération. De même, 18% concernent la Communauté de Communes du Val d'Essonne et 17% pour la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud.

	Fréquentation annuelle	%age de fréquentation
CAESE Hors Hurepoix	17 261	2,20 %
CAESE Hurepoix	74	0,01 %
CAPS	31 938	4,08 %
CCDH	295	0,04 %
CCEJR Hors Hurepoix	30 122	3,85 %
CCEJR Hurepoix	6 021	0,77 %
CCPL	94	0,01 %
CCVE	145 340	18,57 %
CCVE (Leudeville)	0	0,00 %
CCVYVS	63 484	8,11 %
CAE	160 070	20,45 %
GPS	135 131	17,26 %
GOSB	79 627	10,17 %
SEDRE	43 605	5,57 %
SIRTOM	59 203	7,56 %
SMICTOM	10 551	1,35 %
<b>TOTAL</b>	<b>782 816</b>	<b>100 %</b>



## FAITS MARQUANTS 2021

### • Programme de travaux

- Réouverture de l'éco-centre de Sainte-Geneviève-des-Bois, à la suite d'une réhabilitation, au mois de juin
- Réouverture de l'éco-centre d'Étampes en février.
- Remplacement de la loge gardien « modulaire » à Athis-Mons.
- Création d'une nouvelle entrée sur l'éco-centre de Lardy
- Raccordement au réseau d'eaux usées et condamnation de la fosse septique sur l'éco-centre de Lardy
- Suppression des bavettes ferrailles, reprises des murs sur les éco-centres de Milly-la-Forêt, Morangis, Corbeil-Essonnes et Nozay.
- Pose de bavettes caoutchouc sur les éco-centres de Milly-la-Forêt et Nozay.
- Suppression des ponts d'entrée et sortie sur l'éco-centre de Milly-la-Forêt
- Suppression du pont de sortie sur l'éco-centre de Morangis
- Réaménagement des espaces de stockage des DDS et DEEE sur l'éco-centre de Milly-la-Forêt
- Pose de chemin de roulement afin de guider les bennes sur les éco-centres de Nozay et Sainte-Geneviève-des-Bois.

### • Programme de travaux de sécurisation des sites

- Pose de bloc bétons anti-intrusion en périphérie de la clôture sur les éco-centres de Corbeil et Sainte-Geneviève-des-Bois
- Reprise de clôture béton sur les éco-centres de Morangis et Milly-la-Forêt
- Remplacement et/ou réparations de portails sur les éco-centres de Morangis, Milly-la-Forêt, Saint-Germain-lès-Arpajon
- Réalisation de tranchées défensives sur les éco-centres de Nozay et Ris-Orangis
- Création de murs anti-intrusion sur les éco-centres de Saint-Michel-sur-Orge et Saint-Pierre-du-Perray.

### • Programme de travaux d'aménagement et entretien

- Remplacement de l'éclairage extérieur par de l'éclairage LED sur les éco-centres d'Étampes, Saint-Michel-sur-Orge et Vert-le-Grand
- Aménagement d'accès aux locaux DDS et DEEE pour les collecteurs sur éco-centre d'Étampes
- Raccordement électrique définitif sur les éco-centres d'Étréchy et Noisy-sur-École
- Remplacement de l'armoire de commande du poste de relevage de l'éco-centre de Montgeron
- Mise en place de caissons maritimes pour les DEEE sur les éco-centres de Lardy, Milly-la-Forêt, Saint-Pierre-du-Perray et Vigneux-sur-Seine.
- Mise en place de bungalows réglementaires pour les DDS sur les éco-centres de Milly-la-Forêt et Lardy
- Reprise des signalétiques au sol sur les déchèteries de Ballancourt et Milly-la-Forêt

# 3 - Direction Éco-centres

- Remplacement des caillebotis des locaux DDS e DEEE
- Reprise du bardage sur les locaux DDS, DEEE et Gardien de l'éco-centre de Nozay
- Reprise de la dalle béton du local DEEE de l'éco-centre de Ris-Orangis
- Peinture intérieure des locaux DDS de Saclas et Étampes
- Reprise de grillage sur l'ensemble des sites notamment Nozay, Vert-le-Grand, Saint-Michel-sur-Orge...
- Reprise de voirie en bas de quai sur l'éco-centre de Vigneux-sur-Seine
- Mise en place d'abris extérieurs réglementaires pour les bornes à huiles sur les éco-centres de Saclas, Lardy, Vigneux-sur-Seine et Étampes
- Suppression de la borne à huiles enterrée sur l'éco-centre de Lardy
- Nouveaux panneaux d'entrée avec horaires sur chaque site
- Mise en place d'un caisson maritime pour les articles sportifs sur l'éco-centre du Coudray-Montceau

## • Partenariats

• Avec la Communauté d'Agglomération Sénart Val d'Yerres Val de Seine : Les samedis du Réemploi avec la « ressourcerie de Montgeron » :

- o Le dernier samedi de chaque mois sur l'éco-centre de Montgeron ou Vigneux : récupération d'objets réparables et/ou réutilisables
- o De mars à juin puis en septembre : ateliers thématiques complémentaires (réparer son vélo, réparer sa cafetière, cosmétique maison, mini-serre et mangeoire à oiseau, fabrication de jardinière, cuisine anti-gaspillage...)

• Avec la Ville de Grigny (par la Maison Municipale de Quartier du Village)

Dans le cadre d'un projet auprès des Grignois : Apprentissage au vélo et savoir entretenir et réparer son vélo. Chaque personne formée reçoit un vélo en contrepartie d'une dizaine d'heures pour les différentes associations municipales

Stand de récupération des vélos et pièces sur 4 samedis de mars à juin sur les éco-centres de Ballancourt et Vert-le-Grand.

• La recyclerie Sportive de Massy / écologic  
Élaboration d'un projet de récupération de vélo sur différents éco-centres

• Avec la Ville de Bruyères-le-Chatel et l'association la lisière :  
Récupération de planches en bois afin de créer une sculpture de dragon dans le parc de la mairie



# 3 - Direction collectes

## PRÉSENTATION DE LA DIRECTION

La direction est séparée en deux zones : Nord et Sud.  
Chaque zone est composée d'un directeur, d'un responsable d'exploitation et d'une brigade de deux agents.

## LA COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE (HORS HUREPOIX)



La collecte en apport volontaire est assurée pour le secteur Nord par la société OURRY et pour le secteur Sud par la société SEPUR depuis le 1<sup>er</sup> Juin 2020. Mieux dimensionnés et fournissant plus de moyens, ces marchés ont permis d'améliorer le service de collecte.

### LES MOYENS

- 4 camions neufs effectuent la collecte des déchets en apport volontaire sur le territoire Nord, 1 camion supplémentaire est disponible en cas de besoin.

- 3 camions neufs effectuent la collecte des déchets en apport volontaire sur le territoire Sud, 1 camion supplémentaire est disponible en cas de besoin.

Un système de navigation embarquée permet de localiser en temps réel les camions afin de suivre leurs tournées (Novacom pour OURRY et Géored pour SEPUR).

Un agent patrouilleur tourne sur chaque zone afin de retirer les dépôts aux abords des points d'apport volontaire avec un véhicule dédié et il effectue également un travail de reconnaissance des équipements sur le terrain (taux de remplissage, état des BAV, etc.)

### LES BRIGADES

Le Siredom dispose de deux brigades composées de deux agents chacune.

Leurs missions :

- Effectuer le nettoyage aux abords des points d'apport volontaire (retrait des dépôts)

- Effectuer le remplacement de stickers et des panneaux lumineux situés sur les bornes d'apport volontaire.

- Effectuer les réparations courantes sur les points d'apport volontaire (remplacement du système de préhension, réparation des chaînes de levage, etc.)

Chaque brigade est équipée d'un camion-benne comprenant une réserve d'eau avec nettoyeur haute pression pour assurer le nettoyage des points d'apport volontaire.

Leur principal objectif est de maintenir le parc des points d'apport volontaire du Siredom en état de propreté et de fonctionnement optimal.

Afin d'apporter une aide supplémentaire à la brigade concernant le retrait de dépôts, le Siredom a passé un marché avec une entreprise qui effectue le ramassage deux jours par semaine aux abords des points d'apport volontaire pour trois EPCI (Grand Paris Sud, Val d'Essonne et Cœur d'Essonne Agglomération). 71 points sont ainsi contrôlés et nettoyés par ce prestataire toutes les semaines.

### Les chiffres clés

**1 696 bornes d'apport volontaire**  
**12 577 tonnes collectées**  
**1 286 sondes**

### LE PARC DE BORNES D'APPORT VOLONTAIRE

Parc des BAV	Emballages Papiers	Verre
Zone Nord	129	991
Déchèterie zone Nord	36	35
Zone Sud	147	332
Déchèterie zone Sud	14	12
<b>TOTAL</b>	<b>326</b>	<b>1 370</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 696</b>	

La collecte des papiers et emballages hors verre s'effectue en porte à porte sur l'ensemble du territoire du Siredom. Les points d'apport volontaire ont été implantés au pied de certaines résidences et en complément de la collecte en porte à porte. Ceci explique le nombre peu élevé de bornes. De plus, le Siredom ne collecte pas l'ensemble de ce flux en apport volontaire. Certaines collectivités le font elles-mêmes.

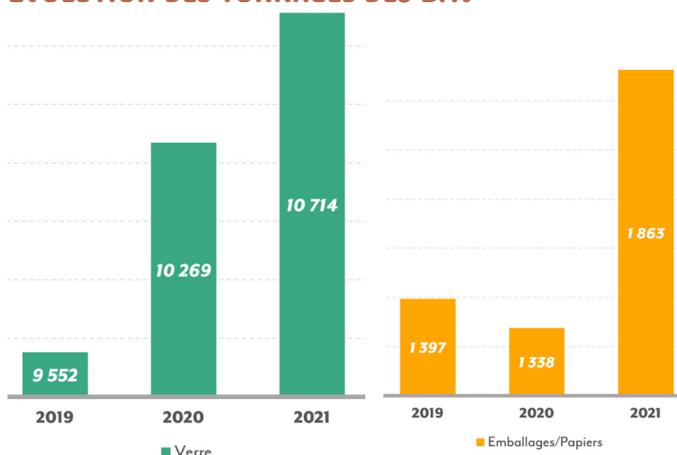
Par contre, pour les emballages en verre, certains points sont en complément de la collecte en porte à porte, mais l'apport volontaire reste la collecte majoritaire. Ceci explique le nombre plus important de bornes installées.

# 3 - Direction collectes

## LES TONNAGES DES BAV

Tonnage en apport volontaire	Emballages Papiers	Verre
Zone Nord	1 058,12	7 747,85
Déchèterie zone Nord	262,26	300,64
Zone Sud	520,64	2 582,56
Déchèterie zone Sud	21,87	82,60
TOTAL	<b>1 862,90</b>	<b>10 713,65</b>
<b>TOTAL</b>	<b>12 577</b>	

## ÉVOLUTION DES TONNAGES DES BAV



Globalement, les tonnages collectés en apport volontaire ont augmenté de 8% par rapport à 2020.

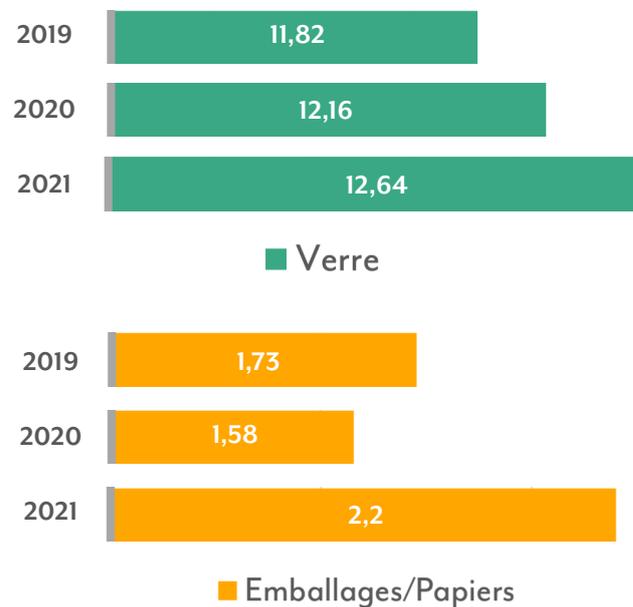
La progression est plus importante sur les emballages/papiers avec +39% contre +4% pour le verre.

À noter, qu'une commune est passée d'une collecte en porte à porte en apport volontaire pour le verre. Ceci explique en partie l'augmentation observée pour ce flux.



## ÉVOLUTION DES RATIOS DES BAV (KG/AN/HAB)

Les ratios sont calculés au regard de la population globale de chaque EPCI et non pas ceux desservis par les bornes. Les ratios de collecte sont donc faibles.



## LES SONDES DE REMPLISSAGE

Les bornes d'apports volontaires sont équipées de sondes qui permettent de connaître leur taux de remplissage.

La fourniture, l'installation et la maintenance sont assurées par l'entreprise SIGRENEA.



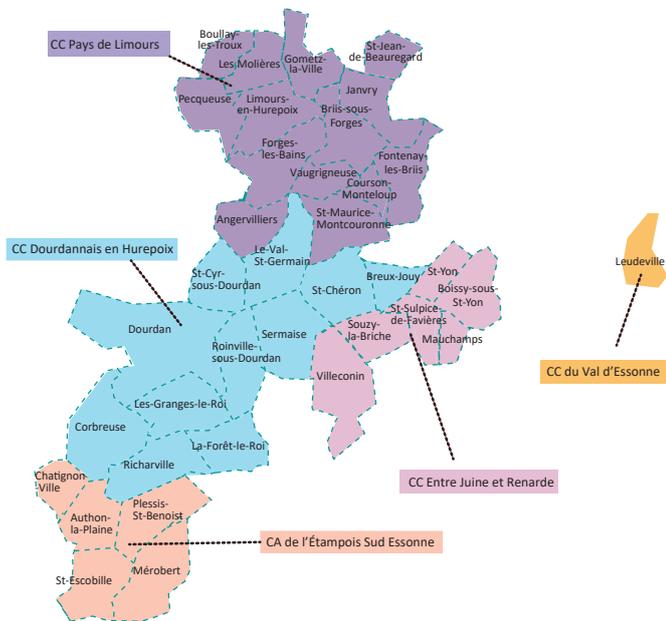
## Parc des sondes

Tonnage en Apport volontaire	Emballages Papiers	Verre
Zone Nord	54	922
Déchèterie zone Nord	0	0
Zone Sud	5	305
Déchèterie zone Sud	0	0
TOTAL	<b>59</b>	<b>1 227</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 286</b>	

Il a été fait le choix de sonder majoritairement les bornes en verre pour lesquelles ce système est plus fiable. En effet, pour les bornes emballages/papiers, le taux de remplissage remonté par les sondes peut être faussé par des déchets déposés dans la borne qui obstruent celle-ci (exemple des gros cartons).

# 3 - Direction collectes

## LA COLLECTE EN PORTE À PORTE ET EN APPORT VOLONTAIRE SUR LE TERRITOIRE DU HUREPOIX (37 COMMUNES)



### Les chiffres clés

**25 356 tonnes collectées en 2021**  
 dont  
 - 21 865 tonnes en porte à porte  
 - 3 491 tonnes en apport volontaire

### ORGANISATION DU SERVICE

La collecte des déchets ménagers et assimilés sur les 37 communes du Hurepoix s'effectue soit en porte à porte soit par le biais de points d'apport volontaire.

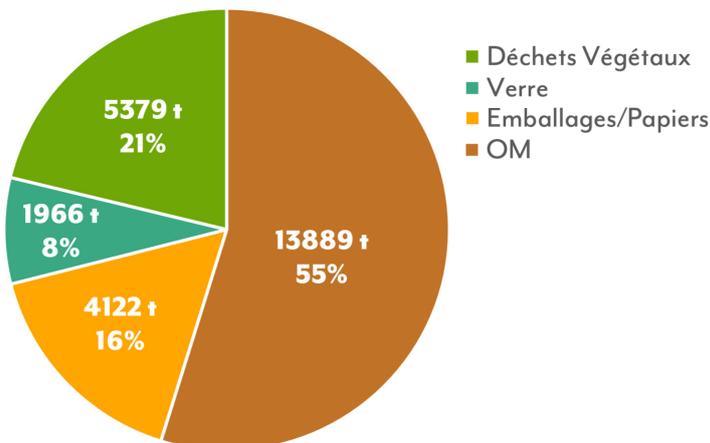
La collecte des ordures ménagères, des emballages, des déchets végétaux et du verre est assurée par la société SEPUR depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2020.

À noter qu'un règlement de collecte a été voté par les Élus lors du Comité Syndical du 24 juin 2021.

Ce règlement a pour objet de définir les conditions de la collecte sur le territoire concerné.

Il définit les déchets entrants dans la catégorie des déchets ménagers et assimilés (ordures ménagères, emballages, papiers, cartons, verre, déchets végétaux, etc.), les modes de collecte de ces déchets (en porte à porte, en point d'apport volontaire) et rappelle les sanctions en cas d'infraction au règlement. Celles-ci pouvant être appliquées par chaque maire dès lors qu'un arrêté municipal a été pris transposant le règlement de collecte sur sa commune.

### RÉPARTITION DES DIFFÉRENTS FLUX



### BILAN DES COLLECTES EN PORTE À PORTE

La collecte en porte à porte concerne les flux suivants : ordures ménagères résiduelles, papiers et emballages hors verre et déchets végétaux.

10 camions neufs effectuent la collecte en porte à porte sur le territoire, 2 camions supplémentaires sont disponibles en cas de besoin.

Un système de navigation embarquée (Géored) permet de localiser en temps réel le camion afin de suivre sa tournée. Concernant les bacs de collecte, le Siredom dote les habitants pour ceux destinés aux papiers et emballages/papiers hors verre. La première acquisition est effectuée gratuitement par le Siredom. L'acquisition des bacs destinés à la collecte des ordures ménagères et des déchets verts est à la charge de l'administré.

### • Organisation des collectes

Collecte des Ordures Ménagères (OM)	
C3 : 3 passages par semaine	Hyper centre de Dourdan
C2 : 2 passages par semaine	Autres hypers centres Certains collectifs
C1 : 1 passage par semaine	Reste du territoire
Collecte sélective Emballages (EMB)	
C1 : 1 passage par semaine	Ensemble du territoire
Collecte des déchets végétaux (DV)	
C0,5 : 1 passage tous les 15 jours de mars à novembre	Ensemble du territoire
Collecte des Encombrants (OE)	
La collecte des encombrants se fait via la Recyclerie du Gâtinais	

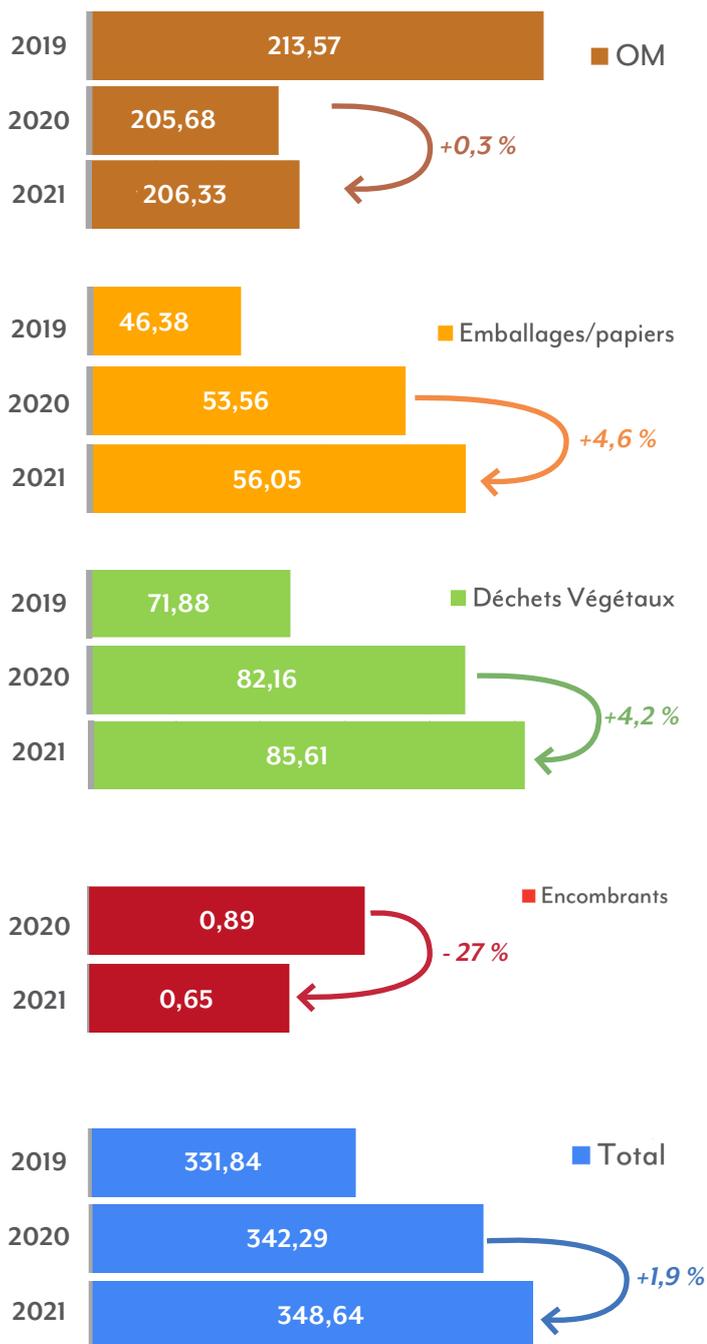
# 3 - Direction collectes

## • Tonnages des collectes en Porte à porte (PAP)

### Les chiffres clés

Ordures ménagères : 12 964 tonnes  
 Emballages/Papiers : 3 522 tonnes  
 Déchets végétaux : 5 379 tonnes  
 soit au total  
**21 865 tonnes**

## • Évolution des ratios de collecte en porte à porte (kg/an/hab)



L'année 2021 a marqué la continuité de l'effet COVID avec notamment le développement du télétravail qui a contribué à l'augmentation de la production de déchets en porte à porte.

## BILAN DE LA COLLECTE DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE (PAV) SUR L'HUREPOIX

La collecte en apport volontaire concerne les flux suivants : Ordures ménagères résiduelles, emballages hors verre/papiers et verre.

La collecte pour le verre ne se fait qu'en apport volontaire alors que pour les 2 autres flux, des points ont été implantés au pied de résidences ou sur des points de regroupement afin d'optimiser la collecte.

3 camions neufs effectuent la collecte des déchets en PAV sur le territoire, 1 camion supplémentaire est disponible en cas de besoin.

Un système de navigation embarquée permet de localiser en temps réel le camion afin de suivre sa tournée.

## • Le parc de bornes d'apport volontaire (AV)

Parc des BAV	Ordures ménagères (OM)	Emballages Papiers	Verre
TOTAL	56	182	156

## • Tonnages des collectes en AV

### Les chiffres clés

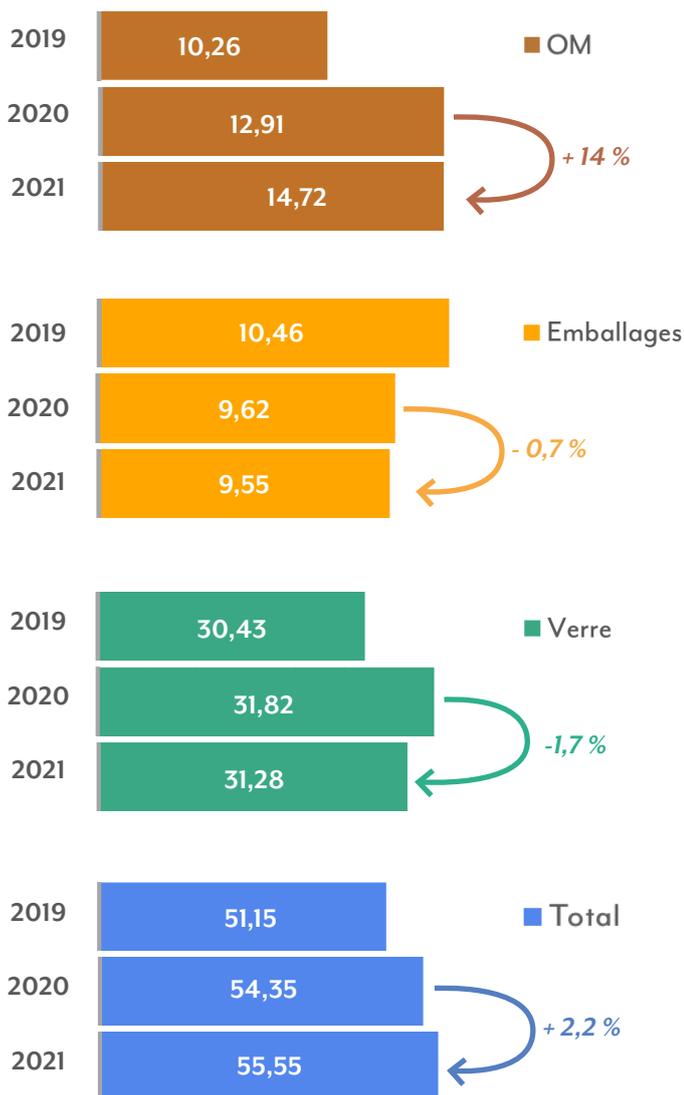
Ordures ménagères : 925 tonnes  
 Emballages/Papiers : 600 tonnes  
 Verre : 1 966 tonnes  
 soit au total :  
**3 491 tonnes**  
**394 bornes d'apport volontaire**

Globalement, les **tonnages collectés en apport volontaire en 2021 ont augmenté de 2% par rapport à 2020**. Les ordures ménagères ont fortement augmenté avec une progression de + 14% alors que les emballages/papiers et le verre sont en recul (respectivement -1% et -2%).

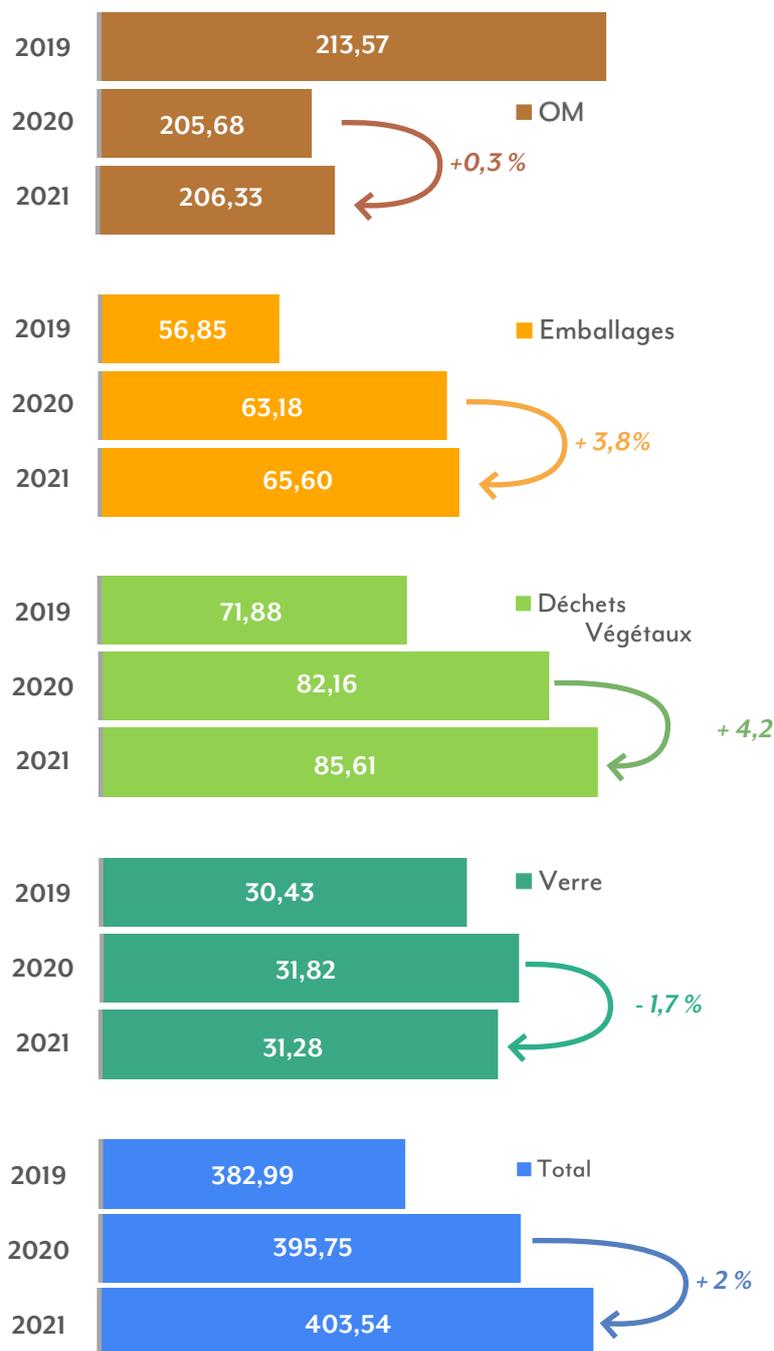


# 3 - Direction collectes

## • Évolution des ratios de collecte (kg/an/habitant)

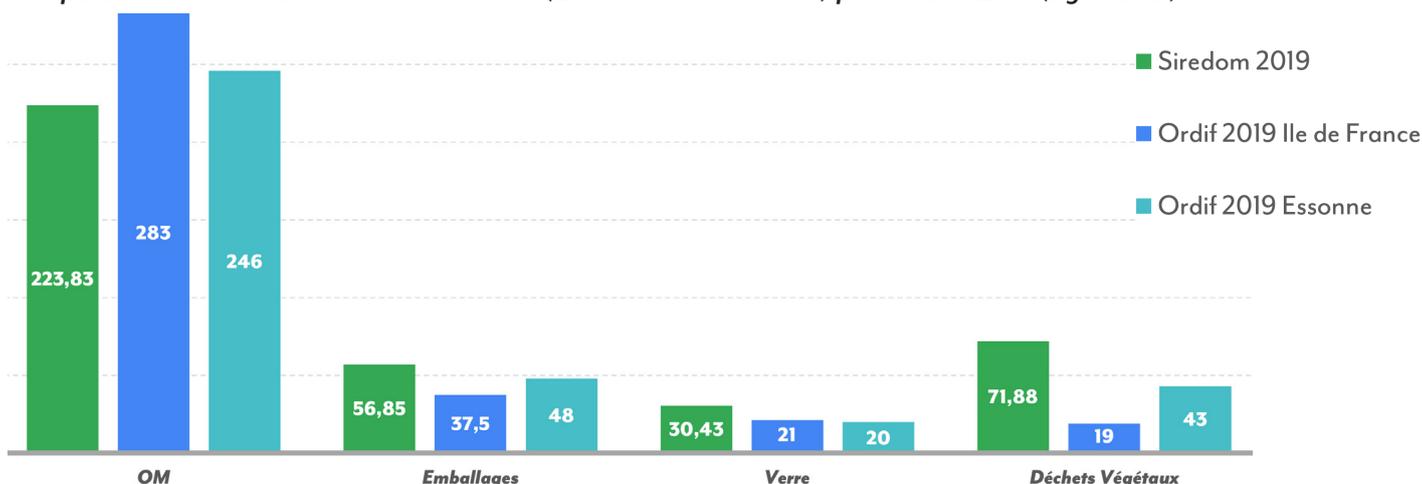


## • Bilan des ratios de collecte sur l'Hurepoix (kg/an/habitant)



# 3 - Direction collectes

Comparaison des ratios du Siredom et de l'Ordif (Essonne et Île-de-France) pour l'année 2019 (Kg/hab/an)



On remarque de bonnes performances sur le territoire du Hurepoix en terme de collecte sélective, en comparaison avec l'Île-de-France et l'Essonne. **Chaque habitant a trié 87 kg/an de collecte sélective contre 68 kg/an en moyenne pour un habitant de l'Essonne.**

De même, **un habitant du territoire du Hurepoix a produit 224 kg/an d'ordures ménagères résiduelles contre 246 kg/an en moyenne en Essonne.** Quant aux déchets végétaux, ce territoire étant rural, il est cohérent de retrouver des ratios de collecte plus élevés pour ce flux.

## LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS

### Les chiffres clés

#### Bilan de la collecte des encombrants 2021

Adresses collectées : 444

Tonnage collecté : 40,66

Taux de valorisation des tonnages collectés : 98 %

Une collecte en porte à porte des encombrants est mise en place sur le territoire du Hurepoix.

Le Siredom et la Recyclerie du Gâtinais ont signé une convention afin que la collecte des encombrants soit réalisée par celle-ci.

Cela permet le réemploi ou la réparation pour la revente d'une partie des déchets collectés et offre également une partie solidaire par la formation de personnes en réinsertion professionnelle.

La Recyclerie est en charge de la gestion des appels et des prises de rendez-vous. Elle assure ensuite la collecte auprès des administrés.

La méthode de facturation auprès des habitants est la suivante :

La collecte est gratuite 1 fois par an pour les administrés de + 70 ans ou handicapés et payant (38 € TTC) pour toutes les autres personnes. Si l'habitant est absent lors de la collecte ou les déchets ne sont pas conformes, le déplacement lui est facturé 25 € TTC.



RECYCLERIE DU GATINAIS

## LA REDEVANCE SPÉCIALE

### RÈGLE D'APPLICATION

La redevance spéciale doit être acquittée par tout bénéficiaire du service de collecte public n'étant pas un ménage et dépassant le seuil de présentation de 1500 litres par semaine, tous flux confondus (commerçants, artisans, administrations, associations, camping, etc.).

### TARIFS 2021

Les tarifs ont évolué de la façon suivante :

- Une part fixe correspondant au traitement et suivi des dossiers a été fixée annuellement à 250 €
- Une part variable qui est fonction du volume présenté à la collecte.

Flux	Prix au litre
Ordures ménagères	0,042 €/L
Emballages/Papiers	0,042 €/L
Déchets Végétaux	0,055 €/L

### RECETTE 2021

En 2021, 29 entreprises sont concernées par ce dispositif. Perçue en 2021 : 308 075 €.

# 3 - Direction traitement et valorisation

## PRÉSENTATION DE LA DIRECTION

La direction est constituée de 8 agents dont une directrice, une gestionnaire de base de données et un responsable d'exploitation pour les deux sites gérés en régie :

- L'Ecosite Sud Essonne avec 3 agents en charge de l'exploitation
- Compost Sud Essonne avec 1 agent en charge de l'exploitation, et 1 agent en charge de la facturation

## MISSIONS GÉNÉRALES

- Contrôle et suivi du contrat de délégation de service public pour l'exploitation du Centre Intégré de Traitement des Déchets de Vert-le-Grand et marchés de traitement des déchets du syndicat (Encombrants, Déchets des Services Techniques, Déchets Végétaux).
- Exploitation en Régie de l'Ecosite Sud-Essonne et de Compost Sud Essonne
- Gestion des contrats avec les Eco-Organismes (CITEO, Eco-Mobilier, OCAD3E) et des soutiens afférents
- Gestion des données relatives au traitement des déchets

Les déchets collectés en porte à porte ou en apport volontaire sur le territoire du Siredom sont traités sur les installations suivantes :

**CITD** : Usine d'Incinération des Ordures Ménagères (UIOM), centre de tri des collectes sélectives et plateforme de transfert du Verre, propriété du Siredom gérée en contrat de Délégation de Service Public

- Traitement des Ordures Ménagères : incinération avec valorisation énergétique
- Traitement des Recyclables hors verre : centre de tri avec Valorisation Matière
- Verre : Plateforme de transfert vers Valorisation matière

**Ecosite Sud Essonne** : centre de transfert, propriété du Siredom, géré en Régie :

- OM : réception, rechargement et transport en caisson vers UIOM
- Recyclables hors verre : chargement en gros porteur vers Centre de Tri
- Verre : Plateforme de transfert vers Valorisation matière

**Plateformes de compostage** : valorisation organique des Déchets Végétaux :

- COMPOST SUD ESSONNE : propriété du Siredom, géré en Régie
- SEMAVERT
- COMPOST DU GÂTINAIS

**Centre de tri des Déchets d'Activité Économique** : SEMAVAL

- Traitement des encombrants et du tout-venant valorisable issu du tri des services techniques : centre de tri avec valorisation matière
- Captation du biogaz pour le transformer en chaleur utilisée sur place et en électricité pour le réseau public.

**Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND)** : SEMAVERT

- Traitement des déchets des services techniques non triés : enfouissement des déchets - Captation du biogaz pour le transformer en chaleur utilisée sur place et en électricité pour le réseau public.

**Plateforme de valorisation des déchets du BTP** : SEMAVERT

- Traitement des inertes et gravats : Valorisation matière

Territoire du SIREDOM et Exutoires de traitement 2021



# 3 - Direction traitement et valorisation

## CITD - BILAN 2021

### LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (DSP)

Le contrat de Délégation de Service Public pour l'exploitation du CITD de Vert-le-Grand a démarré le 1<sup>er</sup> janvier 2020. L'année 2021 a été l'année de finalisation des travaux imposés dans le contrat pour la partie incinération et la poursuite des travaux sur le centre de tri des collectes sélectives. Les études pour l'aménagement de la plateforme de stockage du verre et des produits triés ont été terminées en 2021 et les travaux ont débuté en fin d'année. Ils seront finalisés en 2022.

### • Travaux effectués sur la partie Incinération

- **Chaleur fatale** : mise en place d'échangeurs eau/fumées en amont des cheminées permettant d'augmenter de plus de 3,4 MWh thermiques les livraisons au réseau de chaleur.

- **Gestion des eaux** : optimisation de la consommation d'eau potable en installant un osmoseur qui permet d'utiliser l'eau industrielle en remplacement de l'eau potable dans la chaîne de production d'eau déminéralisée pour les chaudières. L'économie d'eau potable sera d'environ 35 000 m<sup>3</sup>/an.

- **GTA2** : mise en place de tuyauteries complémentaires afin de maintenir le GTA2 à sa puissance nominale quand le réseau de chaleur n'est pas demandeur d'énergie.



### • Travaux effectués sur la partie Centre de Tri

- **Finalisation des travaux de réalisation de la seconde ligne de tri.** Les premières tonnes sont passées sur cette ligne en juin avec une mise en service industrielle fin juillet.

En 2021, le Siredom a conventionné avec la RIVED, régie personnalisée de traitement des déchets ménagers et assimilés qui regroupe 10 communes et 231 000 habitants du sud-ouest du département du val de Marne, afin d'établir un partenariat et une coopération territoriale en vue de mutualiser leurs installations de traitement. En effet, au regard de la capacité de traitement des deux lignes de tri du CITD du Siredom et des besoins de la RIVED, qui ne pouvait pas réaliser de travaux de modernisation sur son site afin d'étendre ses consignes de tri, il était de l'intérêt des deux structures de mutualiser le centre de tri du

Siredom pour un service public de prévention et de gestion des déchets apte à promouvoir l'économie circulaire. La convention a été signée en mai 2021 pour une réception effective des tonnes de la RIVED au 1<sup>er</sup> juillet.



### Les chiffres clés

#### CHIFFRES DU CITD

##### Déchets réceptionnés UVE

**OMr Siredom : 286 765\* tonnes** dont 237 487 tonnes provenant d'OM du Siredom (+1,2% par rapport à 2020)

32 362 tonnes issues de déchets autres que le Siredom (Refus de tri issus des collectes sélectives, encombrants et tout-venant valorisable et autres apports)

16 916 tonnes issues de déchets tiers (refus de tri encombrants et autres déchets issus d'apports extérieurs)

##### Traitement des emballages et papier

**CS Siredom : 49 440 tonnes entrantes** sur le CITD (+3 % par rapport à 2020)

CS Tiers : 4 584 tonnes (dont 4 136 tonnes de la RIVED)

##### Traitement du verre

**VERRE Siredom : 14 940 tonnes (- 8% par rapport à 2020)**

VERRE Tiers : 164 tonnes

##### Valorisation énergétique et matière

UIOM :

Mâchefers bruts sortants : 44 460 t

**Production électrique : 90 302 MWh vendus** et 21 695 MWh autoconsommés

**Production chaleur : 156 443 MWh thermiques vendus**

CDT :

**31 598 tonnes de matières premières secondaires traitées** dans les filières de recyclage pour le Siredom (+8,7 % par rapport à 2020)

\* Écart de 19 tonnes entre les données du Siredom et celles du délégataire à cause de la modification des bons de pesée en 2022 portant sur l'exercice 2021. Du fait de la comptabilité analytique, les données Siredom concernent celles facturées en 2021.

# 3 - Direction traitement et valorisation

## LES ORDURES MÉNAGÈRES (OM)

### • Fonctionnement de l'usine d'Incinération

Les arrêts de l'usine d'incinération pour maintenance et travaux ont eu lieu en mai et septembre :

- du 16 mai au 4 juin : arrêt des communs. Les deux lignes ont donc été arrêtées sur cette période ainsi que les deux GTA. En raison des deux semaines d'arrêt des fours et de la faible capacité de traitement d'OM des incinérateurs externes (pour cause de travaux), une grande partie des détournements ont été enfouis.

- du 11 au 26 septembre : les deux lignes ont été arrêtées respectivement, induisant l'enfouissement d'une partie des OM.

Un feu s'est déclaré en fosse le 10 novembre 2021. Il a entraîné l'arrêt des lignes. Le fonctionnement des lignes a toutefois pu reprendre rapidement, même si le feu était toujours présent en fosse. Ce sinistre a eu peu d'impact sur les tonnes incinérées en novembre. En revanche, tous les apports de l'UIOM ont été détournés en enfouissement du 10 au 16 novembre. Les 2 GTA ont également été arrêtés suite à l'arrêt des lignes au moment de l'incendie.

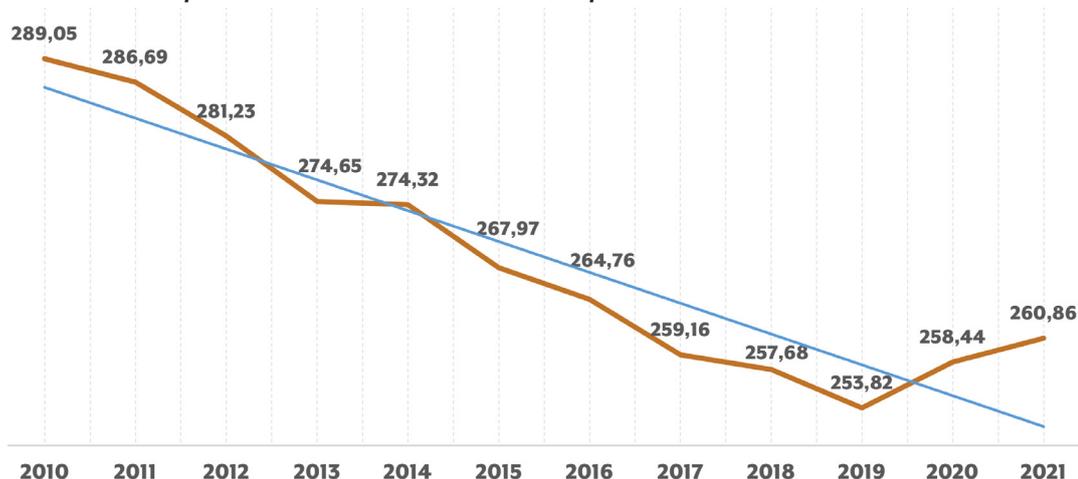
**Le taux de fonctionnement sur l'année 2021 des lignes a donc été de 88,7 % sur la ligne 1 et 90,3 % sur la ligne 2.**

### • Les tonnages d'Ordures Ménagères Résiduelles (OMr) du Siredom

#### Les chiffres clés

**237 487 tonnes**  
dont 186 062 tonnes au CITD  
30 774 tonnes enfouies  
20 651 tonnes vers d'autres UIOM

#### Évolution de la quantité d'OMr du Siredom collectée par habitant entre 2010 et 2021



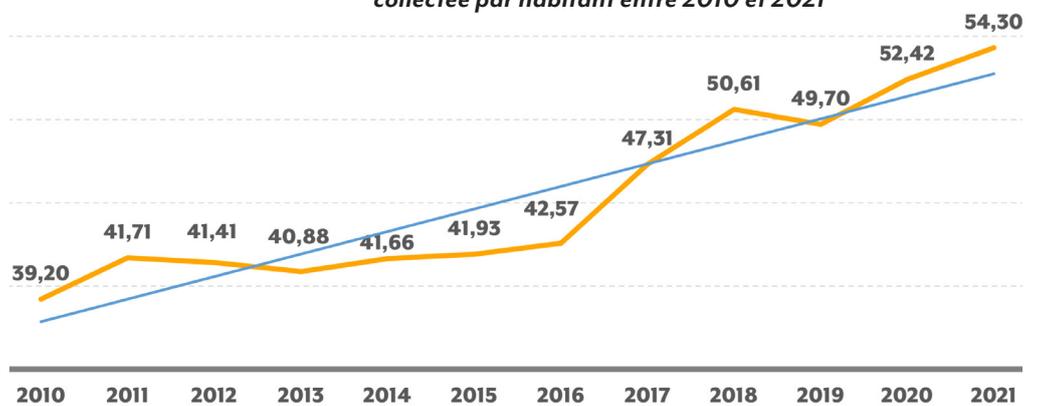
On remarque que **depuis 2020 les ratios collectés d'ordures ménagères sont en augmentation**. Cela montre l'effet COVID avec le confinement ayant induit une production de déchets sur les lieux d'habitation et non plus sur les lieux de travail ainsi que le développement du télétravail.

## LES COLLECTES SÉLECTIVES

### Les chiffres clés

**49 440 tonnes**  
**570 caractérisations**  
**38,51 % de refus sur les entrants**  
**35,89 % de refus sur les sortants**  
**15 701 tonnes de refus**

#### Évolution de la quantité des collectes sélectives du Siredom collectée par habitant entre 2010 et 2021



### • Les tonnages de collectes sélectives du Siredom

Pour l'année 2021, **les tonnages de collectes sélectives sont en augmentation**. Comme pour les ordures ménagères, ces apports conséquents sont liés aux changements de lieu de consommation, en lien avec la baisse des déplacements de l'Essonne vers d'autres territoires (développement du télétravail et du e-commerce).

### • Les caractérisations

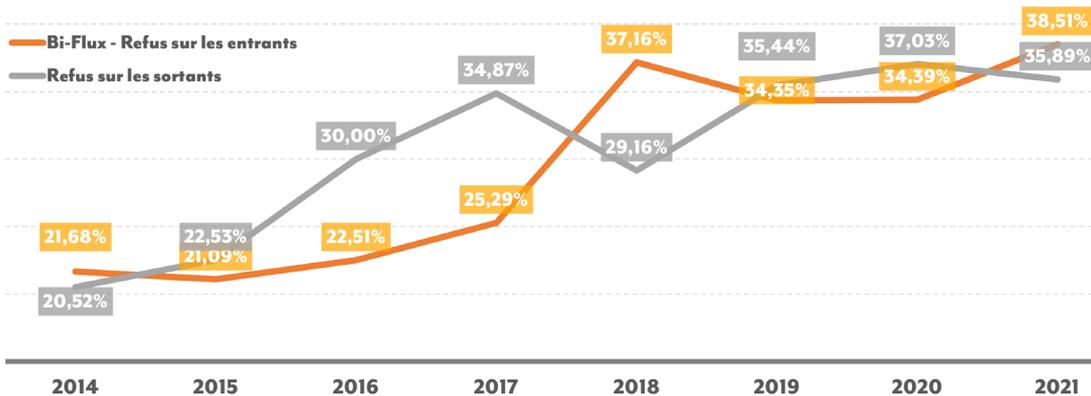
En 2021, ce sont **570 caractérisations** qui ont été réalisées sur les collectes entrantes du centre de tri pour le Siredom. Ces campagnes permettent de connaître la part de chaque matériau dans les collectes sélectives, et de suivre la qualité des collectes entrantes, ce qui permettra de calculer la production par matière de chacun des EPCI.

# 3 - Direction traitement et valorisation

## • Refus de tri et performance

Afin de faire prendre conscience des enjeux d'un tri bien réalisé, le refus de tri est défini. Le lien peut être fait avec la valorisation et ses enjeux économiques : un mauvais tri augmente les coûts et réduit la valorisation, et donc les produits perçus par les Eco-Organismes. Même si les refus de tri sont été valorisés par incinération, le geste de tri des habitants est essentiel pour minimiser ce taux et réduire les coûts.

### Performance - Suivi des taux de refus issus des caractérisations



**Les taux de refus réalisés sur les collectes sont très disparates : le plus bas est de 29,83% et le plus haut de 45,14%.** Le type d'habitat influe beaucoup sur cet indicateur. En général, les collectivités les plus urbanisées ont des taux de refus plus importants que les collectivités plus rurales.

Afin de vérifier la qualité des matières triées, des caractérisations sont réalisées tout au long de l'année et ont pour but de vérifier la conformité aux prescriptions techniques minimales des filières de recyclage.

### Les chiffres clés

**255 contrôles sur les matières triées**  
**Aucune matière n'a été refusée en 2021**  
**par les filières de recyclage.**

## LE TRANSFERT DU VERRE

La plateforme de transfert du verre permet de réceptionner et stocker le verre avant envoi à la filière de recyclage. Un pré-tri est réalisé afin de retirer les impuretés (peignage du verre).

### Les chiffres clés

**14 940 tonnes réceptionnées au CITD**

### Évolution des apports sur la plateforme de verre du CITD



2 taux sont présentés :

- Le taux de refus au regard des tonnages entrants est défini en faisant une moyenne de l'ensemble des caractérisations réalisées à l'entrée du centre de tri,
- Le taux de refus sur les sortants est calculé au regard des tonnages non valorisés par rapport aux tonnages traités sur la chaîne de tri.

## VALORISATION ÉNERGÉTIQUE ET MATIÈRE

Le CITD valorise par la matière et énergétiquement les déchets réceptionnés.

	2020	2021	
Électricité produite (Mwh)	74 646	111 997	<b>+50 %</b>
Chaleur produite (Mwh)	118 836	156 443	<b>+32 %</b>

Les travaux réalisés sur l'usine d'incinération du CITD afin d'optimiser la valorisation énergétique portent leur fruit puisque **la production d'énergie est en forte progression en 2021.**

## • Valorisation des sortants du Siredom issus du centre de tri

### Évolution des tonnages valorisés depuis 2019



Bien que la nouvelle ligne de tri n'ait commencé à fonctionner qu'en milieu d'année, on remarque que les performances de tri sont bien supérieures à 2020. En effet, **les tonnages entrants ont progressé de 3 % entre 2020 et 2021** alors que **les matières valorisées ont augmenté de près de 9%.**

# 3 - Direction traitement et valorisation

## ÉCO-SITE SUD ESSONNE - BILAN 2021

L'Ecosite Sud Essonne est exploité en régie par 4 agents qui assurent la réception et le transfert des déchets (Ordures Ménagères et Collectes Sélectives) des collectivités du sud du syndicat. Le site a été vendu le 27 décembre 2021.

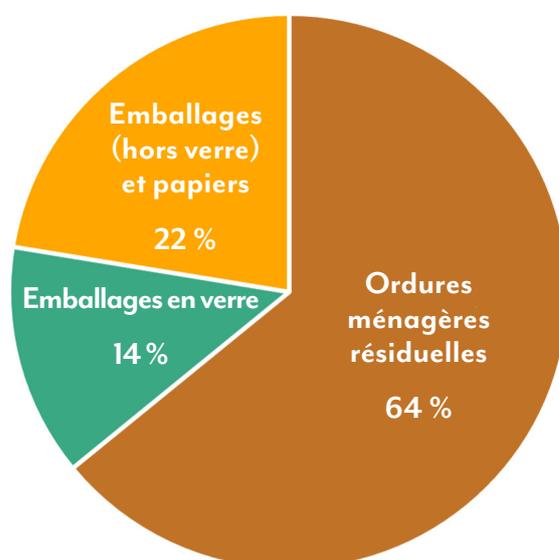


### Les chiffres clés

Entrée : 6 349 camions  
Sortie : 2 003 camions

21 559 tonnes d'ordures ménagères  
7 538 tonnes d'emballages/papiers  
4 553 tonnes de verre

### RÉPARTITION DES APPORTS DE COLLECTE SELON LES MATIÈRES



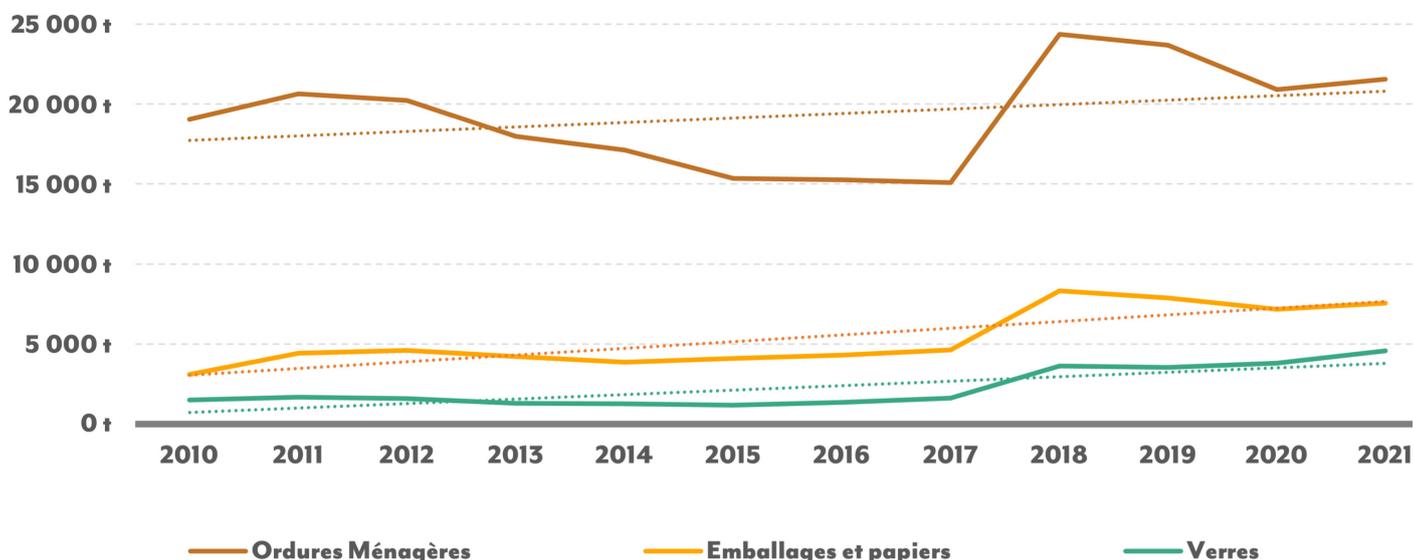
L'évolution des apports sur l'Ecosite Sud Essonne par rapport à 2020 est la suivante :

- Ordures Ménagères : + 3%
- Collecte Sélective : + 5%
- Verre : + 20%

Toutefois, ces évolutions sont à modérer puisque l'Ecosite Sud Essonne a eu des périodes de fermeture en 2020 du fait de la COVID 19. En comparant avec les données 2019, on remarque que **seul le verre est en nette progression. Les autres flux diminuent.**

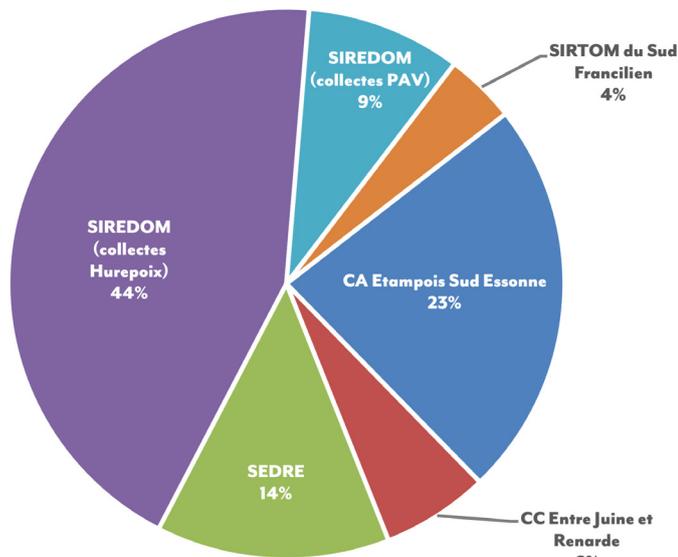
Entre 2017 et 2018, les apports ont augmenté de 70% du fait de l'arrivée des apports de communes suite à la fusion avec le Sictom du Hurepoix.

### Évolution des apports sur l'Ecosite Sud Essonne entre 2010 et 2021



# 3 - Direction traitement et valorisation

## RÉPARTITION DES APPORTS DE COLLECTE SELON LES EPCI ADHÉRENTS



Les apports du SIRTOM Sud Francilien ont considérablement baissé en 2021 puisque cette collectivité a décidé d'apporter les déchets collectés directement à l'exutoire de traitement à Vert-le-Grand à partir du mois d'avril.

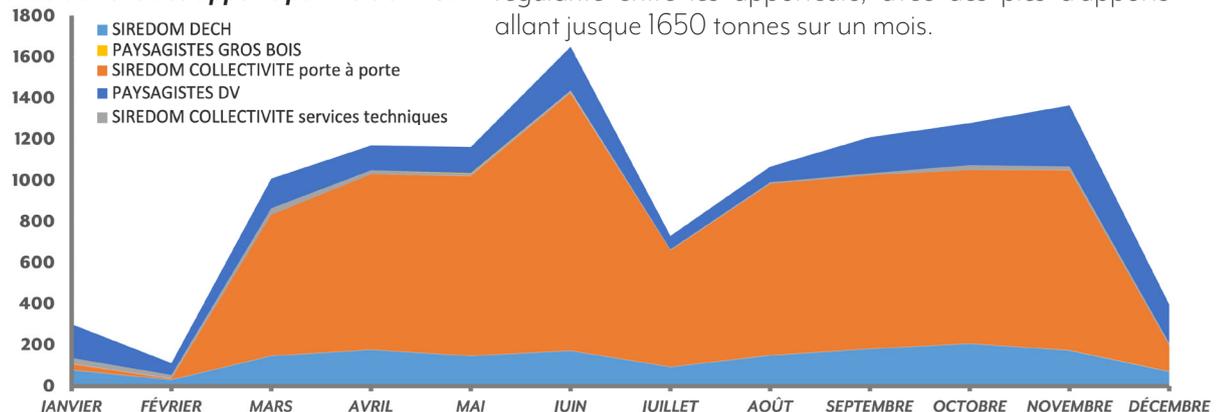
## DESTINATION DES TONNAGES SORTANTS SELON LES EXUTOIRES DE TRAITEMENT

La totalité des collectes sélectives sont traités sur le centre de tri de Vert-le-Grand. Le verre est envoyé directement vers les filières de recyclage.

Pour les ordures ménagères, une partie est envoyée vers les exutoires de traitement de Vert-le-Grand et une autre directement vers les UIOM de Chartres et de Pithiviers afin d'empêcher l'engorgement du CITD de Vert-le-Grand et permettre ainsi d'optimiser les transports.



## Fluctuations des apports par mois en 2021



## COMPOST SUD ESSONNE - BILAN 2021

La plateforme a été acquise par le Siredom en 2016, avec pour objectif de se doter d'un outil de traitement des déchets végétaux et mettre fin à des nuisances dues aux traitements de boues de stations d'épuration. Après une poursuite de l'activité, en conservant le fonctionnement de la société Compost Sud Essonne, via une société publique locale, le Siredom a fait le choix le 21 juin 2017 de poursuivre cette activité en régie directe, avec notamment le transfert du personnel (2 agents) au sein du personnel du Siredom.

**La vente a donc été actée par le comité syndical et sera mise en œuvre en 2022.**



## TONNAGES TRAITÉS EN 2021

### Les chiffres clés

**11 450 tonnes apportées**  
 dont 7 797 tonnes issues de collectivités  
 1 630 tonnes issues des déchèteries  
 1 833 tonnes issues de paysagistes  
 190 tonnes issues des services techniques

La plateforme de compostage a permis de **commercialiser, en 2021, 5 596 tonnes de compost**. Il restait en fin d'année un **stock d'environ 3 500 tonnes**. Le compost produit est de très bonne qualité. Il respecte la norme NFU 44-051 (amendement organique) et est acheté principalement par des paysagistes et des agriculteurs. Le site produit également de la **terre végétale amendée**.

Le flux le plus important est issu des collectivités du Siredom dans le cadre des apports des éco-centres et des collectes en porte-à-porte et des services techniques.

Sur l'année 2021, on observe une montée en charge des apports sur les mois de mai/juin (printemps) et les mois de septembre/novembre (automne), avec une certaine régularité entre les apporteurs, avec des pics d'apports allant jusqu'à 1650 tonnes sur un mois.

# 4 - RPQSP : indicateurs techniques

## A - LE TERRITOIRE DESSERVI

### LE PÉRIMÈTRE

Retrouvez la carte du territoire en page 5.

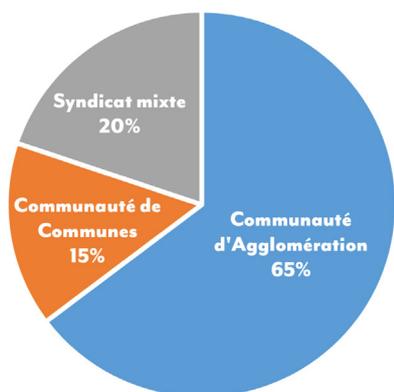
Nombre total de communes : 175

Population totale : 910 433 Habitants

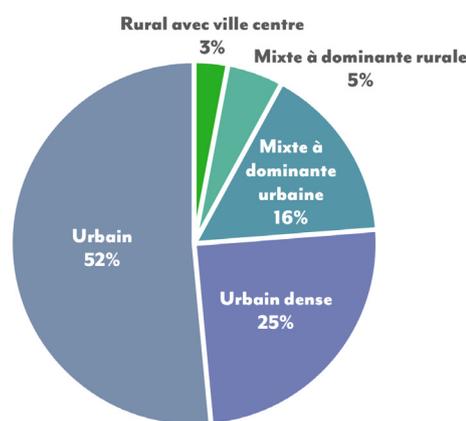
Nombre de structures intercommunales adhérentes : 13

Dpt	EPCI	Population municipale 2021	Nb de communes	% part / pop totale	Évolution population par rapport à 2020
91	Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart (GPS)	242 695	15	27%	-0,29 %
91	Coeur d'Essonne Agglomération (CEA)	201 873	21	22%	1,38%
91	Grand-Orly Seine-Bièvre (GPS)	140 504	6	15%	10,48%
91	Val d'Yverres Val de Seine (CCVYVS)	83 979	3	9%	-0,24%
91	Val d'Essonne (CCVE)	60 076	21	7%	0,46%
91	Paris Saclay Agglomération (CAPS)	25 571	3	3%	1,09%
91	Entre Juine et Renarde (CCEJR)	21 999	15	2%	0,26%
91	Pays de Limours (CCPL)	26 739	14	3%	-0,21%
91	L'Étampois Sud Essonne (CAESE)	27 209	6	3%	0,64%
91	Dourdannais en Hurepoix (CCDH)	26 202	11	3%	-0,94%
77/91	SIRTOM Sud Francilien	23 706	36	3%	-0,05%
91	SEDRE de la région d'Étampes	22 083	19	2%	-0,45%
91	Nozay	4 577	1	1%	-1,40%
77	SMICTOM du Pays de Fontainebleau	3 220	4	0%	-0,98%
<b>TOTAL</b>		<b>910 433</b>	<b>175</b>	<b>100%</b>	<b>0,31%</b>

### TYPLOGIE DES ACTEURS DU TERRITOIRE



### TYPLOGIE DU TERRITOIRE



### ZOOM SUR LE TERRITOIRE DE L'EX-SICTOM DE L'HUREPOIX

EPCI	Communes	Population municipale 2021	Nb de communes
CCDH	Breux-joux, Corbreuse, Dourdan, La Forêt-le-Roi, Le Val-Saint-Germain, Les Granges-le-Roi, Richarville, Roinville-sous-Dourdan, Saint-Chéron, Saint-Cyr-sous-Dourdan, Sermaise	26 202	11
CCEJR	Boissy-sous-Saint-Yon, Mauchamps, Saint-Sulpice-de-Favières, Saint-Yon, Souzy-la-Briche, Villeconin	6 494	6
CAESE	Authon-la-Plaine, Chatignonville, Mérobert, Plessis-Saint-Benoist, Saint-Escobille	1 922	5
CCPL	Angervilliers, Boullay-les-Troux, Briis-sous-Forges, Courson-Monteloup, Fontenay-les-Briis, Forges-le-Bains, Gometz-la-Ville, Janvry, Les Molières, Pecqueuse, Saint-Jean-de-Beauregard, Saint-Maurice-Montcouronne, Vaugrigneuse	26 739	14
CCVE	Leudeville	1 476	1
<b>TOTAL</b>		<b>62 833</b>	<b>37</b>

# 4 - RPQSP : indicateurs techniques

## B - LES ÉQUIPEMENTS DU SIREDOM

### LES ÉCO-CENTRES

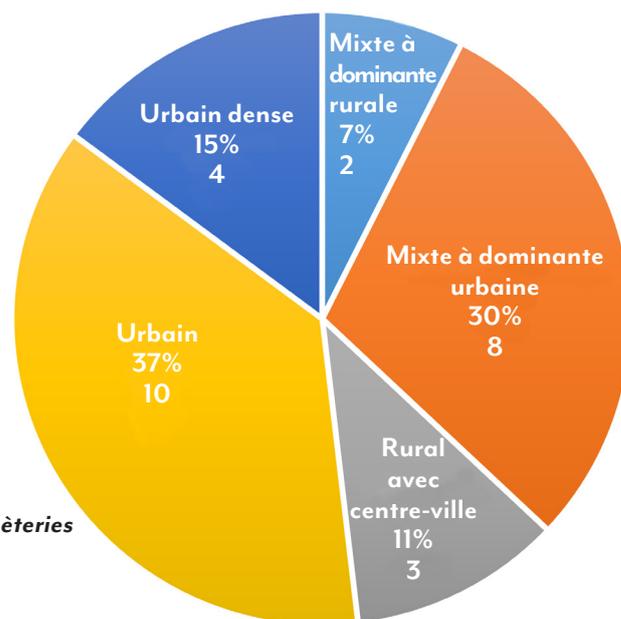
### LE CENTRE INTÉGRÉ DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

### L'ÉCO-SITE SUD ESSONNE

### COMPOST SUD ESSONNE

### ÉQUIPEMENTS PARTENAIRES

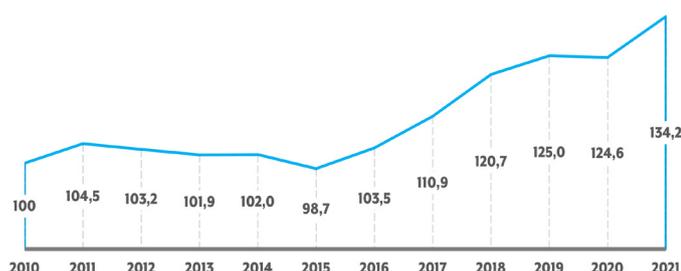
Tous les équipements du Siredom sont détaillés en pages 6 et 7.



Nombre et typologie des déchèteries

## C - LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

### INDICE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS PAR RAPPORT À 2010

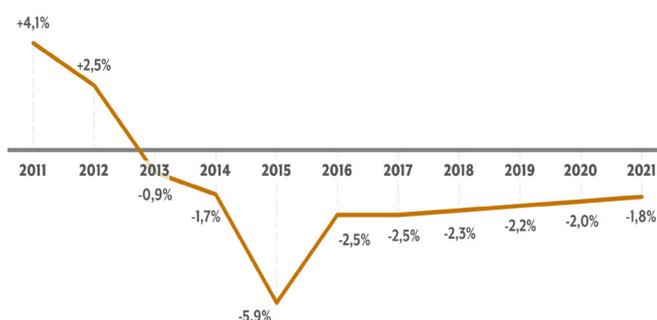


L'indice de réduction des déchets de 2021 pour le Siredom est de 134,2.

Il s'explique en partie par l'évolution de la population sur le territoire du Siredom (+25% entre (2010 et 2020) due notamment à la fusion entre le Siredom et le SICTOM du Hurepoix. Au vu de la forte évolution de la population du Siredom, **cet indicateur n'est pas pertinent.**

Une analyse des ratios par habitant permettra de mieux étudier l'évolution de la production de déchets.

### ÉVOLUTION DU RATIO DES DMA PAR HABITANT (BASE 2010)



Les actions mises en œuvre par le Siredom ont permis de réduire de 1,8 % ce ratio de déchets en 2021 (base 2010).

L'évolution de ce ratio par flux se décompose de la façon suivante :

- OMr : - 9,8 %
- Verre : + 1,5 %
- Collecte sélective : + 31,7 %

Globalement, le ratio des OMA diminue de 4,4 % par rapport à 2010. Il est passé de 344 kg/hab/an en 2010 à 333 kg/hab/an en 2021.

- Déchets des services techniques non triés : - 19,5 %
- Déchets végétaux hors éco-centres : + 0,5 %
- Déchets végétaux issus des Éco-centres : + 72,2 %
- Inertes et plâtres : + 20,8 %
- Encombrants porte-à-porte : - 46,4 %
- Encombrants issus des Éco-centres : + 126,2 %

Le ratio de DMA du Siredom est passé de 570 kg/hab./an en 2010 à 559 kg/hab./an en 2021.

### Description des actions de prévention des déchets

- **30 animations** ont eu lieu dans les écoles au cours de l'année 2021, grâce aux interventions de la recyclerie du Gâtinais dans les écoles situées sur les 37 communes du Hurepoix

- **Composteurs** : 541 composteurs plastiques, 834 bio-seaux et 1 512 composteurs bois ont été fournis aux 37 communes du Hurepoix

Retrouvez le détail des actions réalisées en 2021 afin de réduire la quantité de déchets produits ou d'en amoindrir la nocivité en page 24-25.

# 4 - RPQSP : indicateurs techniques

## D - LA COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE (TERRITOIRE HORS HUREPOIX)

Le Siredom collecte des bornes d'apport volontaire pour les emballages/papiers et verre sur certaines collectivités du territoire.

**Le territoire ayant été divisé en 2 zones, cette prestation est assurée par la société OURRY pour la zone Nord et la société SEPUR pour la zone Sud.**

4 camions neufs effectuent la collecte des déchets en apport volontaire sur le territoire Nord, 1 camion supplémentaire est disponible en cas de besoin, et 3 camions neufs effectuent cette collecte sur le territoire Sud, 1 camion supplémentaire est également disponible en cas de besoin.

Des sondes ont été installées sur ces bornes permettant de suivre leur taux de remplissage et sont utilisées par OURRY dans le cadre de l'organisation de ses circuits de collecte. En effet, le territoire collecté par celui-ci étant plus urbain que la zone Sud, la programmation des circuits de collecte via les informations remontées par les sondes lui permet d'optimiser ses tournées.

Le ramassage des dépôts autour des bornes, leur nettoyage et leur entretien courant est assuré en partie par la brigade du Siredom, composée de 4 agents.

L'ensemble du territoire du Siredom est en extension de consignes de tri.

### LES FLUX DE DÉCHETS EN APPORT VOLONTAIRE

		Emballages/ Papiers	Verre
NORD	Nb de contenants disponibles	165	1 025
	Type de contenant	Colonne aérienne et enterrée	
	Ratio du nombre de contenants par habitant	1 colonne pour 4 592 habitants	1 colonne pour 739 habitants
	Tonnage collecté	1 320 tonnes	8 049 tonnes
	Km parcourus	40 475	69 980
SUD	Nb de contenants disponibles	161	344
	Type de contenant	Colonne aérienne et enterrée	
	Ratio du nombre de contenants par habitant	1 colonne pour 557 habitants	1 colonne pour 261 habitants
	Tonnage collecté	543 tonnes	2 665 tonnes
	Km parcourus	37 336	37 879
TOTAL	<b>Nb de contenants disponibles</b>	<b>326</b>	<b>1 370</b>
	<b>Type de contenant</b>	<b>Colonne aérienne et enterrée</b>	
	<b>Ratio du nombre de contenants par habitant</b>	<b>1 colonne pour 2 600 habitants</b>	<b>1 colonne pour 619 habitants</b>
	<b>Tonnage collecté</b>	<b>1 863 tonnes</b>	<b>10 714 tonnes</b>
	<b>Km parcourus</b>	<b>77 811</b>	<b>107 859</b>

Les bornes emballages/papiers sont implantées sur certaines résidences collectives afin de remplacer les bacs dans les locaux poubelles. La collecte de ce flux est réalisée en porte à porte pour les autres habitants. De plus, certaines collectivités assurent elles-mêmes cette collecte. Ceci explique le nombre de bornes peu important sur ces territoires.

Quant au verre, certaines collectivités continuent une collecte en porte-à-porte, mais l'apport volontaire est majoritaire. Le nombre de bornes est donc plus important pour ce flux.

### LE PARC DE BORNES D'APPORT VOLONTAIRE (BAV)

La répartition des bornes collectées sur chaque EPCI par le Siredom est la suivante :

		Emballages/ Papiers	Verre
NORD	CA Cœur d'Essonne	-	519
	CA Plateau de Saclay	14	36
	Grand Orly Seine Bièvre	16	21
	Grand Paris Sud	29	296
	CA Val d'Yerres Val de Seine	4	9
	CC Val d'Essonne	66	110
	Déchèterie	36	35
<b>TOTAL Zone NORD</b>		<b>165</b>	<b>1 026</b>
SUD	CC Entre Juine et Renarde	13	40
	CA Etampois Sud Essonne	-	72
	CA Fontainebleau	9	15
	SEDRE	34	85
	SIRTOM Sud Francilien	91	120
	Déchèterie	14	12
<b>TOTAL Zone SUD</b>		<b>161</b>	<b>344</b>

Cœur d'Essonne Agglomération et l'Étampois Sud Essonne assurent la collecte et la gestion des bornes d'apport volontaire « emballages » de leur territoire ce qui explique l'absence de bornes concernant ce flux pour ces collectivités.

La zone Nord étant plus urbanisée que le Sud, le nombre de bornes verre est plus important. Toutefois, il reste des communes collectées en porte à porte pour ce flux. Sur le territoire de Cœur d'Essonne Agglomération, représentant plus de 200 000 habitants et 22% des habitants du Siredom, la collecte du verre ne se réalise qu'en apport volontaire. Sur la partie Sud, le territoire est plus rural et la collecte en apport volontaire du verre plus répandue. Ceci explique que le ratio du nombre de contenants verre par habitant est meilleur sur la zone sud (1 colonne pour 261 habitants contre 1 colonne pour 739 habitants dans la zone Nord).

# 4 - RPQSP : indicateurs techniques

## LES TONNAGES DES BAV

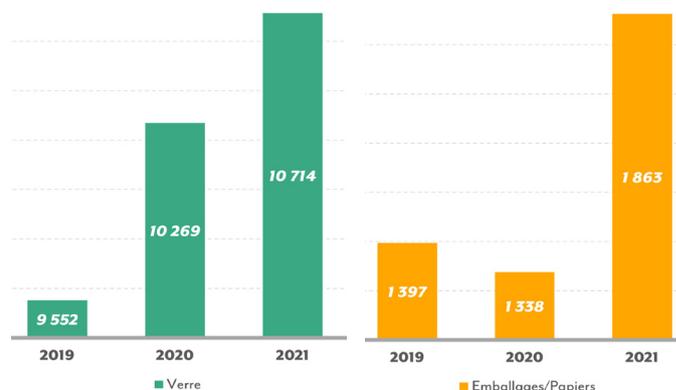
### Les chiffres clés

**1 863 tonnes d'emballages/papiers collectées**  
**10 714 tonnes de verre collectées**  
 soit au total  
**12 577 tonnes**

La répartition des tonnages collectés sur chaque EPCI par le Siredom est la suivante :

		Emballages/ Papiers	Verre
NORD	CA Cœur d'Essonne	-	4 310
	CA Plateau de Saclay	23	246
	Grand Orly Seine Bièvre	46	117
	Grand Paris Sud	83	1 666
	CA Val d'Yerres Val de Seine	24	86
	CC Val d'Essonne	882	1 324
	Déchèterie	262	301
<b>TOTAL Zone NORD</b>		<b>1 320</b>	<b>8 049</b>
SUD	CC Entre Juine et Renarde	64	320
	CA Étampois Sud Essonne	-	443
	CA Fontainebleau	34	156
	SEDRE	106	701
	SIRTOM Sud Francilien	317	962
	Déchèterie	22	83
<b>TOTAL Zone SUD</b>		<b>543</b>	<b>2 665</b>

## ÉVOLUTION DES TONNAGES COLLECTÉS EN APPORT VOLONTAIRE



Globalement, **les tonnages collectés en apport volontaire ont augmenté de 8% par rapport à 2020**. La progression est plus importante sur les emballages/papiers avec + 39% contre + 4% pour le verre. Cette forte augmentation peut s'expliquer par le développement du « e-commerce » en raison de la crise sanitaire, ce qui engendre un apport plus important d'emballages cartons et plastiques dans les bornes d'apport volontaire. Pour le verre, cette progression est due notamment au passage à une collecte en apport volontaire sur la commune de Saint-Germain-lès-Arpajon au début de l'année 2021.



# 4 - RPQSP : indicateurs techniques

## E - LA COLLECTE EN PORTE À PORTE ET EN APPORT VOLONTAIRE (TERRITOIRE DU HUREPOIX)

La collecte des déchets ménagers et assimilés sur les 37 communes du Hurepoix s'effectue soit en porte à porte (Ordures ménagères, emballages/papiers et déchets végétaux) soit en apport volontaire (Ordures ménagères, emballages et verre).

Ces collectes sont assurées par la société SEPUR depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2020. Les tournées de collecte sont mutualisées sur l'ensemble de ce territoire. Les moyens utilisés pour ces collectes : 11 camions pour le porte-à-porte et 2 pour l'apport volontaire. 4 camions supplémentaires peuvent être mobilisés en cas de besoin pour les collectes en porte à porte.

Les encombrants sont collectés sur rendez-vous par la Recyclerie du Gâtinais ce qui permet d'améliorer le taux de valorisation de ces déchets et de limiter les coûts de collecte.

### COLLECTE EN PORTE À PORTE (PAP)

#### • Spécification de la collecte

	OMr	Emballages/ papiers	Déchets Végétaux	Encombrants
Population desservie	62 833			
Tonnages annuels	12 964	3 522	5 379	40,66
Distance parcourue pour la collecte (km/an)	59 606	44 981	17 416	16 034
Couleur du bac concerné	Gris	Jaune	Grenat	Pas de bac : enlèvement sur RDV
Collecte séparative concernée		X	X	X

Pour les producteurs non ménagers, le Siredom applique un seuil au-delà duquel les déchets ne peuvent être collectés par le service public, sauf à conventionner avec le syndicat dans le cadre de la redevance spéciale. Ce seuil est fixé à 1 500 l/semaine, tous flux confondus.



#### • Fréquence de la collecte

	OMr	Emballages/ papiers
OMr	Hypercentre Dourdan	C3
	Hypercentre Limours, Saint Chéron et Briis-sous-Forges Certains collectifs : Dourdan, Limours, Saint Chéron et Briis-sous-Forges	C2
	Reste du territoire	C1
Emballages/ papiers	Territoire	C1
Déchets Végétaux	Territoire	C0,5 De mars à novembre
Encombrants	Territoire	Enlèvement sur RDV

#### • Tonnage et ratios des collectes en PAP

##### Les chiffres clés

**12 964 tonnes d'ordures ménagères**  
soit 206 kg/hab/an

**3 522 tonnes d'emballages/papiers**  
soit 56 kg/hab/an

**5 379 tonnes de déchets végétaux**  
soit 86 kg/hab/an

**41 tonnes d'encombrants**  
soit 0,65 kg/hab/an

**TOTAL => 21 906 tonnes**  
soit 349 kg/hab/an

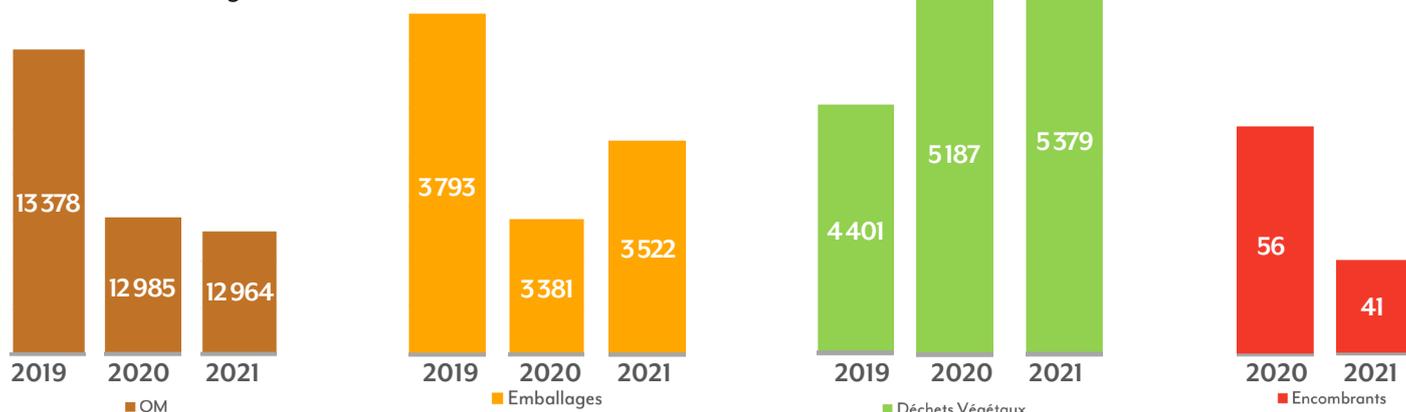
La répartition des tonnages et des ratios est la suivante :

		OMr	Emballages/ papiers	Déchets Végétaux	Encombrants
CCDH	Tonnage	5 349,21	1 361,04	1 714,30	12,96
	Ratio (kg/hab/an)	204,15	51,94	65,43	0,49
CCEJR	Tonnage	1 531,84	381,31	794,04	4,91
	Ratio (kg/hab/an)	235,89	58,72	122,27	0,76
CAESE	Tonnage	407,97	112,35	227,00	1,33
	Ratio (kg/hab/an)	212,26	58,45	118,11	0,69
CCPL	Tonnage	5 424,73	1 578,64	2 492,23	20,40
	Ratio (kg/hab/an)	202,88	59,04	93,21	0,76
CCVE	Tonnage	250,63	88,26	151,51	1,06
	Ratio (kg/hab/an)	169,8	59,80	102,65	0,72

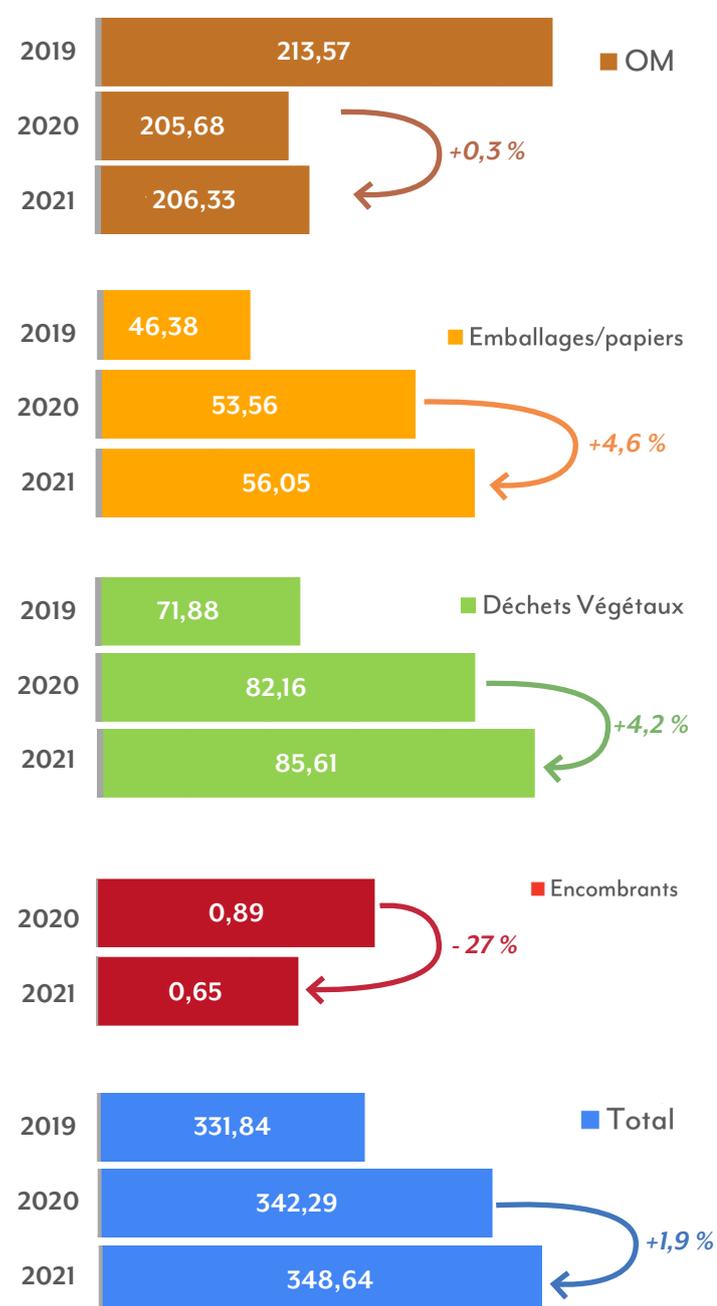
# 4 - RPQSP : indicateurs techniques

## • Évolution des tonnages et des ratios

Évolution des tonnages en PaP (t)



Évolution des ratios en PaP (kg/hab/an)



Globalement, les tonnages collectés ont augmenté de 1,9 % en 2021 par rapport à 2020. Par contre, la population sur ce territoire a diminué de 0,5% en 2021 ce qui explique que les ratios de collecte ont augmenté pour tous les flux.

**Avec 56 kg/hab/an, les performances de tri sont bonnes sur ce territoire par rapport à l'Île-de-France (38,4 kg/hab/an) et à l'Essonne (52 kg/hab/an).**



# 4 - RPQSP : indicateurs techniques

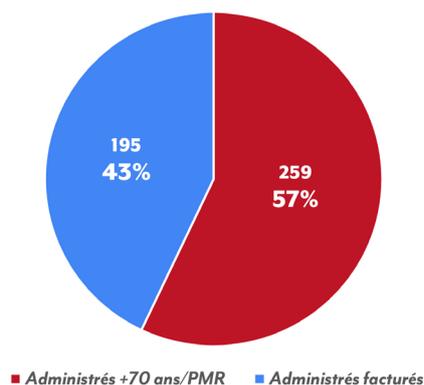
## • Collecte des encombrants

La Siredom a conventionné avec la Recyclerie du Gâtinais afin de favoriser la mise en place de solutions de tri des encombrants en vue de les préparer à leur réutilisation. Pour se faire, celle-ci a en charge la gestion des appels et la prise des rendez-vous avec les particuliers, la collecte des objets encombrants et la revente ou valorisation de ceux-ci. Ce service proposé aux habitants de ce territoire est gratuit, une fois dans l'année, pour les moins de 70 ans et personnes à mobilité réduite et payant pour les autres usagers (38 € TTC la collecte). Si l'habitant est absent ou les objets présentés à la collecte non conformes, le déplacement est facturé 25 € TTC.

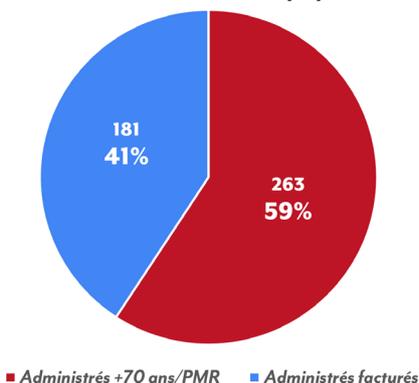
	2020	2021	Évolution
Adresses collectées	454	444	-2,3 %
Administrés facturés	195	181	-7,7 %
Administrés non facturés + 70 ans/PMR	259	263	1,5 %
Km parcourus	14 455	16 034	9,8 %
Tonnage total	56	41	- 37 %
Dont réutilisation	2	0.61	- 162,3 %
Dont DEA	30	18.45	- 63,7 %
Dont autres filières valorisables	20	20.79	6,2 %
Dont déchets ultimes	4	0.80	- 450 %
Taux de valorisation	92 %	98 %	6,1 %

## Répartition des RDV payant/+70 ans-PMR

### Répartition des RDV encombrants payant/non payant en 2020



### Répartition des RDV encombrants payant/non payant en 2021



## COLLECTE DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE (PAV)

### • Les flux de déchets

	OMr	Emballages/ papiers	Verre
Nombre de contenants disponibles	56	182	156
Type de contenant	Colonne aérienne, semi-enterrée et enterrée		
Ratio du nombre de contenants par habitant	1122	345	403
Tonnage collecté	925	600	1966

Les bornes pour les ordures ménagères sont implantées au pied de certaines résidences ou dans les hypercentres. Le reste de la collecte se faisant en porte à porte, le maillage est donc moins important que pour les autres déchets.

Seul le verre n'est collecté qu'en apport volontaire. Les deux autres flux sont un complément à la collecte en porte à porte.

### • Le parc de points d'apport volontaire (BAV)

Répartition des bornes collectées sur chaque EPCI :

		OMr	Emballages/ Papiers	Verre
CCDH	Nombre bornes	40	96	74
	Ratio du nombre de bornes par habitant	1 colonne pour		
		655 habitants	273 habitants	354 habitants
CCEJR	Nombre bornes	1	12	12
	Ratio du nombre de bornes par habitant	1 colonne pour		
		6 494 habitants	541 habitants	541 habitants
CAESE	Nombre bornes	0	9	9
	Ratio du nombre de bornes par habitant	1 colonne pour		
		-	214 habitants	214 habitants
CCPL	Nombre bornes	15	63	58
	Ratio du nombre de bornes par habitant	1 colonne pour		
		1783 habitants	424 habitants	461 habitants
CCVE	Nombre bornes	0	2	3
	Ratio du nombre de bornes par habitant	1 colonne pour		
		-	738 habitants	492 habitants
<b>TOTAL Hurepoix</b>		<b>56</b>	<b>182</b>	<b>156</b>

# 4 - RPQSP : indicateurs techniques

## • Tonnages collectés en apport volontaire et évolution

### Les chiffres clés

925 tonnes d'ordures ménagères  
600 tonnes d'emballages/papiers  
1 966 tonnes de verre

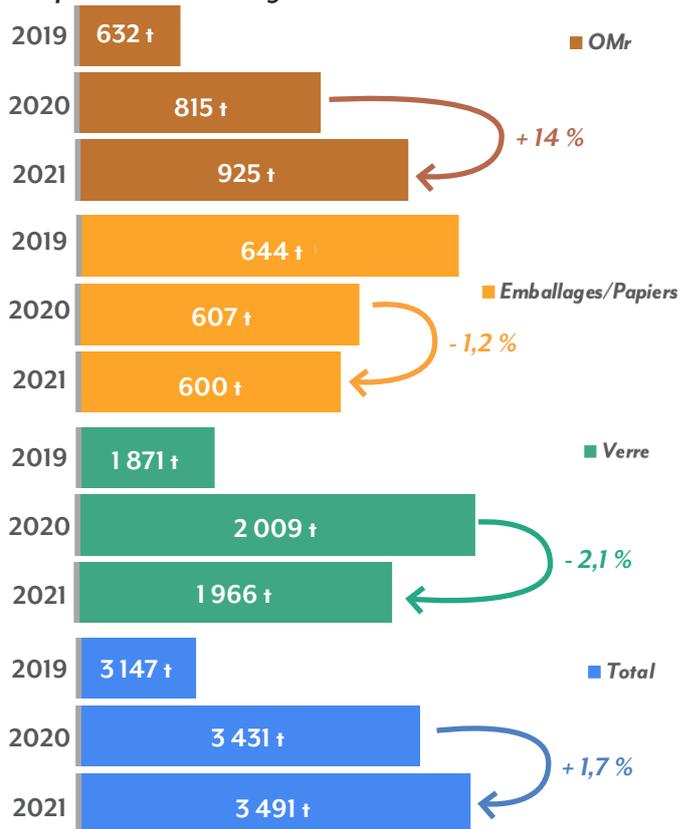
=> 3 491 tonnes

Répartition des tonnages collectés sur chaque EPCI

	OMr	Emballages/ Papiers	Verre
CCDH	701	457	796
CCEJR	6	8	196
CAESE	-	-	64
CCPL	195	126	866
CCVE	23	9	44
<b>TOTAL Hurepoix</b>	<b>925</b>	<b>600</b>	<b>1 966</b>

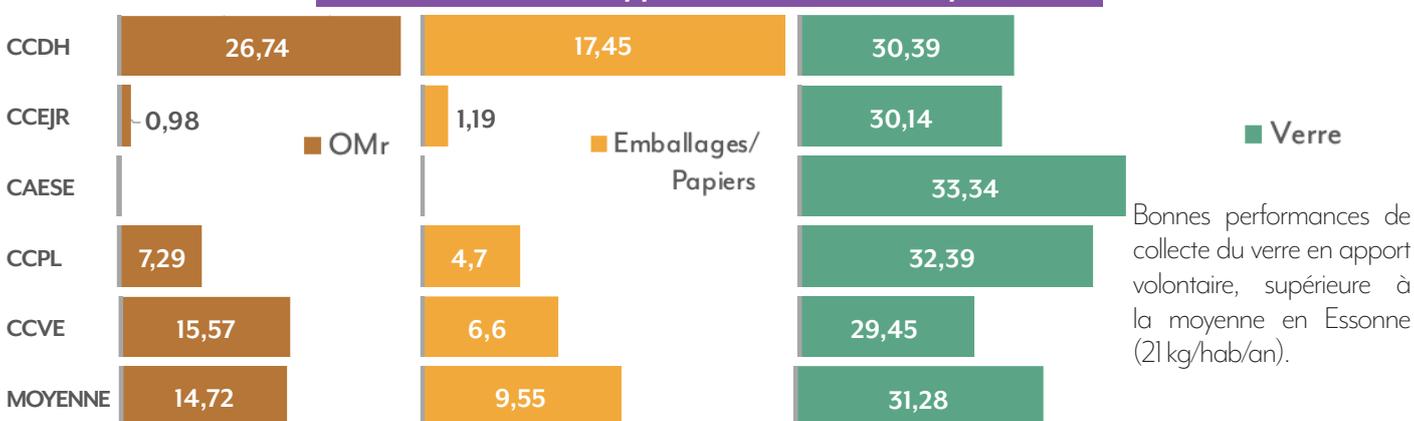
Globalement, les tonnages ont augmenté de 2% sur ce territoire. Cette augmentation est due aux ordures ménagères puisque les autres flux diminuent.

### Répartition des tonnages collectés

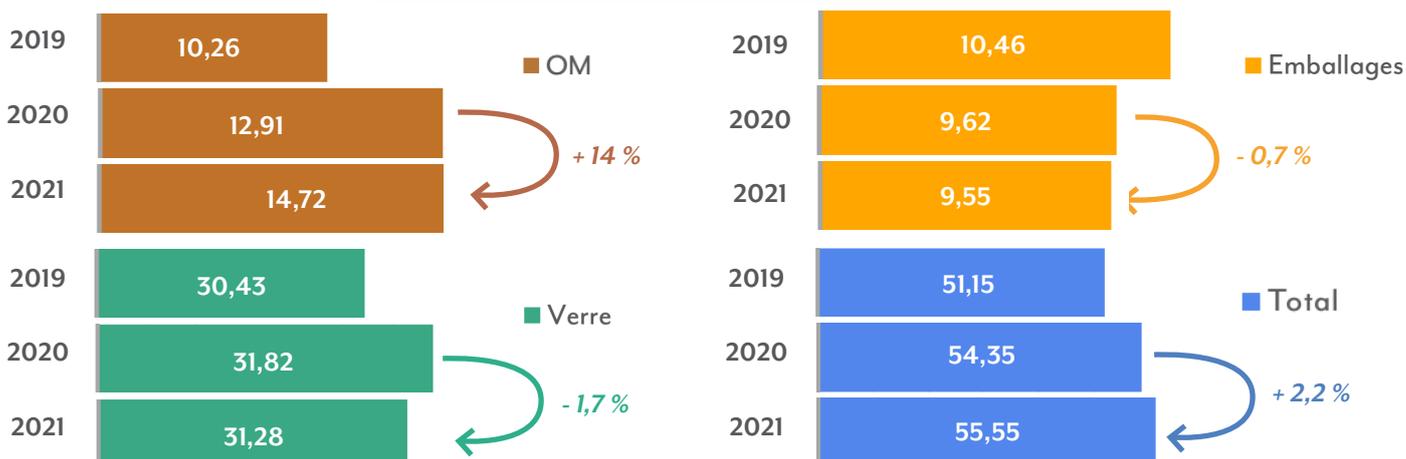


## • Ratios (kg/hab/an) de collecte en apport volontaire et évolution

### Ratios de collecte en apport volontaire en 2021 par EPCI



### Évolution des ratios de collecte en apport volontaire



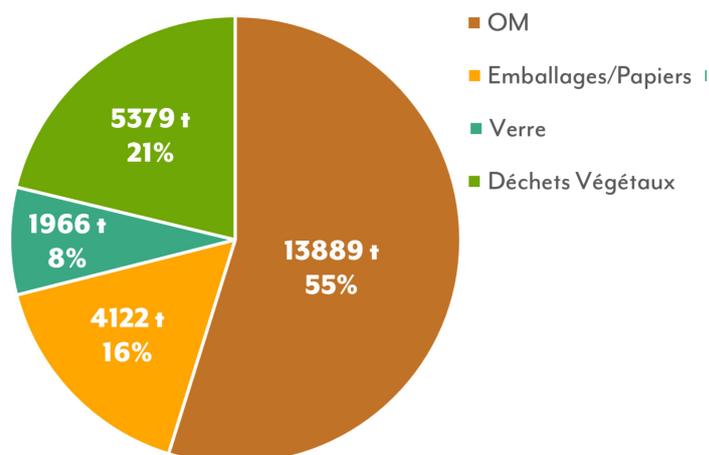
# 4 - RPQSP : indicateurs techniques

## BILAN DES COLLECTES SUR LE HUREPOIX

### Les chiffres clés

13 889 tonnes d'ordures ménagères  
4 122 tonnes d'emballages/papiers  
1 966 tonnes de verre  
5 379 tonnes de déchets végétaux  
=> 25 356 tonnes

Bilan des collectes en apport volontaire en 2021 sur les 37 communes du Hurepoix



		OMr	Emballages/ papiers	Verre	TOTAL OMα	Déchets Végétaux
CC Dourdannais	Tonnage	6 050	1 818	796	8 665	1 714
	Ratio	231	69	30	331	65
CC Entre Juine et Renarde	Tonnage	1 538	389	196	2 123	794
	Ratio	237	60	30	327	122
CC Étampois Sud Essonne	Tonnage	408	113	64	584	227
	Ratio	212	58	33	304	118
CC Pays de Limours	Tonnage	5 620	1 704	866	8 190	2 492
	Ratio	210	64	32	306	93
CC Val d'Essonne	Tonnage	273	98	44	415	152
	Ratio	185	66	29	281	103
<b>TOTAL</b>	<b>Tonnage</b>	<b>13 889</b>	<b>4 122</b>	<b>1 966</b>	<b>19 977</b>	<b>5 379</b>
	<b>Ratio</b>	<b>221</b>	<b>66</b>	<b>31</b>	<b>318</b>	<b>86</b>
<b>Essonne</b>	<b>Ratio</b>	<b>251</b>	<b>52</b>	<b>21</b>		<b>46</b>
<b>Ile-de-France</b>	<b>Ratio</b>	<b>275</b>	<b>38</b>	<b>21</b>		<b>19</b>

## F - LA REDEVANCE SPÉCIALE SUR LE HUREPOIX

### RÈGLE D'APPLICATION

La redevance spéciale doit être acquittée par tout bénéficiaire du service de collecte public n'étant pas un ménage et dépassant le seuil de présentation de 1500 litres par semaine, tous flux confondus (commerçants, artisans, administrations, associations, camping, etc.)

### TARIFS 2021

Les tarifs ont évolué de la façon suivante :

- Une part fixe correspondant au traitement et suivi des dossiers a été fixée annuellement à 250 €
- Une part variable qui est fonction du volume présenté à la collecte.

Flux	Prix au litre
Ordures ménagères	0,042 €/L
Emballages/Papiers	0,042 €/L
Déchets Végétaux	0,055 €/L

### RECETTES 2021

En 2021, **29 entreprises sont concernées** par ce dispositif.  
Perçue en 2021 : **308 075 €**.

Évolution des recettes

2019	2020	2021
198 934 €	188 821 €	308 075 €

# 4 - RPQSP : indicateurs techniques

## G - LE TRAITEMENT DES DÉCHETS - ORGANISATION

Les techniques et les installations de traitement des déchets sont souvent méconnues. Il est donc essentiel de présenter la façon dont est organisé et réalisé le traitement des déchets sur le territoire.

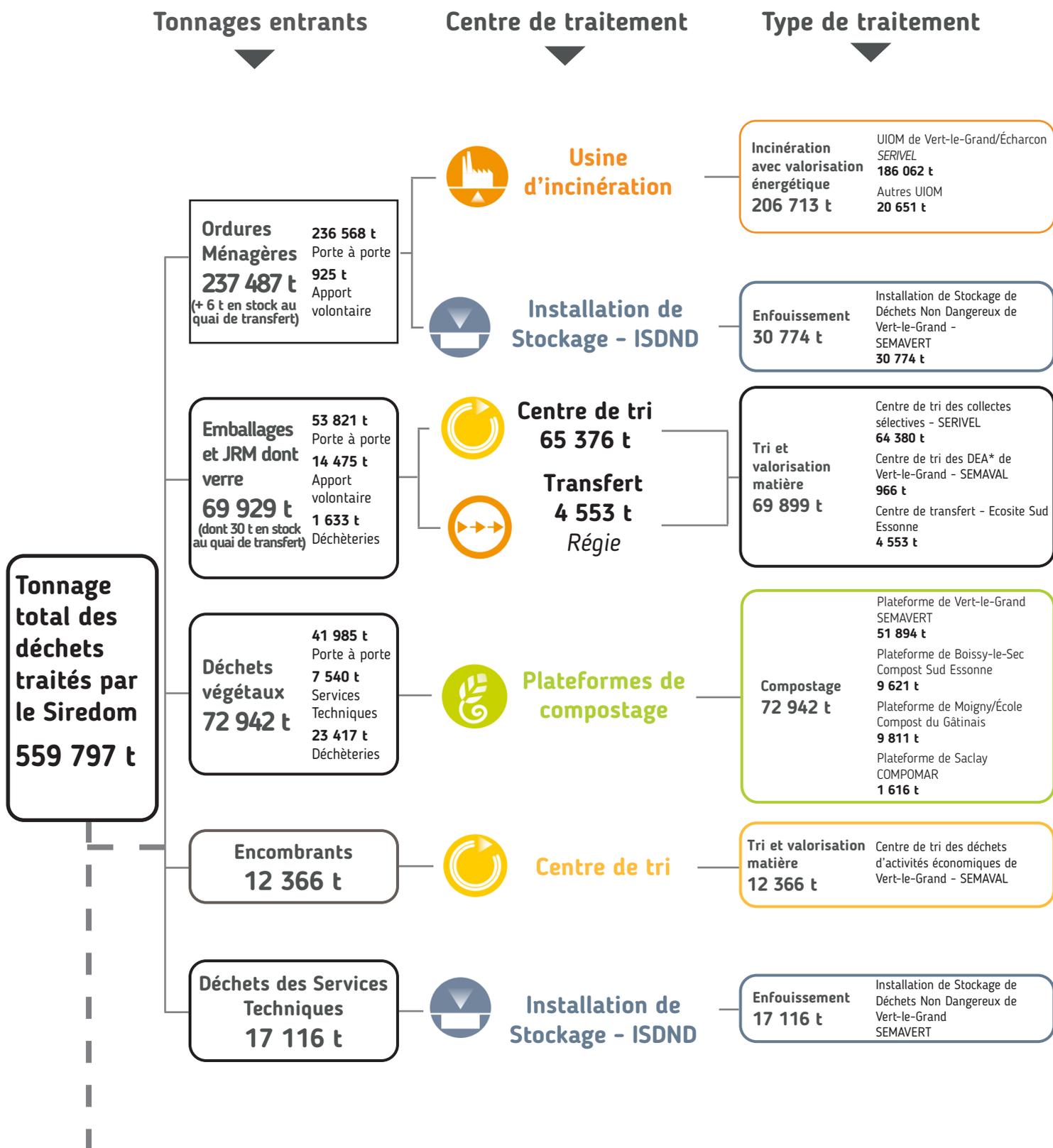
### INDICATEUR IV.1 LOCALISATION DES UNITÉS DE TRAITEMENT

	Ordures ménagères résiduelles	Recyclables secs	Déchets végétaux	Encombrants	Déchets des services techniques	Tout-venant valorisable	Tout-venant enfouissable	Gravats et inertes	Ferrailles	Déchets d'équipements électriques et électroniques	Déchets diffus spécifiques	Plâtres	Pneus	Déchets d'éléments d'ameublement
Ecosite Sud-Essonne/ <b>Centre de transfert</b>	▲	▲												
CITD de Vert-le-Grand/ <b>Tri</b>		▲												
Centre de tri DAE de Vert-le-Grand/ SEMAVAL/ <b>Tri</b>				▲		▲			▲				▲	▲
Plateforme de Vert-le-Grand/ SEMAVERT/ <b>Compostage</b>			▲											
Plateforme de Moigny-sur-École/ Compost du Gâtinais/ <b>Compostage</b>			▲											
Plateforme de Boissy-le-Sec/Compost Sud-Essonne/ <b>Compostage</b>			▲											
Plateforme de Saday/Compomar/ <b>Compostage</b>			▲											
Plateforme des déchets du BTP de Vert- le-Grand/SEMATERRE/ <b>Tri</b>								▲						
Démantèlement et recyclage/Ecologic / <b>Tri</b>										▲				
Traitement des pneumatiques/Aliapur / <b>Tri</b>													▲	
Unité de valorisation énergétique de Vert-le-Grand /CITD/ <b>Incineration avec récupération d'énergie</b>	▲													
Centre de stockage et de tri/Triadis séchés/ <b>Enfouissement</b>											▲			
Centre de stockage de déchets ultimes/ SEMAVERT/ <b>Enfouissement</b>	▲				▲	▲	▲	▲				▲		

# 4 - RPQSP : indicateurs techniques

## H - LE TRAITEMENT DES DÉCHETS - BILAN

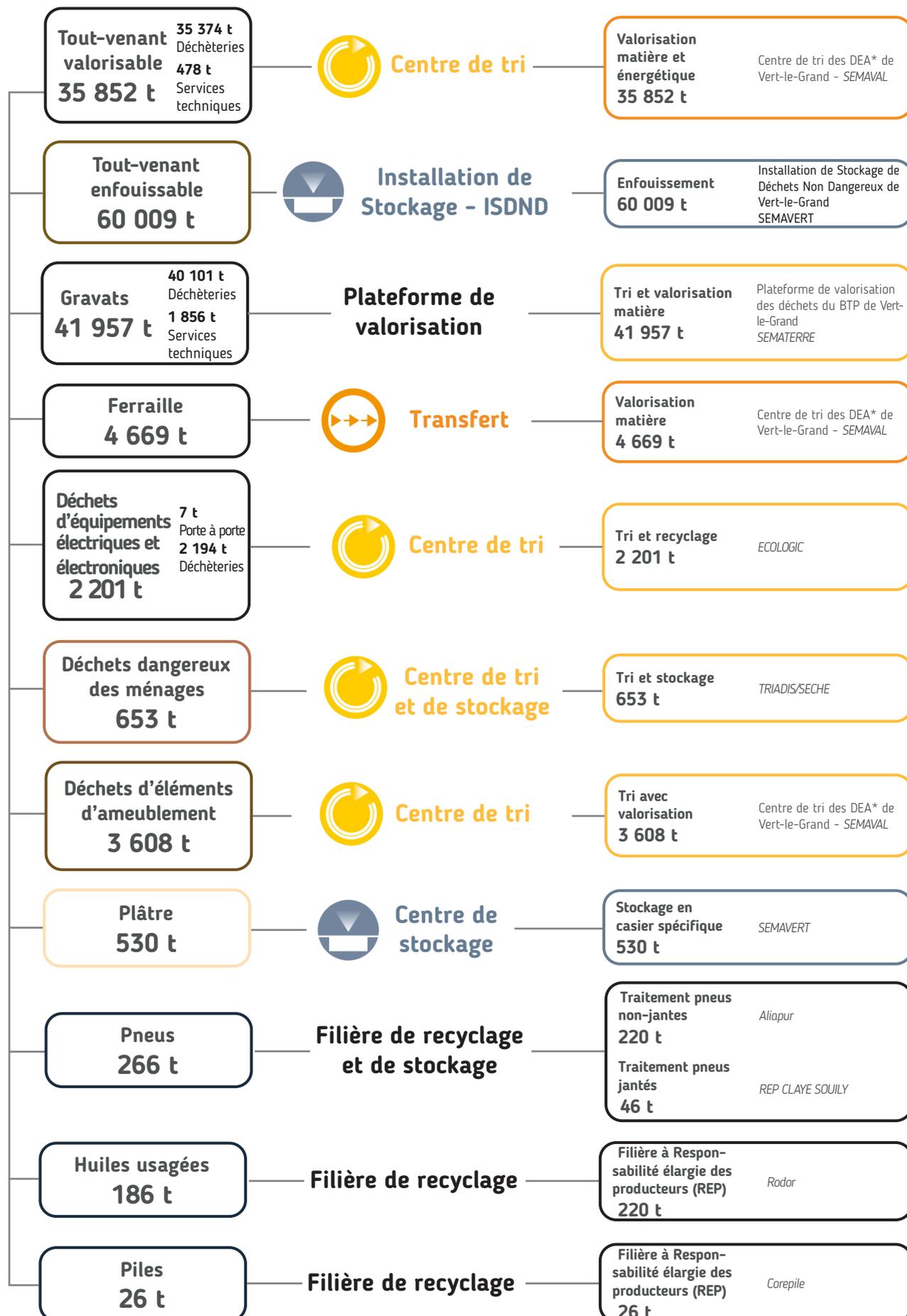
### INDICATEUR V.1 CAPACITÉ ET TONNAGES TRAITÉS



\* DEA : déchets d'activités économiques

# 4 - RPQSP : indicateurs techniques

## Éco-centres (déchèteries)



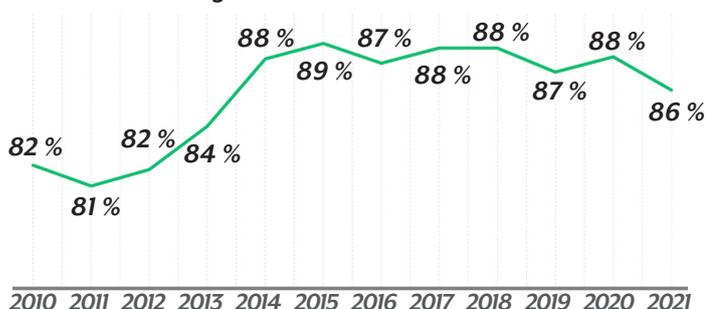
# 4 - RPQSP : indicateurs techniques

## V.1.1 - TAUX GLOBAL DE VALORISATION

Le taux global de valorisation s'illustre par un « camembert » indiquant la totalité des quantités collectées et la part des tonnages orientés vers une valorisation matière et énergétique.

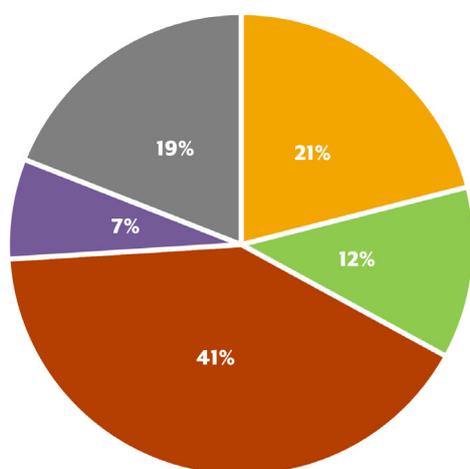


Évolution du taux global de valorisation



## V.1.2 - MODES DE TRAITEMENT VERS LESQUELS SONT ORIENTÉS LES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS COLLECTÉS PAR LA COLLECTIVITÉ ET VALORISATIONS RÉALISÉES

Après l'augmentation importante du taux global de valorisation en 2014, due à la mise en place d'une filière de valorisation pour les encombrants qui étaient auparavant enfouis, ce taux reste relativement stable jusqu'en 2021.



- Centre de tri et repreneurs directs
- Compostage
- Incinération
- Stockage de déchet non dangereux
- Stockage de déchet inertes
- Autres traitements



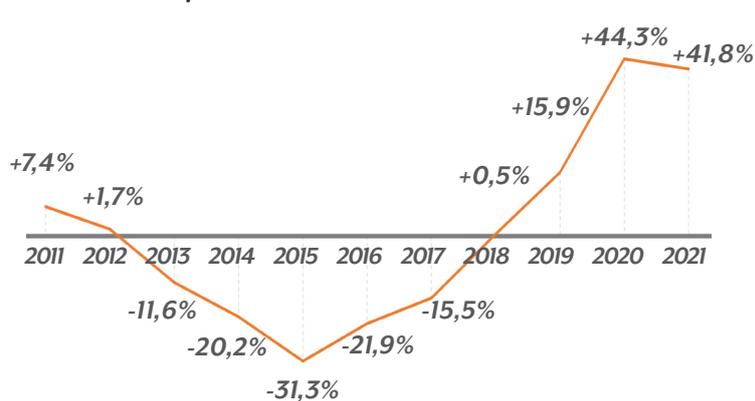
## V.1.3 - INDICE DE RÉDUCTION DES QUANTITÉS DE DÉCHETS MIS EN INSTALLATION DE STOCKAGE

Le tonnage des déchets ménagers et assimilés mis en installation de stockage en 2010 correspond à l'indice 100. Un indice pour l'année concernée par le rapport annuel est calculé en multipliant le tonnage concerné par 100 et en divisant par le tonnage de l'année 2010.

Indice de réduction des quantités des déchets mis en installation de stockage (base 100 en 2010)



Évolution des quantités de déchets enfouis (base 2010)

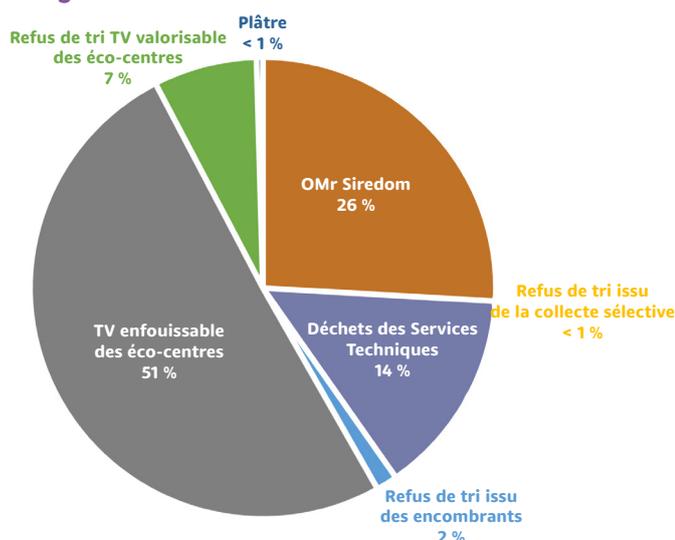


Depuis 2013, les quantités de déchets mises en installation de stockage diminuent car les encombrants ont été traités via un centre de tri. La forte baisse enregistrée en 2015 est due à l'absence d'enfouissement des Ordures Ménagères Résiduelles qui intervient lors des arrêts techniques de l'usine.

Depuis 2015, les tonnages de tout venant enfouissable provenant des déchèteries ne cessent d'augmenter. S'ajoute à cela, de 2017 à 2021, les travaux sur l'usine qui augmentent les tonnages enfouis (GTA2, 2<sup>ème</sup> ligne de tri...).

# 4 - RPQSP : indicateurs techniques

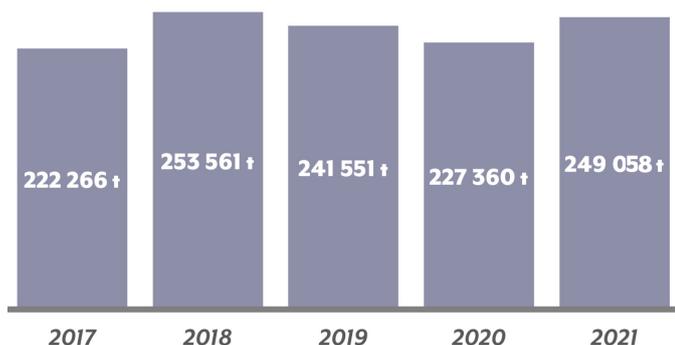
## • Origine des flux traités en enfouissement



## V.1.4 – TONNAGES TRAITÉS

### • Unité d'incinération des Ordures Ménagères

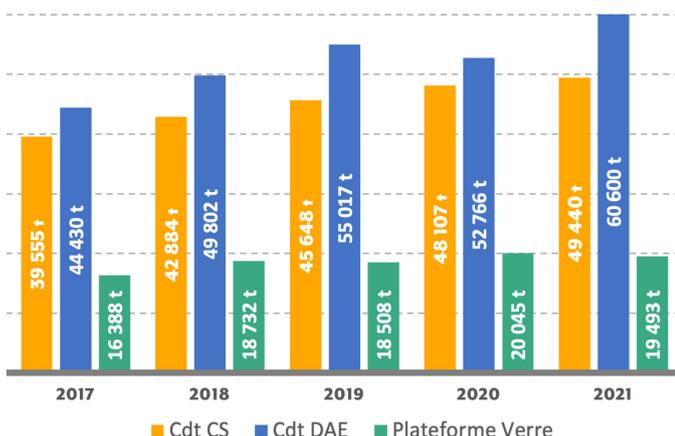
Quantité de déchets traités en valorisation énergétique (UIOM et valorisation combustible)



L'augmentation est due aux tonnages plus importants d'ordures ménagères incinérées, puisqu'elles ont été moins détournées en installation de stockage de déchets non dangereux en 2021 et au refus issu du tri du tout-venant valorisable.

### • Centres de tri de la Collecte Sélective (Cdt CS) et des Déchets d'Activités Économiques (Cdt DAE)

Quantité de déchets de la collecte sélective traités



Le Siredom a été retenu en 2015 dans le cadre de l'appel à projets lancé par Éco-Emballages portant sur l'extension des consignes de tri à l'ensemble des emballages plastique. Une partie des résultats observés en 2018 sur la quantité de déchets traités en centres de tri de collecte sélective découlent de l'arrivée des communes de l'ancien Sictom du Hurepoix, mais également de cette extension qui a débuté au 1<sup>er</sup> septembre 2016 sur le Siredom, et en octobre 2018 pour les communes de l'Hurepoix.

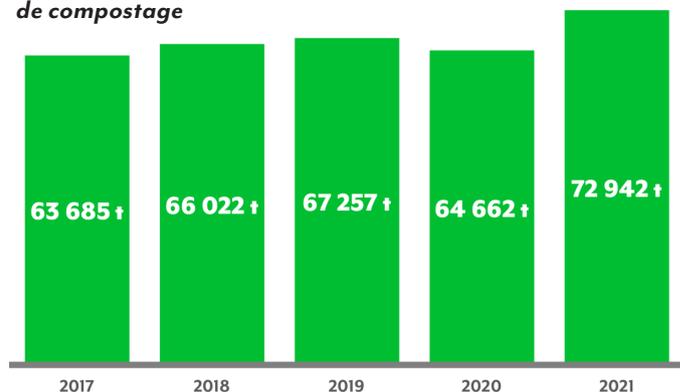
En 2021, l'augmentation des tonnages de la collecte sélective est toujours liée aux changements de lieu de consommation avec le développement du télétravail et du e-commerce, en lien avec la baisse des déplacements de l'Essonne vers d'autres territoires. L'évolution du ratio de collecte sélective a été de +2,77 % entre 2020 et 2021 pour l'ensemble du Siredom.

De plus, le tonnage de tout-venant valorisable issu des déchèteries est en progression en 2021 ce qui induit une augmentation des apports au centre de tri des DAE.



### • Plateformes de compostage

Quantité de déchets traités sur les plateformes de compostage

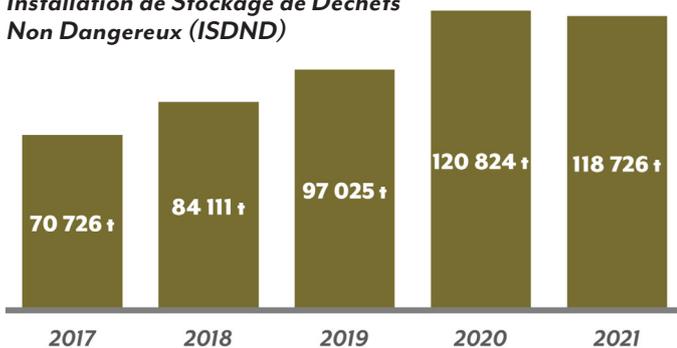


Sur 2021, nous constatons une forte augmentation des tonnages de déchets végétaux, sur l'ensemble des provenances : +30% sur les éco-centres ; +5,5% sur les collectes en porte à porte ; et +9,60% sur les déchets végétaux venant des services techniques. Cette augmentation générale est liée à la météorologie.

# 4 - RPQSP : indicateurs techniques

## • Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux

Quantité de déchets traités en Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND)



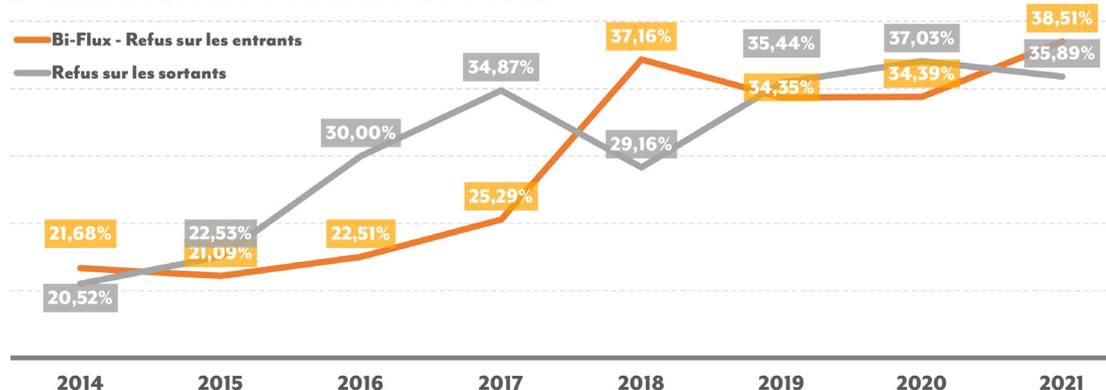
## • Refus de tri et performance

Le tri des déchets issus du traitement de la collecte sélective génère des refus de tri qui ont été valorisés par incinération. Bien que le process de traitement des équipements de tri ait un impact sur le taux de refus, le geste de tri des habitants est essentiel pour minimiser ce taux.

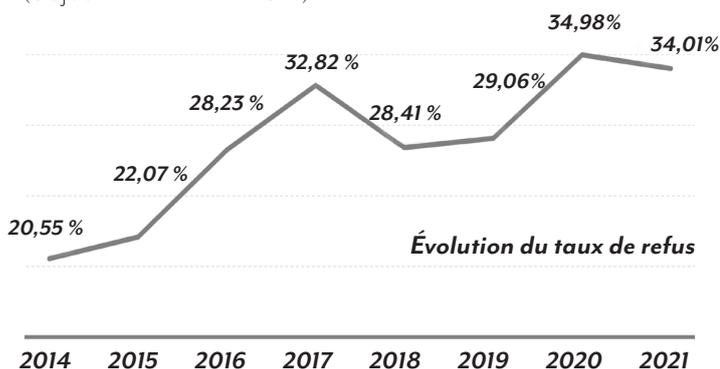
2 taux seront présentés :

- **Le taux de refus au regard des tonnages entrants** est défini en faisant une moyenne de l'ensemble des caractérisations réalisées à l'entrée du centre de tri,
- **Le taux de refus sur les sortants** est calculé au regard des tonnages non valorisés par rapport aux tonnages traités sur la chaîne de tri.

### Évolution des 2 taux de refus de tri de 2014 à 2021



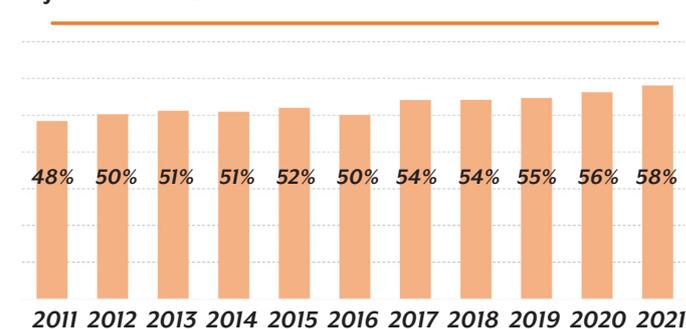
Taux de refus calculé au regard des tonnages de refus de tri issus du centre de tri par rapport aux tonnages entrants (objectif PREDMA : 20%)



## V.2.2 – PERFORMANCE DE VALORISATION GLOBALE PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS NATIONAUX

La loi dite « Grenelle 1 » du 03 août 2009 fixait comme objectif d'augmenter le recyclage pour les déchets d'emballages ménagers à un taux de 75% dès 2012. Afin d'atteindre cet objectif, l'extension des consignes de tri à l'ensemble des emballages ménagers plastique a été mise en place sur le territoire du Siredom à la fin du 3<sup>ème</sup> trimestre 2016.

### Évolution du taux de recyclage des déchets d'emballages - Objectif 75% en 2030



Les résultats se sont améliorés avec une augmentation de 8% du taux de recyclage des déchets d'emballages ménagers par rapport à 2016, point de départ de l'extension des consignes de tri. Le territoire du Siredom est hétérogène avec un habitat urbain dense important au Nord-Est, qui explique les faibles taux de recyclage.

## V.2.3 – RÉSIDUS DU TRAITEMENT

Les résidus spécifiques au traitement des déchets (mâchefers, métaux ferreux et non ferreux issus de l'incinération) sont indiqués ci-dessous.

Sous-produits de l'incinération	2019	2020	2021
Mâchefers	33 611 t	40 155 t	38 233 t
Aluminium issu des mâchefers	314 t	583 t	802 t
Acier issu des mâchefers	3 358 t	2 867 t	5 425 t
<b>Total</b>	<b>37 283 t</b>	<b>40 155 t</b>	<b>44 461 t</b>

# 4 - RPQSP : indicateurs techniques

## I - IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Dans le cadre du marché relatif à la « Gestion du bas de quai du réseau des éco-centres du Siredom », un objectif de réduction des impacts environnementaux a été défini dans le cahier des charges. Pour ce faire, un bilan carbone de la gestion du bas de quai a été réalisé en 2021, mesurer les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES).

Le prestataire est doté de véhicules motorisés au BIOGNV qui permettent de répondre aujourd'hui à tous les défis du transport routier de notre siècle : qualité de l'air, protection climatique, silence de fonctionnement, sans rien enlever aux avantages fondamentaux des camions, à savoir polyvalence et faible coût d'utilisation.

Avantages des véhicules au BiogNV :

- réduction des gaz à effet de serre,
- une diminution de toutes les émissions polluantes,
- une collecte plus discrète grâce à la réduction des émissions sonores et la suppression totale des émissions de fumées,
- une filière sans transport routier (Semaer dispose de sa propre station de compression garantissant ainsi souplesse et sécurisation de l'approvisionnement des véhicules),
- un carburant alternatif aux carburants pétroliers

### PÉRIMÈTRE ET POSTES D'ÉMISSIONS

Les 24 éco-centres du réseau du Siredom.

#### • Postes d'émissions retenus

La collecte et le transport des déchets. Les principaux facteurs à prendre en compte sont le type et la motorisation des véhicules, leur consommation et les distances parcourues.

#### • Postes d'émissions non retenus

tous les autres postes, non liés à la collecte et/ou non représentatifs comparé à l'impact du transport.

### Définition des scopes du Bilan carbone®

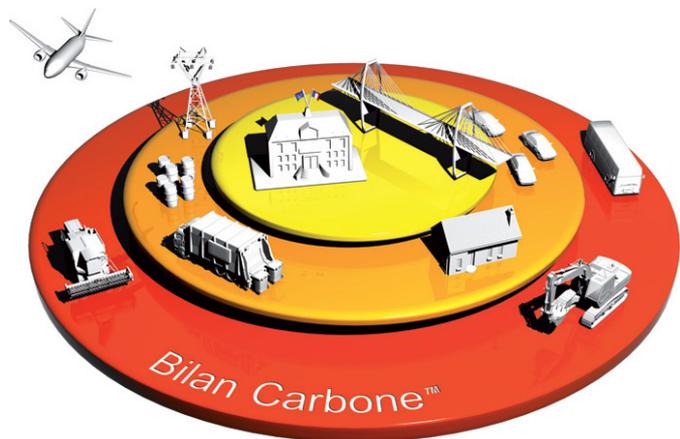
**Scope 1** : Émissions directes de GES induites par la combustion d'énergie (pétrole, gaz, charbon...) lors du transport des déchets par les véhicules

**Scope 2** : Émissions indirectes de GES induites par l'achat ou la production d'électricité

**Scope 3** : Autres émissions indirectes de GES liés au traitement et à la valorisation des déchets des éco-centres. Les émissions évitées correspondent aux déchets directement valorisables, comme les ferrailles, ou aux déchets contenant des produits valorisables, comme le tout-venant valorisable, qui permettent de contrebalancer les émissions des scopes 1 et 2.

Dans le cadre du présent bilan carbone, nous n'observons que le scope 1 pour définir l'Indicateur de Performance Environnementale chiffré (IPE) et calculé comme suit :

$$\text{IPE} = \frac{2\,107 \text{ T CO}_2\text{e}}{40\,115 \text{ bennes vidées}} \times 1000 = 52,52 \text{ kg CO}_2\text{/benne}$$



Indicateur de Performance Environnementale sur le scope 1 retenu	2019	2020	2021
IPE (kg/ CO <sub>2</sub> /benne)	54,68	52,85	52,52
<b>Amélioration de l'IPE</b>		<b>3,35 %</b>	<b>0,62 % *</b>

\* En 2021, le périmètre choisi est plus large 24 déchèteries contre 16 auparavant.

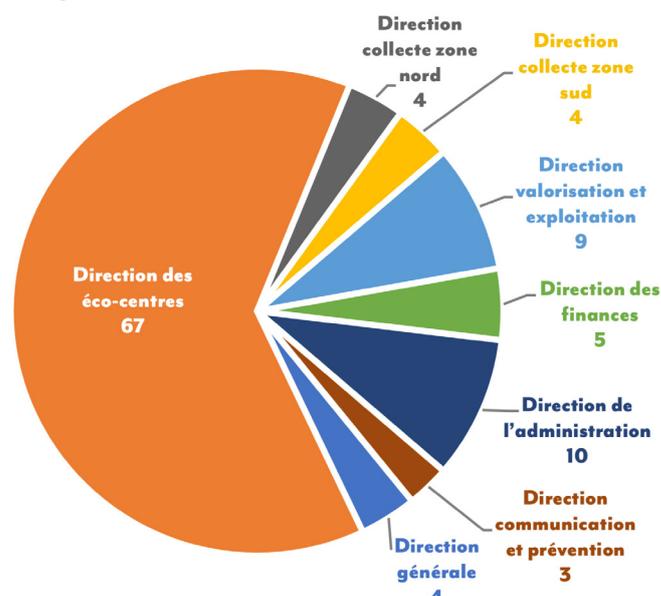


# 4 - RPQSP : indicateurs techniques

## J - L'EMPLOI DANS LE SECTEUR DE LA GESTION DES DÉCHETS

Organisation des services au 31/12/2021	
Direction générale	1 directeur général des services, 1 directrice générale adjointe des services, 1 directeur des finances et 1 contrôleur de gestion <i>2 agents titulaires et 2 agents en CDD</i>
Direction des Éco-centres	1 directeur, 1 responsable administratif et financier, 1 adjoint du responsable administratif et financier, 3 chefs d'exploitation et 61 agents valoristes. <i>Soit 21 agents stagiaires ou titulaires, 27 agents en CDI et 19 agents en CDD</i>
Direction Collecte Zone nord	1 directeur, 1 responsable d'exploitation et 2 agents de collecte. <i>3 agents titulaires et 1 agent stagiaire</i>
Direction Collecte Zone sud	1 directeur, 1 responsable d'exploitation et de 2 agents de collecte. <i>2 agents stagiaires et 2 agents en CDD</i>
Direction Valorisation/ exploitation	1 directrice, 1 gestionnaire de la base de données et 1 responsable pour les 2 sites d'exploitation (l'écosite d'Étampes et Compost Sud Essonne). <i>3 agents titulaires,</i> Sur l'écosite d'Étampes : 4 agents d'exploitation ( <i>1 agent titulaire et 3 agents en CDD</i> ). Sur Compost Sud Essonne : 2 agents ( <i>2 agents en CDD</i> ).
Direction Finances	1 adjointe du directeur des Finances, 3 gestionnaires et 1 chargée de mission en comptabilité analytique. <i>4 agents titulaires et 1 agent contractuel</i>
Direction de l'administration	1 assistance polyvalente ( <i>agent titulaire</i> ) - <u>Ressources Humaines</u> : 1 responsable, 2 gestionnaires et 1 apprenti. <i>3 agents titulaires et 1 apprenti</i> - <u>Commande publique</u> : 1 rédactrice ( <i>agent en CDD</i> ) - <u>Moyens généraux et informatique</u> : 1 responsable des moyens généraux et informatique et 1 responsable du parc informatique. ( <i>2 agents titulaires</i> ) - <u>Secrétariat général</u> : 1 responsable et 1 agent d'accueil. ( <i>1 agent est titulaire et 1 agent en CDD</i> ).
Direction communication et prévention	1 directrice, 1 chargé de communication numérique et 1 chargé de prévention ( <i>3 agents titulaires</i> )

## RÉPARTITION DES EFFECTIFS DU SIREDOM 106 agents en 2021



## Évolutions en 2021

Situé dans une strate de 40 000 à 80 000 habitants, le Siredom se compose aujourd'hui, au niveau de la direction, d'un Directeur général des Services et, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2021, d'une Directrice Générale Adjointe des Services en charge l'administration.

En 2021, les services supports et opérationnels ont été renforcés par le recrutement d'agents supplémentaires :

-Pour les services supports : le service finances a été consolidé par le recrutement en interne d'un gestionnaire finances en charge du suivi des régies de recettes, la création d'un poste d'adjointe du directeur des finances (anciennement occupé par un gestionnaire finances) et le recrutement en externe d'une chargée de mission en vue de suppléer les services dans le cadre de la mise en place de la comptabilité analytique ;

-Pour les services opérationnels : des moyens ont été déployés pour pourvoir au remplacement d'agents placés en congés pour indisponibilité physique, mais aussi en renfort des effectifs existants par la création de 5 postes d'agents valoristes (2 à temps complet et 3 à temps non complet à raison de 11 heures hebdomadaires). Concernant l'exploitation, l'Ecosite Sud Essonne a fait l'objet d'un renforcement temporaire par le biais d'un recrutement externe en mars 2021.

Il est également précisé que la masse salariale du Siredom fait l'objet d'une analyse régulière tenant compte d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) de 2015 à ce jour. La mise en place de la GPEC se traduira en 2022 par une phase de diagnostic avec la réalisation d'entretiens individuels afin de favoriser les mobilités internes.

# 4 - RPQSP : indicateurs financiers

## A - MODALITÉS D'EXPLOITATION DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DÉCHETS

La gestion des déchets a beaucoup évolué ces dix dernières années (développement des collectes séparées, modernisation et mise aux normes des équipements, nouvelles filières REP, lois Grenelle 1 et 2, loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, etc.), ce qui a conduit à une approche économique de la gestion du service public de prévention et de gestion des déchets plus complexe.

Les obligations réglementaires pour le rapport annuel concernent à la fois l'expression des dépenses et des recettes du service. Une connaissance fine des coûts de gestion des déchets et leur analyse comparée sont des éléments incontournables afin de suivre et maîtriser ces évolutions.

Les modalités d'exploitation du service public sont importantes à retranscrire pour mettre en évidence le contexte de la collectivité, ses caractéristiques et ses marges de manœuvre.

Il est obligatoire de présenter, dans le rapport annuel, le montant annuel des prestations rémunérées à des entreprises sous contrat concourant au service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés gérés par le service.

Il est par conséquent intéressant de mettre en exergue le type d'exploitation du service public de prévention et de gestion des déchets et les montants inhérents des prestations externalisées.

### LES MODALITÉS D'EXPLOITATION DU SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS

Cet indicateur a pour vocation de mettre en avant les modalités d'organisation du service proposé aux usagers.

#### Population desservie et quantités de déchets collectés

	Apports des collectivités							Total déchets
	Ordures ménagères résiduelles	Verre	Collectes sélectives	Déchets végétaux	Encombrants	Déchets des Services Techniques	Déchèteries	
Population desservie	910 433	910 433	910 433	910 433	847 600	910 433	910 433	910 433
Tonnage	237 487	19 110	49 156	41 985	12 373	26 990	172 667	532 778
Ratio Siredom en Kg/hab	261	21	54	46	15	30	190	586
Ratio IDF en Kg/hab (Données 2019)	283	21	38	19	27	-	75	463
Écart/ratio IDF	-7,8 %	-0,0 %	+42,1 %	+142,7 %	-45,9 %	-	+152,9 %	+26,6 %
Ratio Essonne en Kg/hab (Données 2019)	246	20	48	43	16	-	162	-
Écart/ratio Essonne	+6,0 %	+5,0 %	+12,5 %	-	-8,8 %	-	+17,1 %	-

# 4 - RPQSP : indicateurs financiers

## B - BUDGET, COÛT DU SERVICE ET FINANCEMENT

### MONTANT ANNUEL GLOBAL DES DÉPENSES ET RECETTES LIÉS AU FONCTIONNEMENT DU SERVICE

La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services du Siredom. L'excédent de recettes par rapport aux dépenses dégagé par cette section est appelé épargne brute.

Elle est utilisée en priorité au remboursement du capital emprunté. Le surplus constitue l'épargne nette qui permettra d'alimenter le financement des investissements prévus par le Siredom.

#### Indicateur X.1.1 – Les dépenses de fonctionnement

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021
011 - Charges à caractère général	37 466 241 €	41 300 515 €	43 692 914 €	56 428 993 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	3 682 937 €	4 178 729 €	4 129 093 €	4 644 773 €
65 - Autres charges de gestion courante	3 686 746 €	2 090 430 €	6 536 089 €	10 528 447 €
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>44 835 924 €</b>	<b>47 569 674 €</b>	<b>54 358 096 €</b>	<b>71 602 212 €</b>
66 - Charges financières	20 422 €	149 942 €	313 473 €	10 846 €
66111 - Intérêts de ma dette	321 486 €	307 080 €	276 034 €	273 202 €
67 - Charges exceptionnelles	9 704 875 €	5 822 331 €	7 606 556 €	7 617 392 €
68 - Dotations pour provision				2 548 600 €
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>54 882 706 €</b>	<b>53 849 027 €</b>	<b>62 554 159 €</b>	<b>82 052 252 €</b>
D042 - Opération d'ordre de transfert entre sections	3 078 344 €	1 238 575 €	1 351 240 €	4 656 445 €
D043 - Ordre à l'intérieur de la section				
D023 - Virement à la section d'investissement				
D002 - Reports de l'exercice n-1				
D022 - Dépenses imprévues				
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>3 078 344 €</b>	<b>1 238 575 €</b>	<b>1 351 240 €</b>	<b>4 656 445 €</b>
<b>Total Fonctionnement - Dépenses</b>	<b>57 961 051 €</b>	<b>55 087 602 €</b>	<b>63 905 399 €</b>	<b>86 708 697 €</b>

#### Indicateur X.2.1 – Les recettes de fonctionnement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021
70 - Produits des services	40 317 278 €	56 153 776 €	63 819 171 €	73 428 248 €
73 - Impôts et taxes	- €	- €	- €	- €
74 - Dotations, subventions et participations	7 925 375 €	5 850 567 €	7 170 019 €	8 276 516 €
75 - Autres produits de gestion courante	220 147 €	84 143 €	366 781 €	234 211 €
013 - Atténuation de charges	22 547 €	60 786 €	45 990 €	99 665 €
<b>Total des recettes de gestion courante</b>	<b>48 485 347 €</b>	<b>62 149 272 €</b>	<b>71 401 961 €</b>	<b>82 038 640 €</b>
76 - Produits financiers				12 010 €
77 - Produits exceptionnels (hors 775)	875 939 €	383 435 €	60 072 €	752 445 €
775 - Produit des cessions d'immobilisations	325 850 €	75 680 €	152 201 €	1 859 060 €
78 - Reprises sur amortissements et provisions				
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>49 687 136 €</b>	<b>62 608 387 €</b>	<b>71 614 234 €</b>	<b>84 662 156 €</b>
R042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	107 209 €	61 656 €	174 610 €	1 722 075 €
R043 - Ordre à l'intérieur de la section				
R002 - Reports de l'exercice n-1	12 723 526 €	1 131 402 €	3 001 494 €	4 399 350 €
<b>Total Fonctionnement - Recettes</b>	<b>62 517 872 €</b>	<b>63 801 445 €</b>	<b>74 790 338 €</b>	<b>90 783 581 €</b>

# 4 - RPQSP : indicateurs financiers

## MONTANT ANNUEL GLOBAL DES DÉPENSES ET RECETTES LIÉES AUX INVESTISSEMENTS DU SERVICE

La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Ces dépenses sont financées par les ressources permanentes du Siredom, par des dotations et subventions et éventuellement par

l'emprunt. La section d'investissement est, par définition, celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine du Siredom.

### Indicateur X.1.2 – Les dépenses d'investissement

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	CA2018	CA 2019	CA2020	CA 2021
20 - Immobilisations incorporelles	254 €	11 103 €	62 431 €	18 727 €
21 - Immobilisations corporelles	2 180 626 €	1 162 004 €	4 174 478 €	3 841 436 €
23 - Immobilisations en cours	12 573 911 €	5 881 072 €	2 039 709 €	2 093 701 €
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>14 754 791 €</b>	<b>7 054 179 €</b>	<b>6 276 618 €</b>	<b>5 953 864 €</b>
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	35 108 €			
13 - Subventions		132 777 €		
16 - Emprunts et dettes assimilés	2 738 946 €	1 821 009 €	1 905 764 €	2 017 410 €
26 - Participations, créances rattachées				
27 - Autres immobilisations financières			710 000 €	
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>2 774 054 €</b>	<b>1 953 786 €</b>	<b>2 615 764 €</b>	<b>2 017 410 €</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>17 528 844 €</b>	<b>9 007 965 €</b>	<b>8 892 382 €</b>	<b>7 971 275 €</b>
D040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	107 209 €	61 656 €	174 610 €	1 722 075 €
D041 - Opérations patrimoniales	876 605 €			
D001 - Reports de l'exercice n-1	6 303 355 €	7 480 005 €	9 138 763 €	5 839 591 €
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>7 287 170 €</b>	<b>7 541 661 €</b>	<b>9 313 373 €</b>	<b>7 561 666 €</b>
<b>Total Investissement - Dépenses</b>	<b>24 816 014 €</b>	<b>16 549 626 €</b>	<b>18 205 754 €</b>	<b>15 532 941 €</b>
Déficit de n-1	106 855 €	1 217 306 €	825 118 €	498 065 €

### Indicateur X.2.2 – Les recettes d'investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT	CA2018	CA 2019	CA2020	CA 2021
13 - Subventions d'investissement reçues	1 958 807 €	147 453 €	3 085 853 €	289 313 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	6 000 000 €	2 158 238 €	2 216 722 €	1 124 300 €
21 - Immobilisations corporelles				
23 - Immobilisations en cours	76 137 €	441 176 €		1 055 786 €
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>8 034 944 €</b>	<b>2 746 867 €</b>	<b>5 302 575 €</b>	<b>2 469 398 €</b>
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	4 848 020 €	3 425 419 €	5 712 348 €	6 485 588 €
26 - Participations, créances rattachées à des participations				
27 - Autres immobilisations financières				28 400 €
<b>Total des recettes financières</b>	<b>4 848 020 €</b>	<b>3 425 419 €</b>	<b>5 712 348 €</b>	<b>6 513 988 €</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>12 882 964 €</b>	<b>6 172 286 €</b>	<b>11 014 923 €</b>	<b>8 983 387 €</b>
R040 - Opérations d'ordre de transfert entre les sections	3 078 344 €	1 238 575 €	1 351 240 €	4 656 445 €
R041 - opérations patrimoniales	876 605 €			
R021 - Virement de la section de fonctionnement				
R024 - Produits des cessions d'immobilisations				
R001 - Reports de l'exercice n-1	498 096 €			
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>4 453 046 €</b>	<b>1 238 575 €</b>	<b>1 351 240 €</b>	<b>4 656 445 €</b>
<b>Total Investissement - Recettes</b>	<b>17 336 010 €</b>	<b>7 410 861 €</b>	<b>12 366 163 €</b>	<b>13 639 832 €</b>

# 4 - RPQSP : indicateurs financiers

## FINANCEMENT DU SERVICE PUBLIC

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, le Siredom a mis en place une comptabilité analytique. Cela marque donc une rupture avec la grille tarifaire appliquée jusque là.



TARIFS HT		2018	2019	2020	2021
Charges fixes par habitant		7,60 €	12,55 €	17,90 €	22,00 €
Collecte PàP	Forfait annuel marché PàP				5 138 229,33 €
	Ordures ménagères (/t)	118,34 €	118,34 €	126,43 €	76,85 €
	Déchets Végétaux (/t)	101,03 €	101,03 €	107,83 €	50,94 €
	Collecte sélective hors verre (/t)	243,52 €	243,52 €	260,88 €	228,64 €
	Verre (/t)	74,15 €	74,15 €	78,97 €	-
Collecte AV	Ordures ménagères (/t)				98,57 €
	Collecte sélective hors verre (/t)				entre 189,39 € et 327,61 €
	Verre (/t)				entre 87,77 € et 122,73 €
Éco-centres : transport (Tr) et traitement (Ttt)	Inertes et gravats (/t)	31,00 €	31,00 €	31,00 €	Transport (Tr) : entre 119,72 € et 120,98 € Traitement (Ttt) : 9,75 €
	Tout-venant enfouissable (/t)	96,00 €	112,00 €		Tr : entre 117,84 € et 120,35 € Ttt : 88,50 €
	Tout-venant valorisable (/t)	94,00 €	94,00 €		Tr : entre 121,62 € et 124,21€ Ttt : 88,50 €
	Plâtres (/t)	157,00 €	157,00 €		Tr : entre 109,72 € et 115,98€ Ttt : 101,00 €
	Ferraille (/t)	14,80 €	14,80 €		Tr : entre 121,96 € et 123,68€ Ttt : 144,58 € (avec déduction des recettes)
	Déchets Végétaux (/t)	36,00 €	36,00 €		Tr : entre 124,11 € et 126,63 € Ttt : 34,00 € (semarvert, compost du gâtinais, compomar) ou 36,00 € (compost sud essonne)
	Cartons (/t)	14,80 €	14,80 €		Tr : entre 118,04 € et 120,31€ Ttt : 85,09 € (avec déduction des recettes)
	Verre en AV (/t)				Tr : entre 98,59 € et 100,65 € Ttt : 5,97 €
	Emballages et papiers en AV (/t)				Tr : 323,51 € - Ttt : 108,15 €
	Pneumatiques avec jantes (/t)				Tr + Ttt : 1 008,55 €
	Pneumatiques (/unité)				Tr + Ttt : 153,54 €
	DDS (/t)	1 000,00 €	1 000,00 €		Tr + Ttt : 893,90 €
	Extincteurs et bouteilles de gaz(/unité)				Tr + Ttt : 19,65 €
	Huiles usagées (/l)				Tr + Ttt : 0,08 €
Traitement	Ordures ménagères (/t)	76,00 €	81,01 €	81,00 €	70,63 €
	Encombrants (/t)	27,08 €	27,08 €	27,08 €	80,58 €
	Tout venant valorisable des services techniques (/t)				80,58 €
	Tou venant Enfouissable des services techniques (/t)	118,00 €	118,00 €	118,00 €	81,51 €
	Gravats et inertes des services techniques (/t)				8,67 €
	Déchets Végétaux (/t)	36,00€	36,00€	36,00€	34,68 €
	Collecte sélective hors verre (/t)	76,00 €	75,00 €	109,00 €	108,15 €
Verre (/t)	4,78 €	4,78 €	6,00 €	5,97 €	

# 4 - RPQSP : indicateurs financiers

## LES SOUTIENS DES ÉCO-ORGANISMES

Un éco-organisme est une société de droit privé investie par les pouvoirs publics de la mission d'intérêt général de prendre en charge, dans le cadre de la Responsabilité Élargie des Producteurs (REP), la fin de vie des équipements qu'ils mettent sur le marché. La REP et les éco-organismes sont nés en réponse au besoin des États membres de l'UE de gérer leurs déchets, d'une part pour limiter leur pollution et d'autre part pour éviter le gaspillage des ressources naturelles.

Le statut d'éco-organisme agréé impose une conformité totale au cahier des charges réglementaire défini par l'État pour chaque filière. Le dossier d'agrément des candidats au statut d'éco-organisme est en général examiné par une commission consultative d'agrément représentative de l'ensemble des acteurs de la filière REP concernée. L'agrément est ensuite donné par décret ministériel pour une durée limitée et reconductible, durant laquelle l'éco-organisme devra faire preuve, auprès d'un censeur d'état, du Ministère de l'Écologie, et de la commission d'agrément, du fonctionnement conforme de ses opérations.

Par cet agrément, les éco-organismes sont soumis à des obligations de moyens et de résultats.

## Panorama des filières REP et de leurs principaux éco-organismes associés

### Aliapur

Aliapur est un éco-organisme fondé en 2003, spécialisé dans la collecte, le regroupement, le tri, la valorisation matière ou énergétique et le recyclage de pneus usagés en France.



[www.aliapur.fr](http://www.aliapur.fr)

### Citéo

Eco-Emballages (entreprise privée dans le secteur du recyclage des emballages ménagers) et Ecofolio (éco-organisme chargé de développer le recyclage des papiers graphiques) ont fusionné en 2017 pour créer Citéo. Citéo est devenue une entreprise à mission en novembre 2020, pour réduire l'impact environnemental des emballages et des papiers pour le compte des entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution.



Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

[www.citeo.com](http://www.citeo.com)

### Corépile

Corepile assure la collecte et le recyclage des piles et accumulateurs portables issus de la consommation des ménages et des professionnels depuis 2003. Acteur de la filière depuis 1999, il a été créé par les principaux



fabricants et distributeurs du secteur. Depuis 2018, Corepile organise une filière hors agrément pour la reprise et le traitement des batteries de vélos et de mobilité électriques.

[www.corepile.fr](http://www.corepile.fr)

### Dastri

DASTRI est l'éco-organisme dédié aux Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI). Il prend en charge l'obligation réglementaire des producteurs de médicaments et de dispositifs médicaux de mettre en place et de financer la reprise des produits mis sur le marché une fois arrivés en fin de vie. Cette obligation ne concerne que les produits piquants, coupants, tranchants (PCT) produits par les patients en autotraitement (PAT).



[www.dastri.fr](http://www.dastri.fr)

### EcoDDS

Créé en 2012, EcoDDS est une société à but non lucratif dont la mission est d'encourager au tri, de collecter et de traiter certains déchets chimiques des particuliers. EcoDDS travaille en collaboration avec ses entreprises adhérentes, conformément au principe de responsabilité élargie du producteur, afin qu'elles réalisent concrètement leur engagement de collecter les produits usagés qu'elles ont mis sur le marché.



ÉCO-ORGANISME À BUT NON LUCRATIF

[www.ecodds.com](http://www.ecodds.com)

### OCAD3E

OCAD3E, né de l'alliance des 4 éco-organismes en charge des appareils électriques et des lampes, est un éco-organisme agréé par arrêté du 24 décembre 2014 en tant qu'organisme coordinateur pour la filière des déchets d'équipements électriques et électroniques en application des articles R543-182 et R543-183 du code de l'environnement.



La 2<sup>e</sup> vie des déchets électriques

[www.ecologic-france.com](http://www.ecologic-france.com)

### Eco-Mobilier

Éco-mobilier est un éco-organisme créé en décembre 2011 pour la collecte et le recyclage du mobilier usagé. La loi « Grenelle II » institue l'application de la notion de « Responsabilité Élargie des Producteurs » (REP) aux éléments d'ameublement. Cette filière est financée par la mise en place de l'éco-participation à l'achat des meubles neufs depuis le 1<sup>er</sup> mai 2013. Il organise la filière de collecte du mobilier usagé par la réutilisation, le recyclage ou encore la valorisation énergétique.



[www.eco-mobilier.fr](http://www.eco-mobilier.fr)

# 4 - RPQSP : indicateurs financiers

## Évolution des soutiens versés par les Éco-organismes

Le tableau présenté ci-dessous reprend les soutiens calculés sur l'année d'exploitation. Ils diffèrent des soutiens effectivement perçus sur l'année civile puisque les modalités de versement sont décalées.

Les soutiens Citéo « emballages » portent sur les performances de recyclage, de la valorisation et de la communication des emballages. Ils sont versés sous la forme de 4 avances trimestrielles et d'un liquidatif versé en septembre de l'année n+1.

Les soutiens Citéo « papiers » portent sur les performances de recyclage des papiers. Ils sont versés en fin d'année avec un décalage d'une année (n pour n-1).

Le Siredom reverse ses soutiens avec 1 an de décalage pour Citéo « Papiers » et 2 ans pour Citéo « emballages ».



Éco-organismes agréés	Filière	2018	2019	2020	2021
Citéo « Emballages »	Emballages Ménagers	6 327 814 €	6 327 814 €	6 570 930 €	7 463 849 € *
Citéo « Papiers »	Papiers graphiques ménagers	437 727 €	554 865 €	569 097 €	502 933 € *
Éco-mobilier	Déchets d'éléments d'ameublement (issus des encombrants)	522 751 €	493 057 €	550 802 €	459 522 €
Éco-mobilier	Déchets d'éléments d'ameublement (issus des déchèteries)	96 587 €	99 399 €	83 132 €	156 116 €
OCAD3E	Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)	124 608 €	135 492 €	132 974 €	135 984 €
ECODDS	Déchets diffus Spécifiques ménagers (DDS)	42 988 €	37 182 €	55 804 €	114 249 € *
<b>TOTAL</b>		<b>7 552 476 €</b>	<b>7 647 808 €</b>	<b>7 962 739 €</b>	<b>8 832 653 €</b>

\* : Données estimées





# Syndicat pour l'Innovation, le Recyclage et l'Énergie par les Déchets et Ordures Ménagères

Déchets - Énergie ●●●●●●  
**Siredom**  
Environnement

**63 rue du Bois Chaland  
91090 Lisses**

**Tél : 01.69.74.53.20  
Mail : [contact@siredom.com](mailto:contact@siredom.com)**



**@siredom**